

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Référence : 6216 SORTAIS
Date de visite : 29/07/2021
Date du rapport : 13/08/2021
Opérateur de repérage : BONNET Laurent



BIEN EXPERTISE

Bien : Maison individuelle
Adresse : 15 rue du Satou
30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS
Numéro de lot : Sans objet
Référence Cadastre : BT - 45-51-52-53-54

PROPRIETAIRE

M. SORTAIS Christian
15 rue du Satou
30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS

DEMANDEUR

SCP PELERIAUX E., GISCLARD A., BADAROUX-
PELERIAUX O.
1 rue Saint Marc
30000 NÎMES



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Référence Rapport :	6216 SORTAIS
Objet :	Déclaration sur l'honneur

Conformément à l'article R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, je soussigné, Laurent BONNET, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles L.271-6 et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique (DDT).

Ainsi, ces divers documents sont établis par une personne :

- présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés (les différents diagnostiqueurs possèdent les certifications adéquates – référence indiquée sur chacun des dossiers),
- ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions (montant de la garantie de 300 000 € par sinistre et 500 000 € par année d'assurance),
- n'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le DDT.

Laurent BONNET
LOGIServices
Langlade le, jeudi 26 août 2021

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

n° : 2130E0194111Z

établi le : 13/08/2021

valable jusqu'au : 12/08/2031

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe



adresse : **15 rue du Satou, 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS**

type de bien : **Maison individuelle**

année de construction : **1900**

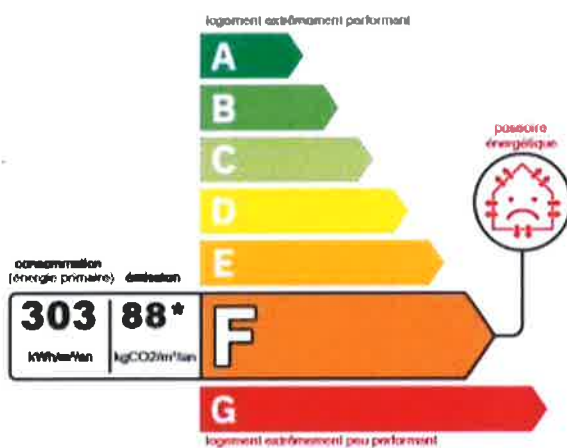
surface habitable : **321,63 m²**

propriétaire : **SORTAIS Christian**

adresse : **15 rue du Satou, 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS**

Performance énergétique

* Dont émissions de gaz à effet de serre.



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6

Ce logement émet 28538 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 147866 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **7687 €** et **10399 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

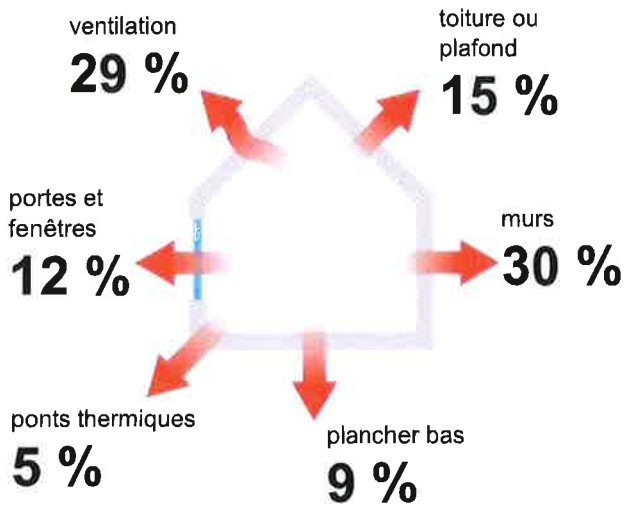
Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

Informations diagnostiqueur

LOGIServices
1 place du Visago
30980 Langlade
diagnostiqueur :
Laurent BONNET

tel : 04 66 81 00 81
email : contact@logiservices.net
n° de certification : 8053777
organisme de certification : Bureau
Véritas Certification

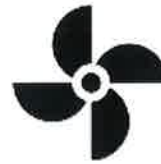
Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



Système de ventilation en place



Ventilation par ouverture de fenêtres

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



bonne inertie du logement



logement traversant

Pour améliorer le confort d'été :



Faites isoler la toiture de votre logement



Equipez les fenêtre de votre logement de volets extérieurs ou brise-soleil

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



panneaux thermiques



panneaux solaires



pompe à chaleur



géothermie



chauffe eau thermodynamique



système de chauffage au bois



réseau de chaleur vertueux

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

usage	consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
 chauffage	 fioul 87126 (87126 éf)	Entre 6 770€ et 9 160€	 87%
 eau chaude sanitaire	 électrique 7782 (3384 éf)	Entre 672€ et 910€	 9%
 refroidissement			 0%
 éclairage	 électrique 1 404 (610 éf)	Entre 122€ et 164€	 2%
 auxiliaires	 électrique 1 413 (614 éf)	Entre 122€ et 166€	 2%
énergie totale pour les usages recensés	97 725 kWh (91 734 kWh é.f.)	Entre 7 687€ et 10 399€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 203,68l par jour.

é.f. → énergie finale

* Prix moyens des énergies Indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements..

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C
Chauffer à 19°C plutôt que 21°C,
c'est en moyenne -25,4% sur votre facture soit -
2026 € par an

astuces (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 203,68l /jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (3-4 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40l.

84l consommés en moins par jour,
c'est en moyenne -23% sur votre facture soit -184 €
par an

astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.








En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie :
www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie

TOUT POUR NA RÉUSSIR

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.





Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 murs	Mur Ouest Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Extérieur, non isolé	
	Mur Sud Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Extérieur, non isolé	
	Mur Sud Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Extérieur, non isolé	
	Mur Sud Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, non isolé	
	Mur Est Blocs de béton creux donnant sur Local non chauffé (autre que véranda), isolation inconnue	
	Mur Est Inconnu donnant sur Local non chauffé (autre que véranda), non isolé	
	Mur Nord Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Local non chauffé (autre que véranda), isolation inconnue	
	Mur Est Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Local non chauffé (autre que véranda), non isolé	
	Mur Est Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Local non chauffé (autre que véranda), non isolé	
	Mur Ouest Inconnu donnant sur Local non chauffé (autre que véranda), isolé	
	Mur Ouest Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, non isolé	
	Mur Ouest Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, non isolé	
	Mur Sud Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Extérieur, non isolé	insuffisante
	Mur Est Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Extérieur, non isolé	
	Mur Est Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Extérieur, non isolé	
	Mur Nord Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Extérieur, non isolé	
	Mur Ouest Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Extérieur, non isolé	
	Mur Sud Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Extérieur, non isolé	
	Mur Sud Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, non isolé	
	Mur Sud Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, non isolé	
Mur Nord Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Extérieur, non isolé		
Mur Ouest Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Extérieur, non isolé		
Mur Sud Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Extérieur, non isolé		
Mur Sud Inconnu donnant sur Extérieur, non isolé		
Mur Est Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Extérieur, non isolé		
Mur Sud Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Comble, non isolé		
 plancher bas	Plancher Entrevous, terre-cuite, poutrelles béton donnant sur Local non chauffé, non isolé	insuffisante
	Plancher Inconnu donnant sur Local non chauffé, non isolé	
	Plancher Dalle béton donnant sur Terre-plein, non isolé	
 toiture / plafond	Plancher Bois sur solives bois donnant sur Extérieur, isolation inconnue	insuffisante
	Plancher Plaques de plâtre donnant sur Extérieur, isolation inconnue	
 toiture / plafond	Plancher Inconnu donnant sur Combles perdus, non isolé	
	Plancher Plaques de plâtre donnant sur Combles perdus, isolation inconnue	insuffisante
	Plancher lourd Inconnu donnant sur Combles perdus, isolé	
 portes et fenêtres	Plancher Bois sur solives bois donnant sur Combles perdus, non isolé	
	Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical	
	Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical	
	Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical	
	Portes-fenêtres coulissantes, Menuiserie métallique sans rupture de pont thermique - simple vitrage vertical	insuffisante
	Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical	
	Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical	
	Portes-fenêtres coulissantes, Menuiserie métallique sans rupture de pont thermique - simple vitrage vertical	

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.



Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Portes-fenêtres battantes avec soubassement, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Portes-fenêtres battantes avec soubassement, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Portes-fenêtres battantes avec soubassement, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Portes-fenêtres battantes avec soubassement, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Portes-fenêtres battantes avec soubassement, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - simple vitrage vertical
 Porte Bois Vitrée 30-60% simple vitrage
 Porte Bois Opaque pleine
 Porte Bois Opaque pleine

Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	Chaudière classique Fioul installée en 1969 sur Radiateur ▲ Cheminée à foyer ouvert : son utilisation, même occasionnelle, est source de gaspillage énergétique et présente de forts impacts sur la qualité de l'air.
 eau chaude sanitaire	Chauffe-eau vertical Electrique installée en 2015
 ventilation	Ventilation par ouverture de fenêtres
 pilotage	Chaudière classique : Radiateur : sans régulation pièce par pièce, intermittence central avec minimum de température

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 radiateur	Il est recommandé d'effectuer le désembouage d'un radiateur une fois tous les 5 ans, ou une fois tous les 10 ans sur les circuits de chauffage bien entretenus et alimentés par une eau traitée contre la corrosion.
 chaudière	Programmer une visite annuelle d'un professionnel pour nettoyer, régler et contrôler les installations de chauffage (une chaudière bien réglée consommera moins d'énergie).

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.











Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels



montant estimé : 14579,2315 à 24007,254 €

lot	description	performance recommandée
 chauffage	PAC Air Eau : Installation d'une pompe à chaleur air / eau	
 chauffage	Installation robinets thermostatiques : Mise en place par un professionnel de robinets thermostatiques sur les radiateurs. Le prix est indiqué par robinet.	
 toiture et combles	Isolation du plancher des combles perdus : L'isolation des faux combles, des cloisons de redressement, des pignons aveugles et des combles perdus ne doit jamais être négligée. La résistance thermique minimale R de l'ensemble paroi + isolant devra atteindre 4.8 m ² .K/W	R = 4.8 m ² .K/W
 toiture et combles	Ne pas négliger l'isolation des faux combles, des cloisons de redressement et des combles perdus. Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2 cm pour la ventilation de la charpente	
 toiture et combles	Isolation du plancher des combles perdus : L'isolation des faux combles, des cloisons de redressement, des pignons aveugles et des combles perdus ne doit jamais être négligée. La résistance thermique minimale R de l'ensemble paroi + isolant devra atteindre 4.8 m ² .K/W	R = 4.8 m ² .K/W
 toiture et combles	Ne pas négliger l'isolation des faux combles, des cloisons de redressement et des combles perdus. Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2 cm pour la ventilation de la charpente	
 toiture et combles	Isolation du plancher des combles perdus : L'isolation des faux combles, des cloisons de redressement, des pignons aveugles et des combles perdus ne doit jamais être négligée. La résistance thermique minimale R de l'ensemble paroi + isolant devra atteindre 4.8 m ² .K/W	R = 4.8 m ² .K/W
 toiture et combles	Ne pas négliger l'isolation des faux combles, des cloisons de redressement et des combles perdus. Ménager impérativement une lame d'air de plus de 2 cm pour la ventilation de la charpente	

2

Les travaux à envisager

montant estimé : 4299,945 à 17649,89 €

lot	description	performance recommandée
 eau chaude sanitaire	Remplacement par un chauffe eau thermodynamique : Remplacement du chauffe-eau par un chauffe-eau thermodynamique	
 portes et fenêtres	Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif : Remplacement des fenêtres et portes-fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.	Uw <1,7W/m ² K

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $S_w \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $S_w \geq 0,36$.)

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

Isolation des murs par l'extérieur : Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible.

Envisager prioritairement une isolation des murs par l'extérieur, elle permet de limiter les ponts thermiques.

Mise en place d'un isolant avec une résistance de $6m^2k/W$
Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme

$R = 6 m^2.K/W$

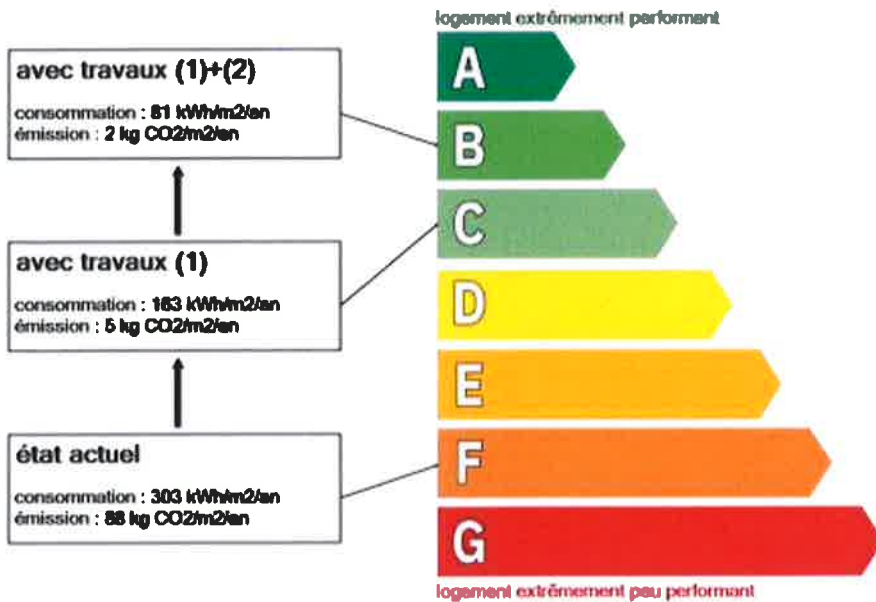


Commentaire:

Néant

Recommandations d'amélioration de la performance

Évolution de la performance après travaux



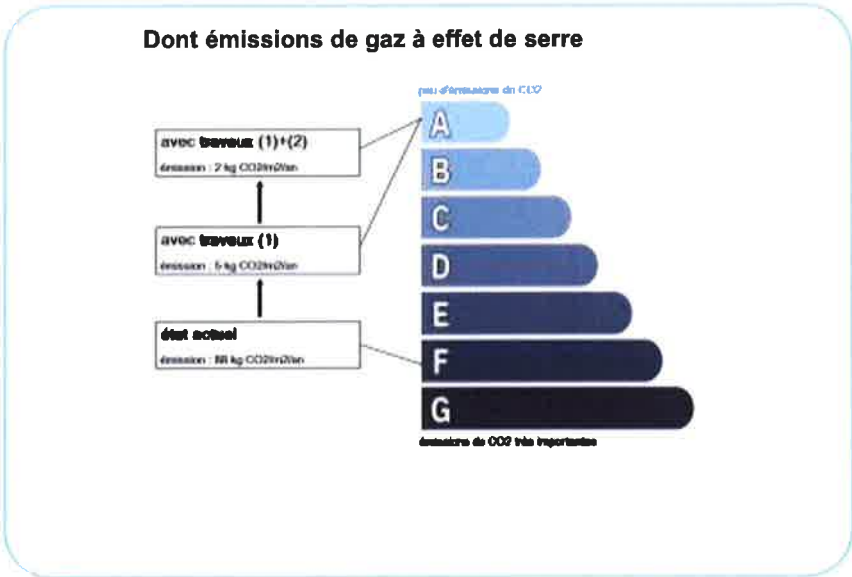
FAIRE
TOUT POUR MA MAISON

Préparez votre projet !

Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans : www.faire.gouv.fr/trouver-un-conseiller ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux : www.faire.gouv.fr/aides-de-financement

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
L'énergie
L'eau
Le climat



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Référence du logiciel validé : **AnalysImmo DPE 2021 4.1.1**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **2130E0194111Z**

Invariant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale : **BT-45-51-52-53-54**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Date de visite du bien : **29/07/2021**


















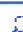

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Néant

généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Département		30 - Gard
Altitude	 donnée en ligne	127
Type de bien	 observée ou mesurée	Maison Individuelle
Année de construction	 valeur estimée	1900
Surface habitable du logement	 observée ou mesurée	321,63
Nombre de niveaux du logement	 observée ou mesurée	3
Hauteur moyenne sous plafond	 observée ou mesurée	2,85

enveloppe

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Mur 1	Surface	 observée ou mesurée	20 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	65 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
Mur 2	Surface	 observée ou mesurée	24,09 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	65 cm
	Isolation : oui / non / Inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
Mur 3	Surface	 observée ou mesurée	24,2 m ²
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	65 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
Mur 4	Surface	 observée ou mesurée	2,3 m ²

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
	Matériau mur	observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	23 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non
	Inertie	observée ou mesurée	Lourde
Mur 5	Surface	observée ou mesurée	6,78 m ²
	Matériau mur	observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	23 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Inconnue
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non
	Inertie	observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	observée ou mesurée	Garage
	Surface Aiu	observée ou mesurée	6,78 m ²
	Surface Aue	observée ou mesurée	38 m ²
	Etat isolation des parois du local non chauffé	document fourni	Non
Mur 6	U _{mur0} (saisie directe ou matériau mur inconnu)	✗ valeur par défaut	2,5 W/m ² K
	Surface	observée ou mesurée	7,57 m ²
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non
	Inertie	✗ valeur par défaut	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	observée ou mesurée	Cellier
	Surface Aiu	observée ou mesurée	7,57 m ²
	Surface Aue	observée ou mesurée	10,75 m ²
	Etat isolation des parois du local non chauffé	document fourni	Non
	Mur 7	Surface	observée ou mesurée
Matériau mur		observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
Epaisseur mur		observée ou mesurée	75 cm
Isolation : oui / non / inconnue		observée ou mesurée	Inconnue
Bâtiment construit en matériaux anciens		observée ou mesurée	Non
Inertie		observée ou mesurée	Légère
Type de local non chauffé adjacent		observée ou mesurée	Cellier
Surface Aiu		observée ou mesurée	5,17 m ²
Surface Aue		observée ou mesurée	41,2 m ²
Etat isolation des parois du local non chauffé		document fourni	Non
Mur 8	Surface	observée ou mesurée	8,26 m ²
	Matériau mur	observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	75 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non
	Inertie	observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	observée ou mesurée	Cellier
	Surface Aiu	observée ou mesurée	8,26 m ²

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Mur 9	Surface Aue	observée ou mesurée	41,2 m ²
	Etat isolation des parois du local non chauffé	document fourni	Non
Mur 9	Surface	observée ou mesurée	26,41 m ²
	Matériau mur	observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	60 cm
	Isolation : oui / non / Inconnue	observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non
	Inertie	observée ou mesurée	Lourde
	Type de local non chauffé adjacent	observée ou mesurée	Cellier
	Surface Aiu	observée ou mesurée	26,41 m ²
	Surface Aue	observée ou mesurée	34 m ²
	Etat isolation des parois du local non chauffé	document fourni	Non
Mur 10	U _{mur0} (saisie directe ou matériau mur inconnu)	✗ valeur par défaut	2,5 W/m ² K
	Surface	observée ou mesurée	3,59 m ²
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Oui
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non
	Inertie	✗ valeur par défaut	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	observée ou mesurée	Cellier
	Surface Aiu	observée ou mesurée	4,93 m ²
	Surface Aue	observée ou mesurée	34 m ²
Mur 11	Etat isolation des parois du local non chauffé	document fourni	Non
	Surface	observée ou mesurée	0,78 m ²
	Matériau mur	observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	23 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non
Mur 12	Inertie	observée ou mesurée	Lourde
	Surface	observée ou mesurée	3,88 m ²
	Matériau mur	observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	23 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non
Mur 13	Inertie	observée ou mesurée	Lourde
	Surface	observée ou mesurée	3,87 m ²
	Matériau mur	observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non
Mur 14	Inertie	observée ou mesurée	Lourde
	Surface	observée ou mesurée	14,88 m ²
	Matériau mur	observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
Mur 14	Epaisseur mur	observée ou mesurée	50 cm

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Mur 15	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non
	Inertie	observée ou mesurée	Lourde
Mur 15	Surface	observée ou mesurée	26,74 m ²
	Matériau mur	observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non
	Inertie	observée ou mesurée	Lourde
Mur 16	Surface	observée ou mesurée	55,25 m ²
	Matériau mur	observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	75 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non
	Inertie	observée ou mesurée	Lourde
Mur 17	Surface	observée ou mesurée	24,16 m ²
	Matériau mur	observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	65 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non
	Inertie	observée ou mesurée	Lourde
Mur 18	Surface	observée ou mesurée	27,96 m ²
	Matériau mur	observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non
	Inertie	observée ou mesurée	Lourde
Mur 19	Surface	observée ou mesurée	6,24 m ²
	Matériau mur	observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	23 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non
	Inertie	observée ou mesurée	Lourde
Mur 20	Surface	observée ou mesurée	11,43 m ²
	Matériau mur	observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	23 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non
	Inertie	observée ou mesurée	Lourde
Mur 21	Surface	observée ou mesurée	23,09 m ²
	Matériau mur	observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	55 cm

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée		
Mur 22	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non	
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non	
	Inertie	observée ou mesurée	Lourde	
Mur 22	Surface	observée ou mesurée	12,47 m ²	
	Matériau mur	observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant	
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	55 cm	
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non	
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non	
	Inertie	observée ou mesurée	Lourde	
	Surface	observée ou mesurée	6,78 m ²	
Mur 23	Matériau mur	observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant	
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	55 cm	
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non	
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non	
	Inertie	observée ou mesurée	Lourde	
	Mur 24	Umur0 (saisie directe ou matériau mur inconnu)	✗ valeur par défaut	2,5 W/m ² K
		Surface	observée ou mesurée	3,78 m ²
Isolation : oui / non / inconnue		observée ou mesurée	Non	
Bâtiment construit en matériaux anciens		observée ou mesurée	Non	
Inertie		✗ valeur par défaut	Légère	
Mur 25	Surface	observée ou mesurée	14,58 m ²	
	Matériau mur	observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant	
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	60 cm	
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non	
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non	
	Inertie	observée ou mesurée	Légère	
Mur 26	Surface	observée ou mesurée	3,51 m ²	
	Matériau mur	observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant	
	Epaisseur mur	observée ou mesurée	55 cm	
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non	
	Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non	
	Inertie	observée ou mesurée	Lourde	
	Type de local non chauffé adjacent	observée ou mesurée	Comble fortement ventilé	
Plafond 1	Surface Aiu	observée ou mesurée	3,51 m ²	
	Surface Aue	observée ou mesurée	18,24 m ²	
	Etat isolation des parois du local non chauffé	document fourni	Non	
	Uph0 (saisie directe ou type plafond inconnu)	✗ valeur par défaut	2,5 W/m ² K	
	Surface	observée ou mesurée	18,66 m ²	
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non	
	Inertie	✗ valeur par défaut	Légère	
Plafond 1	Type de local non chauffé adjacent	observée ou mesurée	Combles perdus	
	Surface Aiu	observée ou mesurée	18,66 m ²	











































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Plafond 2	Surface Aue	observée ou mesurée	20,46 m ²
	Etat isolation des parois du local non chauffé	document fourni	Non
Plafond 2	Surface	observée ou mesurée	54,58 m ²
	Type	observée ou mesurée	Bois sur solives bois
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Inconnue
	Inertie	observée ou mesurée	Légère
	Surface	observée ou mesurée	12,1 m ²
Plafond 3	Type	observée ou mesurée	Plaques de plâtre
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Inconnue
	Inertie	observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	observée ou mesurée	Combles perdus
	Surface Aiu	observée ou mesurée	12,1 m ²
Plafond 3	Surface Aue	observée ou mesurée	13,31 m ²
	Etat isolation des parois du local non chauffé	document fourni	Non
	Surface	observée ou mesurée	4,35 m ²
	Type	observée ou mesurée	Plaques de plâtre
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Inconnue
Plafond 4	Inertie	observée ou mesurée	Légère
	Uph0 (saisie directe ou type plafond inconnu)	valeur par défaut	2,5 W/m ² K
	Surface	observée ou mesurée	90,43 m ²
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Oui
	Epaisseur isolant	document fourni	4 cm
Plafond 5	Inertie	valeur par défaut	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	observée ou mesurée	Combles perdus
	Surface Aiu	observée ou mesurée	90,43 m ²
	Surface Aue	observée ou mesurée	100 m ²
	Etat isolation des parois du local non chauffé	document fourni	Non
Plafond 6	Surface	observée ou mesurée	22,59 m ²
	Type	observée ou mesurée	Bois sur solives bois
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	Inertie	observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	observée ou mesurée	Combles perdus
Plafond 6	Surface Aiu	observée ou mesurée	22,59 m ²
	Surface Aue	observée ou mesurée	24,84 m ²
	Etat isolation des parois du local non chauffé	document fourni	Non
	Surface	observée ou mesurée	58,88 m ²
	Type de plancher bas	observée ou mesurée	Entrevous, terre-cuite, poutrelles béton
Plancher 1	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	Inertie	observée ou mesurée	Lourde
	Type d'adjacence	observée ou mesurée	Cellier
	Surface Aiu	observée ou mesurée	58,8 m ²
	Surface Aue	observée ou mesurée	99 m ²

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Plancher 2	Etat isolation des parois du local non chauffé	document fourni	Non
	Upb0 (saisie directe ou type plancher inconnu)	valeur par défaut	2 W/m²K
	Surface	observée ou mesurée	17,97 m²
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	Inertie	valeur par défaut	Légère
	Type d'adjacence	observée ou mesurée	Cellier
	Surface Aiu	observée ou mesurée	17,97 m²
	Surface Aue	observée ou mesurée	35 m²
	Etat isolation des parois du local non chauffé	document fourni	Non
Plancher 3	Surface	observée ou mesurée	101,07 m²
	Type de plancher bas	observée ou mesurée	Dalle béton
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Non
	Périmètre plancher déperditif sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-	observée ou mesurée	73,24 m
	Surface plancher sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non	observée ou mesurée	101,07 m²
	Inertie	observée ou mesurée	Lourde
Fenêtre 1	Type d'adjacence	observée ou mesurée	Terre-plein
	Surface de baies	observée ou mesurée	1,67 m²
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier ≥ 22mm)
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Ouest
	Fenêtre 2	Surface de baies	observée ou mesurée
Type de vitrage		observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive		observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage		observée ou mesurée	Air
Double fenêtre		observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage		observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
Type menuiserie		observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie		observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture		observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets		observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier ≥ 22mm)
Fenêtre 3	Orientation des baies	observée ou mesurée	Ouest
	Surface de baies	observée ou mesurée	0,25 m²
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air	











































Fiche technique du logement (suite)

	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Ouest
	Surface de baies	 observée ou mesurée	5,25 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Fenêtre 4	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie métallique sans rupture de pont thermique
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Portes-fenêtres coulissantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
	Type de masque proches	 observée ou mesurée	Baie sous un balcon ou auvent
	Surface de baies	 observée ou mesurée	0,45 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Fenêtre 5	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
	Surface de baies	 observée ou mesurée	0,51 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Fenêtre 6	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Fenêtre 7	Hauteur moyenne α , β	observée ou mesurée	(Latéral est , 22,5) (Central est , 22,5) (Central ouest , 10) (Latéral ouest , 10)
	Surface de baies	observée ou mesurée	4,96 m ²
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie métallique sans rupture de pont thermique
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	observée ou mesurée	Portes-fenêtres coulissantes
	Type volets	observée ou mesurée	Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Sud
	Type de masque proches	observée ou mesurée	Bale sous un balcon ou auvent
	Fenêtre 8	Surface de baies	observée ou mesurée
Type de vitrage		observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive		observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage		observée ou mesurée	Air
Double fenêtre		observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage		observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie		observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie		observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture		observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets		observée ou mesurée	Sans
Fenêtre 9	Orientation des baies	observée ou mesurée	Sud
	Surface de baies	observée ou mesurée	0,35 m ²
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Tunnel
Fenêtre 10	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Est
	Surface de baies	observée ou mesurée	0,35 m ²
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air
Fenêtre 10	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois











































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Fenêtre 11	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Est
	Surface de baies	 observée ou mesurée	0,35 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Fenêtre 12	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Est
	Surface de baies	 observée ou mesurée	0,87 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Fenêtre 13	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Homogène
	Hauteur α	 observée ou mesurée	15 °
	Surface de baies	 observée ou mesurée	0,62 m ²
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Fenêtre 14	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Homogène
Fenêtre 14	Hauteur α	 observée ou mesurée	15 °
	Surface de baies	 observée ou mesurée	1,79 m ²

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
Orientation des baies	observée ou mesurée	Nord
Type de masques lointains	observée ou mesurée	Homogène
Hauteur α	observée ou mesurée	15 °
Surface de baies	observée ou mesurée	2,41 m ²
Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
Orientation des baies	observée ou mesurée	Nord
Type de masques lointains	observée ou mesurée	Homogène
Hauteur α	observée ou mesurée	15 °
Surface de baies	observée ou mesurée	1,66 m ²
Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
Orientation des baies	observée ou mesurée	Nord
Type de masques lointains	observée ou mesurée	Homogène
Hauteur α	observée ou mesurée	15 °
Surface de baies	observée ou mesurée	1,25 m ²
Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Homogène
Hauteur α	 observée ou mesurée	15 °
Fenêtre 18		
Surface de baies	 observée ou mesurée	1,72 m ²
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (épaisseur tablier $\leq 22\text{mm}$)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Homogène
Hauteur α	 observée ou mesurée	15 °
Fenêtre 19		
Surface de baies	 observée ou mesurée	1,34 m ²
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Ouest
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Homogène
Hauteur α	 observée ou mesurée	15 °
Fenêtre 20		
Surface de baies	 observée ou mesurée	0,82 m ²
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Fenêtre 21	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier \geq 22mm)
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Ouest
	Type de masques lointains	observée ou mesurée	Homogène
	Hauteur α	observée ou mesurée	15 °
	Surface de baies	observée ou mesurée	2,12 m ²
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison \geq 75°)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Fenêtre 22	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
	Type volets	observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier \geq 22mm)
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Sud
	Type de masques lointains	observée ou mesurée	Non Homogène
	Hauteur moyenne α , β	observée ou mesurée	(Latéral est , 45) (Central est , 22,5) (Central ouest , 10) (Latéral ouest , 10)
	Surface de baies	observée ou mesurée	2,64 m ²
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison \geq 75°)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Fenêtre 23	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
	Type volets	observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier \geq 22mm)
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Sud
	Type de masques lointains	observée ou mesurée	Non Homogène
	Hauteur moyenne α , β	observée ou mesurée	(Latéral est , 45) (Central est , 22,5) (Central ouest , 10) (Latéral ouest , 10)
	Surface de baies	observée ou mesurée	2,5 m ²
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison \geq 75°)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Tunnel	
Type ouverture	observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes avec soubassement	
Type volets	observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier \geq 22mm)	

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Fenêtre 24	Orientation des baies	observée ou mesurée Sud	
	Type de masques lointains	observée ou mesurée Non Homogène	
	Hauteur moyenne α , β	observée ou mesurée (Latéral est, 45) (Central est, 22,5) (Central ouest, 10) (Latéral ouest, 10)	
	Surface de baies	observée ou mesurée 1,36 m ²	
	Type de vitrage	observée ou mesurée Simple vitrage vertical	
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée Non	
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée Air	
	Double fenêtre	observée ou mesurée Non	
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
	Type menuiserie	observée ou mesurée Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée Tunnel	
	Type ouverture	observée ou mesurée Fenêtres battantes	
	Type volets	observée ou mesurée Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier ≥ 22 mm)	
	Orientation des baies	observée ou mesurée Sud	
Fenêtre 25	Type de masques lointains	observée ou mesurée Non Homogène	
	Hauteur moyenne α , β	observée ou mesurée (Latéral est, 45) (Central est, 22,5) (Central ouest, 10) (Latéral ouest, 10)	
	Surface de baies	observée ou mesurée 0,88 m ²	
	Type de vitrage	observée ou mesurée Simple vitrage vertical	
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée Non	
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée Air	
	Double fenêtre	observée ou mesurée Non	
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
	Type menuiserie	observée ou mesurée Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée Nu Extérieur	
	Type ouverture	observée ou mesurée Fenêtres battantes	
	Type volets	observée ou mesurée Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu	
	Orientation des baies	observée ou mesurée Sud	
	Fenêtre 26	Surface de baies	observée ou mesurée 0,88 m ²
Type de vitrage		observée ou mesurée Simple vitrage vertical	
Présence couche peu émissive		observée ou mesurée Non	
Gaz de remplissage		observée ou mesurée Air	
Double fenêtre		observée ou mesurée Non	
Inclinaison vitrage		observée ou mesurée Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
Type menuiserie		observée ou mesurée Menuiserie Bois	
Positionnement de la menuiserie		observée ou mesurée Nu Extérieur	
Type ouverture		observée ou mesurée Fenêtres battantes	
Type volets		observée ou mesurée Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu	
Orientation des baies		observée ou mesurée Sud	
Fenêtre 27		Surface de baies	observée ou mesurée 2,94 m ²
		Type de vitrage	observée ou mesurée Simple vitrage vertical
		Présence couche peu émissive	observée ou mesurée Non
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée Air	











































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée		
Fenêtre 28	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Nu Extérieur	
	Type ouverture	observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes avec soubassement	
	Type volets	observée ou mesurée	Fermeture sans ajours en position déployée, volets roulants Alu	
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Sud	
	Surface de baies	observée ou mesurée	2,94 m ²	
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical	
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non	
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air	
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Nu Extérieur	
Fenêtre 29	Type ouverture	observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes avec soubassement	
	Type volets	observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)	
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Sud	
	Surface de baies	observée ou mesurée	0,53 m ²	
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical	
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non	
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air	
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Tunnel	
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
	Type volets	observée ou mesurée	Sans	
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Nord	
	Fenêtre 30	Surface de baies	observée ou mesurée	0,53 m ²
Type de vitrage		observée ou mesurée	Simple vitrage vertical	
Présence couche peu émissive		observée ou mesurée	Non	
Gaz de remplissage		observée ou mesurée	Air	
Double fenêtre		observée ou mesurée	Non	
Inclinaison vitrage		observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
Type menuiserie		observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
Positionnement de la menuiserie		observée ou mesurée	Tunnel	
Type ouverture		observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
Type volets		observée ou mesurée	Sans	
Orientation des baies		observée ou mesurée	Nord	
Fenêtre 31		Surface de baies	observée ou mesurée	1,2 m ²
		Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Nord
	Surface de baies	observée ou mesurée	1,2 m ²
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
Fenêtre 32	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Sud
	Surface de baies	observée ou mesurée	0,07 m ²
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
Fenêtre 33	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Sud
	Surface de baies	observée ou mesurée	0,07 m ²
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
Fenêtre 34	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Sud











































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée	
Fenêtre 35	Surface de baies	 observée ou mesurée	0,67 m ²	
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical	
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non	
	Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Air	
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel	
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
	Type volets	 observée ou mesurée	Sans	
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Est	
	Fenêtre 36	Surface de baies	 observée ou mesurée	1,31 m ²
		Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive		 observée ou mesurée	Non	
Gaz de remplissage		 observée ou mesurée	Air	
Double fenêtre		 observée ou mesurée	Non	
Inclinaison vitrage		 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
Type menuiserie		 observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
Positionnement de la menuiserie		 observée ou mesurée	Tunnel	
Type ouverture		 observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
Type volets		 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)	
Orientation des baies		 observée ou mesurée	Nord	
Type de masques lointains		 observée ou mesurée	Homogène	
Porte 1		Hauteur α	 observée ou mesurée	15 °
	Type de menuiserie	 observée ou mesurée	Bois	
	Type de porte	 observée ou mesurée	Vitrée 30-60% simple vitrage	
Porte 2	Surface	 observée ou mesurée	2,11 m ²	
	Type de menuiserie	 observée ou mesurée	Bois	
	Type de porte	 observée ou mesurée	Opaque pleine	
Porte 3	Surface	 observée ou mesurée	1,34 m ²	
	Type de menuiserie	 observée ou mesurée	Bois	
	Type de porte	 observée ou mesurée	Opaque pleine	
Linéaire Plancher 3 Mur 1	Surface	 observée ou mesurée	1,78 m ²	
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur	
Linéaire Plancher 3 Mur 2	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	9,04 m	
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur	
Linéaire Plancher 3 Mur 3	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	8,51 m	
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur	
Linéaire Plancher 3 Mur 4	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	9,41 m	
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur	
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	0,94 m	
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Plancher bas - Mur	

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Linéaire Plancher 3 Mur 5	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 3,08 m
Linéaire Plancher 3 Mur 6	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 3,44 m
Linéaire Plancher 3 Mur 7	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 2,35 m
Linéaire Plancher 3 Mur 8	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 3,59 m
Linéaire Plancher 3 Mur 9	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 10,78 m
Linéaire Plancher 3 Mur 10	Type de pont thermique	observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Type isolation	✗ valeur par défaut Mur 10 : ITI
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 1,08 m
Linéaire Mur 10 (à gauche du refend)	Type de pont thermique	observée ou mesurée Refend - Mur
	Type isolation	✗ valeur par défaut ITI
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 2,85 m
Linéaire Mur 10 (à droite du refend)	Type de pont thermique	observée ou mesurée Refend - Mur
	Type isolation	✗ valeur par défaut ITI
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 2,85 m
Linéaire Mur 9 (à gauche du refend)	Type de pont thermique	observée ou mesurée Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 2,45 m
Linéaire Mur 9 (à droite du refend)	Type de pont thermique	observée ou mesurée Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 2,45 m
Linéaire Mur 11 (à gauche du refend)	Type de pont thermique	observée ou mesurée Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 2,24 m
Linéaire Mur 11 (à droite du refend)	Type de pont thermique	observée ou mesurée Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 2,24 m
Linéaire Mur 12 (à gauche du refend)	Type de pont thermique	observée ou mesurée Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 2,27 m
Linéaire Mur 12 (à droite du refend)	Type de pont thermique	observée ou mesurée Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 2,27 m
Linéaire Mur 11 (à gauche du refend)	Type de pont thermique	observée ou mesurée Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 2,24 m
Linéaire Mur 11 (à droite du refend)	Type de pont thermique	observée ou mesurée Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 2,24 m
Linéaire Mur 13 (à gauche du refend)	Type de pont thermique	observée ou mesurée Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 2,24 m
Linéaire Mur 13 (à droite du refend)	Type de pont thermique	observée ou mesurée Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 2,24 m
Linéaire Mur 14 (à gauche du refend)	Type de pont thermique	observée ou mesurée Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 2,4 m
Linéaire Mur 14 (à droite du refend)	Type de pont thermique	observée ou mesurée Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée 2,4 m











































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Mur 15 (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,81 m
Linéaire Mur 15 (à droite du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,81 m
Linéaire Mur 16 (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,75 m
Linéaire Mur 16 (à droite du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,75 m
Linéaire Mur 17 (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,75 m
Linéaire Mur 17 (à droite du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,75 m
Linéaire Mur 18 (à gauche du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,75 m
Linéaire Mur 18 (à droite du refend)	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Refend - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,75 m
Linéaire Fenêtre 1 Mur 1	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,52 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 2 Mur 1	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,64 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Fenêtre 3 Mur 1	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2 m
Linéaire Fenêtre 4 Mur 2	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
Linéaire Fenêtre 5 Mur 3	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	9,24 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
Linéaire Fenêtre 5 Mur 3	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,92 m
Linéaire Fenêtre 5 Mur 3	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur



Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Linéaire Fenêtre 6 Mur 2	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	2,86 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtre 7 Mur 4	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	8,92 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 8 Mur 13	Position menuiseries	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	3,44 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Fenêtre 9 Mur 15	Retour isolation autour menuiserie	observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	2,4 m
Linéaire Fenêtre 10 Mur 15	Largeur du dormant menuiserie Lp	observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
Linéaire Fenêtre 11 Mur 15	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	2,4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	observée ou mesurée	Tunnel
Linéaire Fenêtre 12 Mur 16	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	2,4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 13 Mur 16	Position menuiseries	observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	3,94 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Fenêtre 14 Mur 16	Retour isolation autour menuiserie	observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	3,16 m
Linéaire Fenêtre 14 Mur 16	Largeur du dormant menuiserie Lp	observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	observée ou mesurée	Tunnel
Linéaire Fenêtre 14 Mur 16	Type de pont thermique	observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	5,36 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	observée ou mesurée	5 cm













































Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Fenêtre 15 Mur 16	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,5 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Fenêtre 16 Mur 16	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,38 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Fenêtre 17 Mur 16	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,7 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Fenêtre 18 Mur 16	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,26 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Fenêtre 19 Mur 17	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,86 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Fenêtre 20 Mur 17	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,68 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Fenêtre 21 Mur 18	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,24 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Fenêtre 22 Mur 18	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,84 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Fenêtre 23 Mur 18	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,7 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
Linéaire Fenêtre 24 Mur 18	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,82 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
Linéaire Fenêtre 25 Mur 19	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,14 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu extérieur
Linéaire Fenêtre 26 Mur 19	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,14 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu extérieur
Linéaire Fenêtre 27 Mur 19	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	7,12 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu extérieur
Linéaire Fenêtre 28 Mur 20	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	7,12 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu extérieur
Linéaire Fenêtre 29 Mur 21	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,96 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
Linéaire Fenêtre 30 Mur 21	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,96 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
Linéaire Fenêtre 31 Mur 21	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,4 m

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Fenêtre 32 Mur 23	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	1,1 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 33 Mur 24	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	1,1 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtre 34 Mur 24	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
Linéaire Fenêtre 35 Mur 25	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,78 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,97 m
Linéaire Fenêtre 36 Mur 16	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,77 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Porte 1 Mur 2	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	10 cm
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 valeur par défaut	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,11 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Porte 2 Mur 10	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	10 cm
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	observée ou mesurée	5,11 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	observée ou mesurée	5 cm
	Largeur du dormant menuiserie Lp	observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Porte 3 Mur 11			

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	10 cm
Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur

Fiche technique du logement (suite)

	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
équipements	Type d'installation de chauffage	observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire
	Type générateur	observée ou mesurée	Chaudière classique
	Surface chauffée	observée ou mesurée	321,63 m ²
	Année d'installation	valeur par défaut	1969
	Energie utilisée	observée ou mesurée	Fioul et Fioul
	Présence d'une ventouse	observée ou mesurée	Non
	QP0	valeur par défaut	1,12 kW
	Pn	valeur par défaut	28 kW
	Rpn	valeur par défaut	86,89 %
	Rpint	valeur par défaut	84,34 %
	Présence d'une veilleuse	observée ou mesurée	Non
	Type émetteur	observée ou mesurée	Radiateur
	Surface chauffée par émetteur	observée ou mesurée	321,63 m ²
	Type de chauffage	observée ou mesurée	Central
	Équipement d'intermittence	observée ou mesurée	Central avec minimum de température
	Présence de comptage	observée ou mesurée	Non
Chaudière classique	Type générateur	observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
	Année installation	observée ou mesurée	2015
	Energie utilisée	observée ou mesurée	Electricité
	Type production ECS	observée ou mesurée	Individuel
	Isolation du réseau de distribution	observée ou mesurée	Non
	Pièces alimentées contiguës	observée ou mesurée	Non
	Production en volume habitable	observée ou mesurée	Non
	Volume de stockage	observée ou mesurée	300 L
	Type de ballon	observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical
Catégorie de ballon	observée ou mesurée	B ou 2 étoiles	
Ventilation	Type de ventilation	observée ou mesurée	Ventilation par ouverture de fenêtres
	Année installation	document fourni	1900
	Plusieurs façades exposées	observée ou mesurée	Oui

Certificat de surface habitable

Définie par le code de la construction (art. R. 111-2), la surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres ; le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond.

Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés ..., locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

A Désignation du bâtiment

Adresse :	15 rue du Satou 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS	Type:	14
		Etage :	Rez-de-chaussée
		Bâtiment :	Sans objet
Numéro de lot :	Sans objet	Escalier :	Sans objet
Référence Cadastre :	BT - 45-51-52-53-54	Porte :	Sans objet

Nature du bâtiment : **Maison individuelle**

B Propriétaire

Nom/prénom :	M. SORTAIS Christian	N° Dossier :	6216 SORTAIS C
Immeuble :		Date de l'ordre de mission :	29/07/2021
Adresse :	15 rue du Satou	Mission effectuée le:	29/07/2021
CP/ville :	30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS		

Référence et date de réalisation

C Technicien ayant réalisé le métrage

Nom/prénom : **Laurent BONNET**

Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné est égale à :

Total : 319,83 m²

(Trois cent dix-neuf mètres carrés quatre-vingt-trois)

D Détail des surfaces par local

Pièce ou Local	Etage	Surface "habitable"	Surface "non habitable"
Chambre n°1	1er	12,311 m ²	0,000 m ²
Placard n°1	1er	0,660 m ²	0,000 m ²
Salle de bain/WC	1er	3,986 m ²	0,000 m ²
Chambre n°2	1er	14,993 m ²	0,210 m ²
Cuisine n°1	1er	18,296 m ²	0,571 m ²
Chambre n°3	1er	13,736 m ²	0,000 m ²
Salle d'eau n°1	1er	8,562 m ²	0,000 m ²
Dégagement n°1	1er	2,590 m ²	0,000 m ²
Chambre n°4	1er	17,556 m ²	0,000 m ²
Dégagement n°2	1er	2,456 m ²	0,340 m ²
Bureau	1er	17,911 m ²	0,000 m ²
Salle à manger	1er	16,597 m ²	0,000 m ²
Salon	1er	23,670 m ²	2,220 m ²
Couloir	1er	4,840 m ²	0,000 m ²
Chambre n°5	1er	11,936 m ²	0,000 m ²
Dégagement n°3	1er	1,280 m ²	0,000 m ²



Salle d'eau/WC	1er	3,120 m ²	0,120 m ²
Palier n°1	1er	8,240 m ²	3,690 m ²
Mezzanine	2ème	14,580 m ²	2,200 m ²
Placard n°2	2ème	0,000 m ²	0,000 m ²
Chambre n°6	2ème	18,900 m ²	0,000 m ²
Hall n°1	RDC	4,130 m ²	4,640 m ²
Palier n°2	1er	2,530 m ²	0,000 m ²
Chambre n°7	RDC	12,409 m ²	0,000 m ²
Dégagement n°5	RDC	1,280 m ²	0,000 m ²
Séjour	RDC	31,456 m ²	0,000 m ²
Chambre n°8	RDC	14,446 m ²	0,000 m ²
Cuisine n°2	RDC	10,626 m ²	0,000 m ²
Hall n°2	RDC	2,520 m ²	0,000 m ²
W.C.	RDC	1,480 m ²	0,000 m ²
Salle d'eau	RDC	2,828 m ²	0,000 m ²
Chambre n°9	RDC	19,903 m ²	2,110 m ²
Total		319,828 m²	16,101 m²

JUSTIFICATION DES SURFACES DEDUITES

Pièce ou Local	Etage	Surface « non habitable »	Justification
Chambre n°2	1er	0,210 m ²	Cheminée
Cuisine n°1	1er	0,571 m ²	Tablier comptoir
Dégagement n°2	1er	0,340 m ²	Escalier(s)
Salon	1er	2,220 m ²	Cheminée
Salle d'eau/WC	1er	0,120 m ²	Tablier
Palier n°1	1er	3,690 m ²	Escalier(s)
Mezzanine	2ème	0,840 m ²	Escalier(s)
Mezzanine	2ème	1,360 m ²	Sous rampant toiture. Hauteur < 1,80 m
Hall n°1	RDC	4,640 m ²	Escalier(s)
Chambre n°9	RDC	0,970 m ²	Cheminée
Chambre n°9	RDC	1,140 m ²	Hauteur < 1,80 m
Total		16,101 m²	

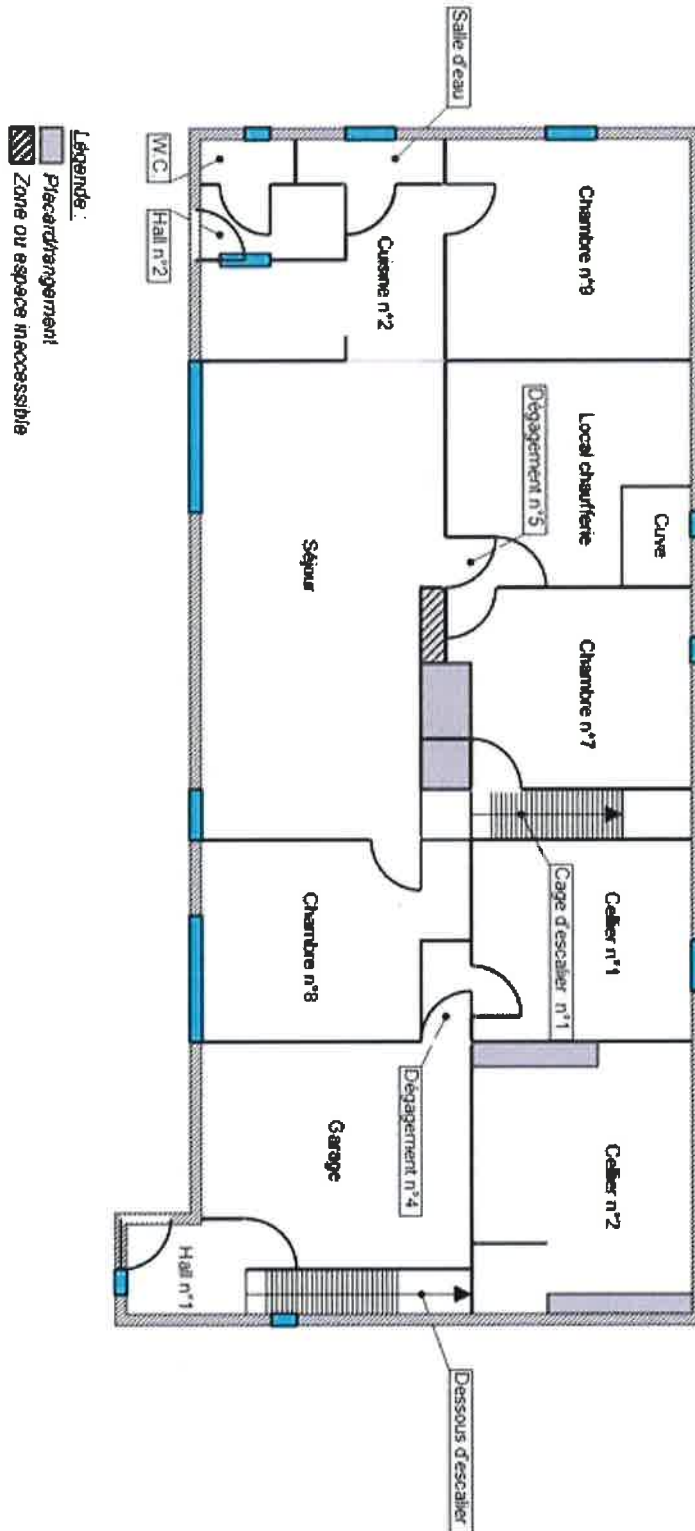
Annexes & Dépendances	Etage	Surface(s) Annexe(s)
Garage	RDC	16,678 m ²
Dégagement n°4	RDC	2,800 m ²
Cellier n°1	RDC	16,500 m ²
Cellier n°2	RDC	22,910 m ²
Local chaufferie	RDC	15,190 m ²
Terrasse n°1	1er	12,810 m ²
Terrasse n°2	1er	23,800 m ²
Terrasse n°2	1er	23,800 m ²
Terrasse n°1	1er	12,810 m ²
Total		147,298 m²

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par LOGIServices qu'à titre indicatif.



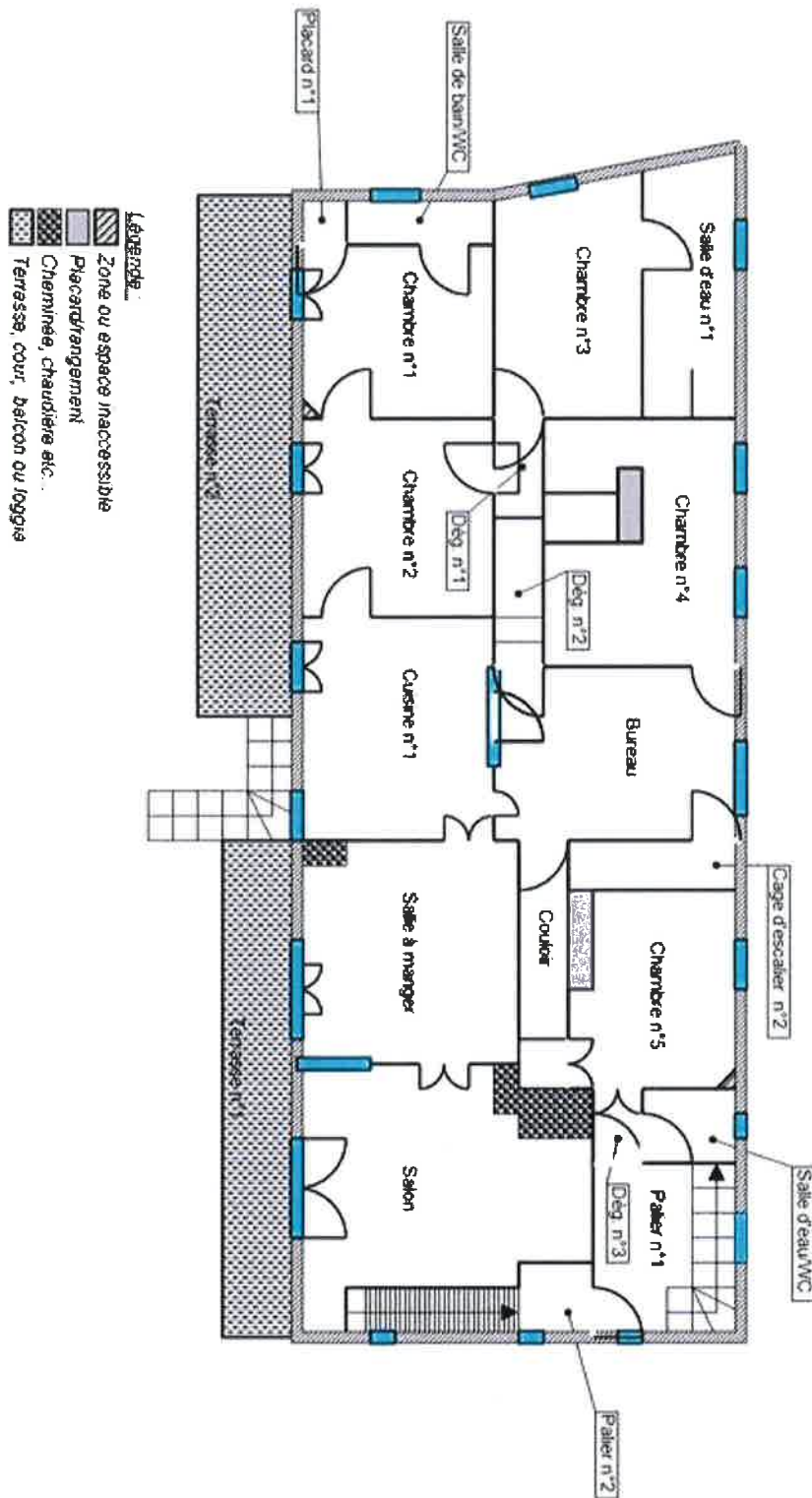
Documents annexes

Croquis - Rez-de-chaussée



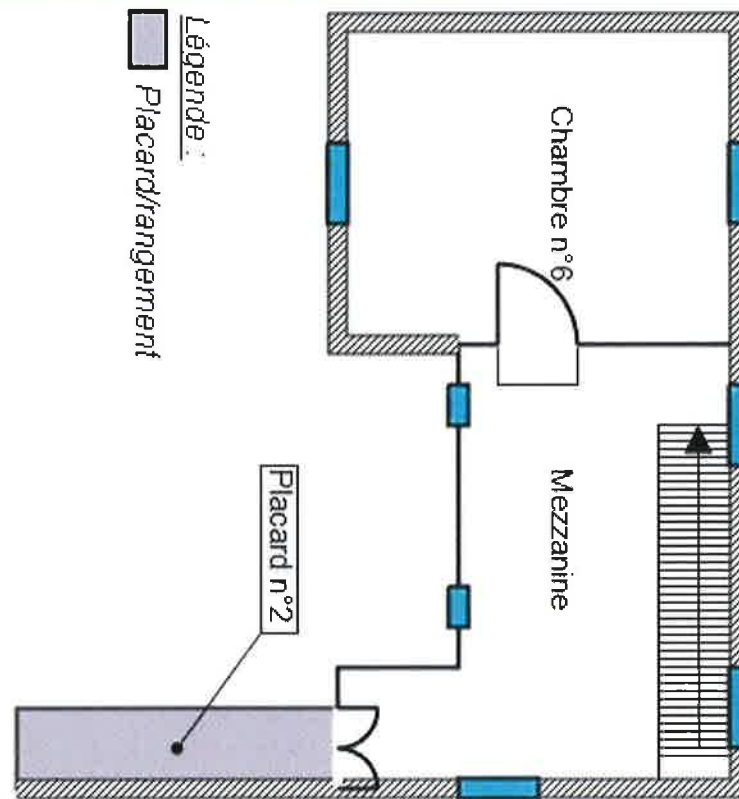


Croquis - 1er étage





Croquis - 2ème étage



E Cachet et signature

Fait à **Langlade**, le **13/08/2021**



Sarl au capital de 8000€
S. social: 1 place du Visago
30980 LANGLADE
RCS Nîmes 443 291 851

Le Technicien : **Laurent BONNET**

Le responsable du cabinet: **BONNET Laurent**

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Articles R.1334-29-7, R.1334-14, R.1334-15 et 16, R.1334-20 et 21 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n°2011-629 du 3 juin 2011) ; Arrêtés du 12 décembre 2012

A Informations Générales

A.1 Désignation du bâtiment

Adresse :	15 rue du Satou 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS	Nombre de Locaux :	14
Numéro de Lot :	Sans objet	Etage :	Rez-de-chaussée
Nature du bâtiment :	Maison individuelle	Bâtiment :	Sans objet
Référence Cadastre :	BT - 45-5 1-52-53-54	Porte :	Sans objet
Date du Permis de Construire :	Non communiquée	Escalier :	Sans objet
		Cat. du bâtiment :	Habitation (Maisons individuelles)

Propriétaire :

Nom/Prénom :	M. SORTAIS Christian
Adresse :	15 rue du Satou 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS

A.2 Désignation du donneur d'ordre



Nom :	SCP PELERIAUX E., GISCLARD A., BADAROUX-PELERIAUX O.		
Adresse :	1 rue Saint Marc 30000 NÎMES		
Qualité :	Cabinet d'huissiers		
Documents fournis :	Néant	Moyens mis à disposition :	Néant

A.3 Exécution de la mission

Rapport N° :	6216 SORTAIS A	Laboratoire d'Analyses :	Eurofins Analyse pour le Bâtiment Sud
Date du rapport :	13/08/2021	Adresse laboratoire :	75C Avenue de Pascalet 30310 VERGÈZE
Repérage réalisé le :	29/07/2021	Numéro d'accréditation :	1-5922
Par :	BONNET Laurent	Organisme RCP :	HDI GLOBAL SE
N° certificat de qualification :	8053777	Adresse assurance :	Tour Opus 12 - Défense 9 77 Esplanade Général de Gaulle 92914 NANTERRE CEDEX
Date d'obtention :	07/08/2017	N° de contrat d'assurance :	01012582-14002/358
Date de commande :	29/07/2021	Date de validité :	31/01/2022
Accompagnateur :	Donneur d'ordre		

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :
Bureau Véritas Certification - LE GUILLAUMET - 60 avenue de la Défense 92046 Paris La Defense

B Cachet du diagnostiqueur

 <p>Sarl au capital de 8000€ S. social: 1 place du Visago 30980 LANGLADE RCS Nîmes 443 291 851</p> 	Date d'établissement du rapport
	Fait à : Langlade le 13/08/2021
	Cabinet : LOGIServices
	Nom du responsable : BONNET Laurent
	Nom du diagnostiqueur : BONNET Laurent

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.



INFORMATIONS GENERALES	1
DESIGNATION DU BATIMENT	1
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE.....	1
EXECUTION DE LA MISSION	1
CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	1
DATE D'ETABLISSEMENT DU RAPPORT	1
SOMMAIRE	2
CONCLUSION(S)	4
IL EST NECESSAIRE D'AVERTIR DE LA PRESENCE D'AMIANTE TOUTE PERSONNE POUVANT INTERVENIR SUR OU A PROXIMITE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONCERNES OU DE CEUX LES RECOUVRANT OU LES PROTEGEANT	6
LISTE DES LOCAUX NON VISITES ET JUSTIFICATION.....	7
LISTE DES ELEMENTS NON INSPECTES ET JUSTIFICATION	7
PROGRAMME DE REPERAGE	8
LISTE A DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-20).....	8
LISTE B DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-21).....	8
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	9
RAPPORTS PRECEDENTS	9
.....	9
RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	9
LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION	10
DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE	12
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR.....	15
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE	15
LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.....	16
RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (MATERIAUX NON VISES PAR LA LISTE A OU LA LISTE B DE L'ANNEXE 13/9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE).....	17
COMMENTAIRES	17
ELEMENTS D'INFORMATION	18
ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	19
ANNEXE 2 – CROQUIS	27
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES	33

Ce rapport ne peut être utilisé pour satisfaire aux exigences du repérage avant démolition ou avant travaux.



ANNEXE 4 – ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS	37
ANNEXE 5 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.....	51
ATTESTATION(S)	53














D CONCLUSION(S)



Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Méthode	Etat de dégradation	Photo
3	Salle de bain/WC	1er	Conduit de fluide n°2	Sol	Amiante ciment	Jugement personnel	Matériaux dégradé	
27	Cellier n°2	RDC	Conduit de fluide n°2	Plafond	Amiante ciment	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	
			Conduit de fluide n°3	Plafond	Amiante ciment	Jugement personnel	Matériaux dégradé	
			Conduit de fluide n°1	Plafond	Amiante ciment	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	
33	Local chaufferie	RDC	Conduit de fluide n°3	D	Amiante ciment	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	
			Conduit de fluide n°4	D	Amiante ciment	Jugement personnel	Matériaux dégradé	
			Conduit de fluide n°5	D	Amiante ciment	Jugement personnel	Matériaux dégradé	
38	W.C.	RDC	Conduit de fluide n°3	Plafond	Amiante ciment	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	
41	Extérieur	RDC	Conduit de fluide n°4	C	Amiante ciment	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	
			Conduit de fluide n°3	C	Amiante ciment	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	
			Conduit de fluide n°6	A	Amiante ciment	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	



N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Méthode	Etat de dégradation	Photo
42	Couverture n°1	1er	Conduit de fluide	Couverture	Amiante ciment - Non peint	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	
45	Combles n°2	2ème	Conduit de fluide n°2	A	Amiante ciment - Non peint	Jugement personnel	Matériaux dégradé	

Il est nécessaire d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant

→ Recommandation(s) au propriétaire

EP - Evaluation périodique

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit
3	Salle de bain/WC	1er	Conduit de fluide n°2	Sol	Amiante ciment
27	Cellier n°2	RDC	Conduit de fluide n°2	Plafond	Amiante ciment
			Conduit de fluide n°1	Plafond	Amiante ciment
33	Local chaufferie	RDC	Conduit de fluide n°3	D	Amiante ciment
			Conduit de fluide n°4	D	Amiante ciment
38	W.C.	RDC	Conduit de fluide n°3	Plafond	Amiante ciment
			Conduit de fluide n°4	C	Amiante ciment
41	Extérieur	RDC	Conduit de fluide n°3	C	Amiante ciment
			Conduit de fluide n°6	A	Amiante ciment
42	Couverture n°1	1er	Conduit de fluide	Couverture	Amiante ciment - Non peint
45	Combles n°2	2ème	Conduit de fluide n°2	A	Amiante ciment - Non peint

AC1 - Action corrective de premier niveau

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit
27	Cellier n°2	RDC	Conduit de fluide n°3	Plafond	Amiante ciment
33	Local chaufferie	RDC	Conduit de fluide n°5	D	Amiante ciment


Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

N° Local	Local	Etag e	Elément	Zone	Matériau / Produit
32	Dégagement n°5	RDC	Conduit de fluide	D	Calorifuge - Laineux
33	Local chaufferie	RDC	Conduit de fluide n°6	E et F	Calorifuge - Laineux

Amiante



Liste des locaux non visités et justification

N° Local	Local	Etage	Justification
20	Placard n°2 	2ème	Porte obstruée par présence de livres et matériel de gymnastique.
48	Combles n°5	2ème	Les combles perdus ne présentent pas de trappe d'accès permettant leur contrôle.
49	Combles n°6	2ème	Les combles perdus ne présentent pas de trappe d'accès permettant leur contrôle.

La mission décrite sur la page de couverture du rapport n'a pu être menée à son terme : des investigations complémentaires devront être réalisées.

Les obligations réglementaires du propriétaire prévues aux articles R. 1334-15 à R. 1334-18 du code de la santé publique ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article 3 des arrêtés du 12 décembre 2012

Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun



E PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste A et liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) :

Liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-20)

COMPOSANT À SONDER OU À VÉRIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

L'opérateur communiquera au préfet les rapports de repérage de certains établissements dans lesquels il a identifié des matériaux de la liste A contenant de l'amiante dégradés, qui nécessitent des travaux de retrait ou confinement ou une surveillance périodique avec mesure d'empoussièrement. Cette disposition a pour objectif de mettre à la disposition des préfets toutes les informations utiles pour suivre ces travaux à venir et le respect des délais. Parallèlement, le propriétaire transmettra au préfet un calendrier de travaux et une information sur les mesures conservatoires mises en œuvre dans l'attente des travaux. Ces transmissions doivent également permettre au préfet d'être en capacité de répondre aux cas d'urgence (L.1334-16)

Liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-21)

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
1. Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu. Enduits projetés, panneaux de cloisons.
2. Planchers et plafonds	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres. Planchers.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés. Dalles de sol
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...), Clapets/volets coupe-feu Portes coupe-feu. Vide-ordures.	Conduits, enveloppes de calorifuges. Clapets, volets, rebouchage. Joints (tresses, bandes). Conduits.
4. Éléments extérieurs	
Toitures. Bardages et façades légères. Conduits en toiture et façade.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux. Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.



F CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : Erreur ! Source du renvoi introuvable.

Le repérage a pour objectif une recherche et un constat de la présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante selon la liste citée au programme de repérage.

Conditions spécifiques du repérage :

Ce repérage est limité aux matériaux accessibles sans travaux destructifs c'est-à-dire n'entraînant pas de réparation, remise en état ou ajout de matériau ou ne faisant pas perdre sa fonction au matériau.

En conséquence, les revêtements et doublages (des plafonds, murs, sols ou conduits) qui pourraient recouvrir des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ne peuvent pas être déposés ou détruits.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

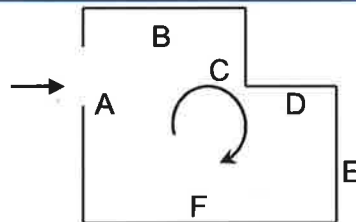
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :





G RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni.

H RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE


LISTE DES PIÈCES VISITÉES/NON VISITÉES ET JUSTIFICATION

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
1	Chambre n°1	1er	OUI	
2	Placard n°1	1er	OUI	
3	Salle de bain/WC	1er	OUI	
4	Chambre n°2	1er	OUI	
5	Cuisine n°1	1er	OUI	
6	Chambre n°3	1er	OUI	
7	Salle d'eau n°1	1er	OUI	
8	Dégagement n°1	1er	OUI	
9	Chambre n°4	1er	OUI	
10	Dégagement n°2	1er	OUI	
11	Bureau	1er	OUI	
12	Salle à manger	1er	OUI	
13	Salon	1er	OUI	
14	Couloir	1er	OUI	
15	Chambre n°5	1er	OUI	
16	Dégagement n°3	1er	OUI	
17	Salle d'eau/WC	1er	OUI	
18	Palier n°1	1er	OUI	
19	Mezzanine	2ème	OUI	
20	 Placard n°2	2ème	NON	<i>Porte obstruée par présence de livres et matériel de gymnastique.</i>
21	Chambre n°6	2ème	OUI	
22	Hall n°1	RDC	OUI	
23	Garage	RDC	OUI	
24	Palier n°2	1er	OUI	
25	Dégagement n°4	RDC	OUI	
26	 Cellier n°1	RDC	OUI	
27	Cellier n°2	RDC	OUI	
28	Dessous d'escalier	RDC	OUI	
29	Cage d'escalier n°1	RDC	OUI	
30	Cage d'escalier n°2	1er	OUI	
31	Chambre n°7	RDC	OUI	
32	Dégagement n°5	RDC	OUI	
33	Local chaufferie	RDC	OUI	
34	Séjour	RDC	OUI	
35	Chambre n°8	RDC	OUI	
36	Cuisine n°2	RDC	OUI	
37	Hall n°2	RDC	OUI	
38	W.C.	RDC	OUI	
39	Salle d'eau	RDC	OUI	
40	Chambre n°9	RDC	OUI	
41	Extérieur	RDC	OUI	
42	Couverture n°1	1er	OUI	
43	Couverture n°2	2ème	OUI	
44	Combles n°1	2ème	OUI	
45	Combles n°2	2ème	OUI	
46	Combles n°3	2ème	OUI	
47	Combles n°4	2ème	OUI	
48	Combles n°5	2ème	NON	<i>Les combles perdus ne présentent pas de trappe d'accès permettant leur contrôle.</i>



N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
49	Combles n°6	2ème	NON	<i>Les combles perdus ne présentent pas de trappe d'accès permettant leur contrôle.</i>
50	Couverture n°3	3ème	OUI	
51	Cellier entrée	RDC	OUI	
52	Cellier n°3	RDC	OUI	
53	Cellier n°4	RDC	OUI	
54	Cellier n°5	RDC	OUI	
55	Terrasses cellier	1er	OUI	
56	Terrasse n°1	1er	OUI	
57	Terrasse n°2	1er	OUI	


DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
1	Chambre n°1	1er	Murs	A, B, C, D	Plâtre - Crépi peint
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher bas	Sol	Carrelage
2	Placard n°1	1er	Murs	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher bas	Sol	Béton
3	Salle de bain/WC	1er	Murs	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher bas	Sol	Carrelage
4	Chambre n°2	1er	Murs	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher bas	Sol	Carrelage
5	Cuisine n°1	1er	Murs	A, B, C, D	Plâtre - Crépi peint
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher bas	Sol	Carrelage
6	Chambre n°3	1er	Murs	A, B, C, D	Plâtre - Crépi peint
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher bas	Sol	Carrelage
7	Salle d'eau n°1	1er	Murs	A, B, C, D, E, F, G, H	Plâtre - Peinture/tapisserie
			Plafond	Plafond	Plâtre - Tapisserie
			Plancher bas	Sol	Carrelage
8	Dégagement n°1	1er	Murs	A, B, C, D, E, F, G, H	Plâtre - Crépi peint
			Plafond	Plafond	Bois - Peinture
			Plancher bas	Sol	Carrelage
9	Chambre n°4	1er	Murs	A, B, C, D, E, F, G, H, I, J	Plâtre - Crépi peint
			Plafond	Plafond	Bois - Peinture
			Plancher bas	Sol	Carrelage
10	Dégagement n°2	1er	Murs	A, B, C, D	Plâtre - Crépi peint
			Plafond	Plafond	Bois - Peinture
			Plancher bas	Sol	Carrelage
11	Bureau	1er	Murs	A, B, C, D	Plâtre - Crépi peint
			Plafond	Plafond	Bois - Peinture
			Plancher bas	Sol	Carrelage
12	Salle à manger	1er	Murs	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher bas	Sol	Carrelage
13	Salon	1er	Murs	A, B, C, D, E, F, G, H, I, J	Mortier - Peinture
			Plafond	Plafond	Aggloméré bois - Tapisserie
			Plancher bas	Sol	Carrelage
14	Couloir	1er	Murs	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie
			Plafond	Plafond	Plâtre - Tapisserie
			Plancher bas	Sol	Carrelage
15	Chambre n°5	1er	Murs	A, B, C, D, E, F, G	Plâtre - Tapisserie
			Plafond	Plafond	Plâtre - Tapisserie
			Plancher bas	Sol	Carrelage
16	Dégagement n°3	1er	Murs	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie
			Plafond	Plafond	Plâtre - Tapisserie
			Plancher bas	Sol	Carrelage
17	Salle d'eau/WC	1er	Murs	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie
			Plafond	Plafond	Plâtre - Tapisserie
			Plancher bas	Sol	Carrelage
18	Palier n°1	1er	Murs	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie
			Plafond	Plafond	Plâtre - Tapisserie

Amiante



N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			Plancher bas	Sol	Carrelage
19	Mezzanine	2ème	Murs	A, B, C, D, E, F	Plâtre - Tapisserie
			Plafond	Plafond	Plâtre - Tapisserie
			Plancher bas	Sol	Carrelage
21	Chambre n°6	2ème	Murs	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie
			Plafond	Plafond	Plâtre - Tapisserie
			Plancher bas	Sol	Carrelage
22	Hall n°1	RDC	Murs	A, B, C, D, E, F	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher bas	Sol	Carrelage
23	Garage	RDC	Murs	A, B, C, D, E, F	Mortier - Peinture
			Plafond	Plafond	Mortier - Peinture
			Plancher bas	Sol	Béton
24	Palier n°2	1er	Murs	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Tapisserie
			Plancher bas	Sol	Carrelage
25	Dégagement n°4	RDC	Murs	A, B, C, D	Mortier - Peinture
			Plafond	Plafond	Mortier - Peinture
			Plancher bas	Sol	Béton
26	Cellier n°1	RDC	Murs	A, B, C, D	Mortier - Peinture
			Plafond	Plafond	Mortier - Peinture
			Plancher bas	Sol	Béton
27	Cellier n°2	RDC	Murs	A, B, C, D	Mortier - Non peint
			Plafond	Plafond	Mortier - Non peint
			Plancher bas	Sol	Béton
28	Dessous d'escalier	RDC	Murs	A, B, C, D	Mortier - Peinture
			Plafond	Plafond	Béton - Peinture
			Plancher bas	Sol	Béton
29	Cage d'escalier n°1	RDC	Murs	A, B, C, D	Mortier - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher bas	Sol	Béton
30	Cage d'escalier n°2	1er	Murs	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher bas	Sol	Béton
31	Chambre n°7	RDC	Murs	A, B, C, D, E, F	Mortier - Peinture
			Plafond	Plafond	Voutains briques - Peinture
			Plancher bas	Sol	Béton - Moquette
32	Dégagement n°5	RDC	Murs	A, B, C, D	Crépi - Peinture
			Plafond	Plafond	Crépi - Peinture
			Plancher bas	Sol	Béton
33	Local chaufferie	RDC	Murs	A, B, C, D, E, F	Mortier - Peinture
			Plafond	Plafond	Mortier - Peinture
			Plancher bas	Sol	Béton
34	Séjour	RDC	Murs	A, B, C, D, E, F	Crépi - Peinture
			Plafond	Plafond	Lambris bois - Vernis
			Plancher bas	Sol	Carrelage
35	Chambre n°8	RDC	Murs	A, B, C, D, E, F	Crépi - Peinture
			Plafond	Plafond	Crépi - Peinture
			Plancher bas	Sol	Parquet bois
36	Cuisine n°2	RDC	Murs	A, F	Crépi - Peinture
			Murs	B, C, D, E	Plâtre - Tapisserie
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
37	Hall n°2	RDC	Plancher bas	Sol	Carrelage
			Murs	A, B, C, D	Crépi - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
38	W.C.	RDC	Murs	A, B, C, D	Crépi - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture



N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			Plancher bas	Sol	Carrelage
39	Salle d'eau	RDC	Murs	A, B, C, D	Crépi - Peinture
			Plafond	Plafond	Lambris bois - Vernis
			Plancher bas	Sol	Carrelage
40	Chambre n°9	RDC	Murs	A, B, C, D	Enduit - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher bas	Sol	Granito
42	Couverture n°1	1er	Couverture	Couverture	Tuiles terre-cuite
43	Couverture n°2	2ème	Couverture	Couverture	Tuiles terre-cuite
44	Combles n°1	2ème	Murs	A, B, C, D	Pierres - Non peint
			Plafond	Plafond	Tuiles terre-cuite
			Plancher bas	Sol	Bois/plâtre
45	Combles n°2	2ème	Murs	A, B, C, D	Pierres - Non peint
			Plafond	Plafond	Tuiles terre-cuite
			Plancher bas	Sol	Bois
46	Combles n°3	2ème	Murs	A, B, C, D	Pierres - Non peint
			Plafond	Plafond	Tuiles terre-cuite
			Plancher bas	Sol	Bois/plâtre
47	Combles n°4	2ème	Murs	A, B, C, D	Pierres - Non peint
			Plafond	Plafond	Tuiles terre-cuite
			Plancher bas	Sol	Bois/plâtre
			Pannes	A	Bois - Non peint
			Voliges	A	Bois - Non peint
			Arbalétriers	A	Bois - Non peint
51	Cellier entrée	RDC	Murs	A, B, C, D	Pierres - Non peint
			Plafond	Plafond	Crépi - Non peint
			Plancher bas	Sol	Terre
52	Cellier n°3	RDC	Murs	A, B, C, D	Pierres - Non peint
			Plafond	Plafond	Pierres - Non peint
			Plancher bas	Sol	Terre
53	Cellier n°4	RDC	Murs	A, B, C, D	Pierres - Non peint
			Plafond	Plafond	Pierres - Non peint
			Plancher bas	Sol	Terre
54	Cellier n°5	RDC	Murs	A, B, C, D, E, F, G, H	Pierres - Non peint
			Plafond	Plafond	Pierres - Non peint
			Plancher bas	Sol	Terre
			Grille sécurité	E	Métal - Non peint
			Linteau	E	Bois - Non peint
			IPN	Plafond	Métal - Non peint
55	Terrasses cellier	1er	Murets	A, B, C, D	Pierres - Non peint
			Plancher bas	Sol	Béton - Non peint
56	Terrasse n°1	1er	Plinthes	A	Carrelage - Non peint
			Murets	A, B, C, D	Pierres - Non peint
			Plafond	Plafond	Pierres - Non peint
			Plancher bas	Sol	Béton - Non peint
57	Terrasse n°2	1er	Plinthes	A	Carrelage - Non peint
			Murets	A, B, C, D	Crépi - Peinture
			Plancher bas	Sol	Pierres - Non peint
			Garde-corps	A	Métal - Peinture



LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Présence	Critère de décision	Etat de dégradation	Obligation / Préconisations
3	Salle de bain/WC	1er	Conduit de fluide n°2	Sol	Amiante ciment	A	Jugement personnel	MD	EP
27	Cellier n°2	RDC	Conduit de fluide n°2	Plafond	Amiante ciment	A	Jugement personnel	MND	EP
			Conduit de fluide n°3	Plafond	Amiante ciment	A	Jugement personnel	MD	AC I
			Conduit de fluide n°1	Plafond	Amiante ciment	A	Jugement personnel	MND	EP
33	Local chaufferie	RDC	Conduit de fluide n°3	D	Amiante ciment	A	Jugement personnel	MND	EP
			Conduit de fluide n°4	D	Amiante ciment	A	Jugement personnel	MD	EP
			Conduit de fluide n°5	D	Amiante ciment	A	Jugement personnel	MD	AC I
38	W.C.	RDC	Conduit de fluide n°3	Plafond	Amiante ciment	A	Jugement personnel	MND	EP
41	Extérieur	RDC	Conduit de fluide n°4	C	Amiante ciment	A	Jugement personnel	MND	EP
			Conduit de fluide n°3	C	Amiante ciment	A	Jugement personnel	MND	EP
			Conduit de fluide n°6	A	Amiante ciment	A	Jugement personnel	MND	EP
42	Couverture n°1	1er	Conduit de fluide	Couverture	Amiante ciment - Non peint	A	Jugement personnel	MND	EP
45	Combles n°2	2ème	Conduit de fluide n°2	A	Amiante ciment - Non peint	A	Jugement personnel	MD	EP

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

Néant



LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

N° Local	Local / partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Critère de décision
3	Salle de bain/WC	1er	Conduit de fluide n°1	Sol	PVC		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
5	Cuisine n°1	1er	Conduit de fluide n°1	C	PVC		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
			Conduit de fluide n°2	C	PVC		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
			Conduit de fluide n°3	Plafond	Métal - Peinture		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
7	Salle d'eau n°1	1er	Conduit de fluide n°1	A	PVC - Peinture		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
			Conduit de fluide n°2	Sol	Plomb - Non peint		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
9	Chambre n°4	1er	Conduit de fluide n°1	Sol	PVC - Non peint		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
			Conduit de fluide n°2	H	PVC - Non peint		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
17	Salle d'eau/WC	1er	Conduit de fluide	A	PVC		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
27	Cellier n°2	RDC	Conduit de fluide n°4	Plafond	PVC		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
32	Dégagement n°5	RDC	Conduit de fluide	D	Calorifuge - Laineux	P001	Résultat d'analyse (P001)
33	Local chaufferie	RDC	Conduit de fluide n°1	D	PVC		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
			Conduit de fluide n°2	D	Métal		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
			Conduit de fluide n°6	E et F	Calorifuge - Laineux	P001	Résultat d'analyse (P001)
35	Chambre n°8	RDC	Conduit de fluide	C	PVC		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
36	Cuisine n°2	RDC	Conduit de fluide n°1	A	PVC		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
			Conduit de fluide n°2	B	Métal		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
38	W.C.	RDC	Conduit de fluide n°1	B	PVC		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
			Conduit de fluide n°2	C	PVC		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
39	Salle d'eau	RDC	Conduit de fluide	D	PVC		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
41	Extérieur	RDC	Murs	A, B, C, D	Crépi - Peinture		Jugement personnel

Amiante



N° Local	Local / partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence préèvement	Critère de décision
			Conduit de fluide n°1	C	PVC		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
			Conduit de fluide n°2	C	PVC		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
			Conduit de fluide n°5	C	Zinc		
45	Combles n°2	2ème	Conduit de fluide n°1	A	PVC - Non peint		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (matériaux non visés par la liste A ou la liste B de l'annexe 13/9 du code de la santé publique)

Néant

LEGENDE

Présence	A : Amiante	N : Non Amianté	a? : Probabilité de présence d'Amiante	
Etat de dégradation des Matériaux	F, C, FP	BE : Bon état	DL : Dégradations locales	ME : Mauvais état
	Autres matériaux	MND : Matériau(x) non dégradé(s)	MD : Matériau(x) dégradé(s)	
Obligation matériaux de type Flocage, calorifugeage ou faux-plafond (résultat de la grille d'évaluation)	1	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation		
	2	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement		
	3	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement		
Recommandations des autres matériaux et produits. (résultat de la grille d'évaluation)	EP	Evaluation périodique		
	AC1	Action corrective de premier niveau		
	AC2	Action corrective de second niveau		

COMMENTAIRES

Néant

« Evaluation périodique »

Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit.

Cette évaluation périodique consiste à :

- a) contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

« Action corrective de premier niveau »

Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés.

Rappel : l'obligation de faire intervenir une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement ou pour les autres opérations de maintenance.

Cette action corrective de premier niveau consiste à :

- a) rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux ou produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que, le cas échéant, leur protection, demeurent en bon état de conservation.

Amiante



I ELEMENTS D'INFORMATION

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.



Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org



ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

ELEMENT : Conduit de fluide n°4		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
SORTAIS	6216 SORTAIS	RDC - Extérieur
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Amiante ciment		BONNET Laurent
Localisation		Résultat
Conduit de fluide n°4 - C		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		
		
ELEMENT : Conduit de fluide n°3		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
SORTAIS	6216 SORTAIS	RDC - Extérieur
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Amiante ciment		BONNET Laurent
Localisation		Résultat
Conduit de fluide n°3 - C		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		
		




ELEMENT : Conduit de fluide n°5		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
SORTAIS	6216 SORTAIS	RDC - Local chaufferie
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Amiante ciment		BONNET Laurent
Localisation		Résultat
Conduit de fluide n°5 - D		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Action Corrective de 1er niveau		
Emplacement		




ELEMENT : Conduit de fluide n°2		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
SORTAIS	6216 SORTAIS	2ème - Combles n°2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Amiante ciment - Non peint		BONNET Laurent
Localisation		Résultat
Conduit de fluide n°2 - A		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		





ELEMENT : Conduit de fluide		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
SORTAIS	6216 SORTAIS	1er - Couverture n°1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Amiante ciment - Non peint		BONNET Laurent
Localisation		Résultat
Conduit de fluide - Couverture		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		
		

ELEMENT : Conduit de fluide n°6		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
SORTAIS	6216 SORTAIS	RDC - Extérieur
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Amiante ciment		BONNET Laurent
Localisation		Résultat
Conduit de fluide n°6 - A		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		
		



ELEMENT : Conduit de fluide n°4		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
SORTAIS	6216 SORTAIS	RDC - Local chaufferie
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Amiante ciment		BONNET Laurent
Localisation		Résultat
Conduit de fluide n°4 - D		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Conduit de fluide n°3		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
SORTAIS	6216 SORTAIS	RDC - Cellier n°2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Amiante ciment		BONNET Laurent
Localisation		Résultat
Conduit de fluide n°3 - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Action Corrective de 1er niveau		
Emplacement		





ELEMENT : Conduit de fluide n°2

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
SORTAIS	6216 SORTAIS	RDC - Cellier n°2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Amiante ciment		BONNET Laurent
Localisation	Résultat	
Conduit de fluide n°2 - Plafond	Présence d'amiante	
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Conduit de fluide n°1

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
SORTAIS	6216 SORTAIS	RDC - Cellier n°2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Amiante ciment		BONNET Laurent
Localisation	Résultat	
Conduit de fluide n°1 - Plafond	Présence d'amiante	
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



**ELEMENT : Conduit de fluide n°3**

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
SORTAIS	6216 SORTAIS	RDC - W.C.
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Amiante ciment		BONNET Laurent
Localisation	Résultat	
Conduit de fluide n°3 - Plafond	Présence d'amiante	
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		

**ELEMENT : Conduit de fluide n°3**

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
SORTAIS	6216 SORTAIS	RDC - Local chaufferie
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Amiante ciment		BONNET Laurent
Localisation	Résultat	
Conduit de fluide n°3 - D	Présence d'amiante	
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		






ELEMENT : Conduit de fluide n°2		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
SORTAIS	6216 SORTAIS	1er - Salle de bain/WC
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Amiante ciment		BONNET Laurent
Localisation	Résultat	
Conduit de fluide n°2 - Sol	Présence d'amiante	
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



PRELEVEMENT : P001		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
SORTAIS	6216 SORTAIS	RDC - Dégagement n°5
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Calorifuge - Laineux	29/07/2021	BONNET Laurent
Localisation	Résultat	
Conduit de fluide - D	absence d'amiante	
Emplacement		





PRELEVEMENT : P001		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
SORTAIS	6216 SORTAIS	RDC - Local chaufferie
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Calorifuge - Laineux	29/07/2021	BONNET Laurent
Localisation		Résultat
Conduit de fluide n°6 - E et F		absence d'amiante
Emplacement		
		



ANNEXE 2 – CROQUIS

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : 15 rue du Satou 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS	
N° dossier :	6216 SORTAIS			N° planche :	1/6
N° planche :	1/6	Version:	0	Type :	Croquis
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis - Rez-de-chaussée

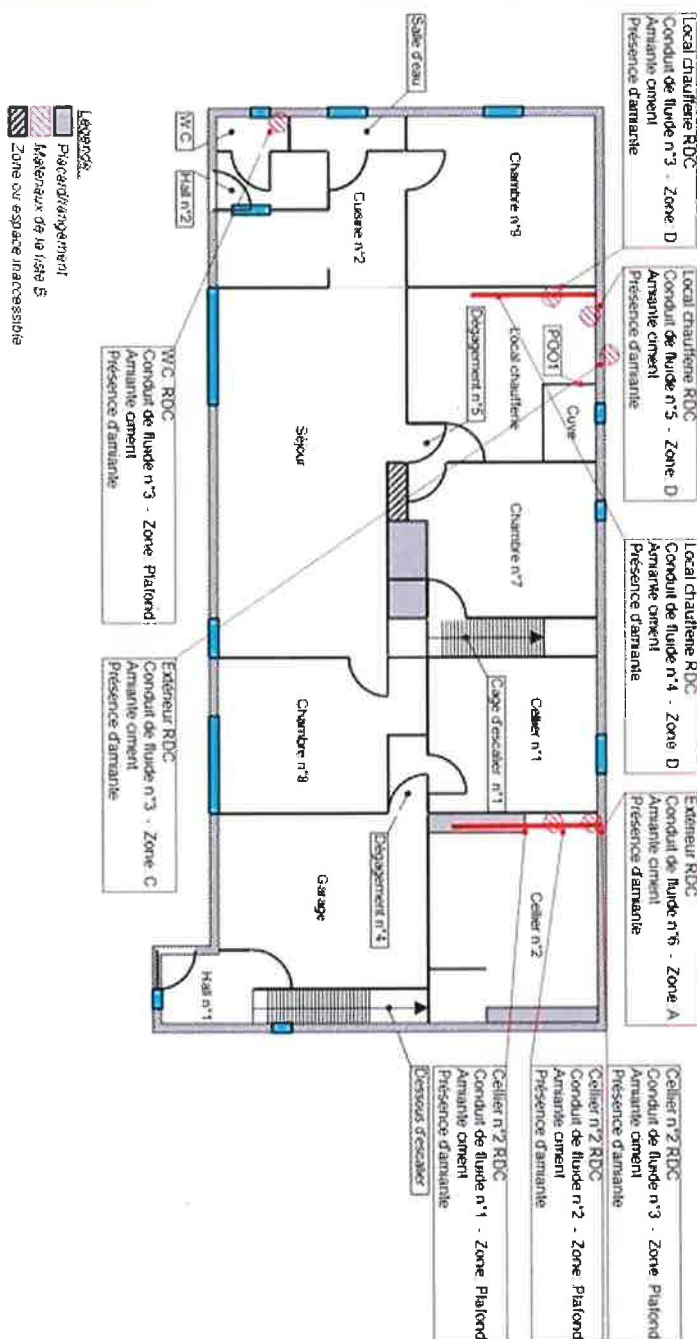




PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : 15 rue du Satou 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS	
N° dossier :	6216 SORTAIS			Bâtiment – Niveau : Croquis - 1er étage	
N° planche :	2/6	Version: 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics				

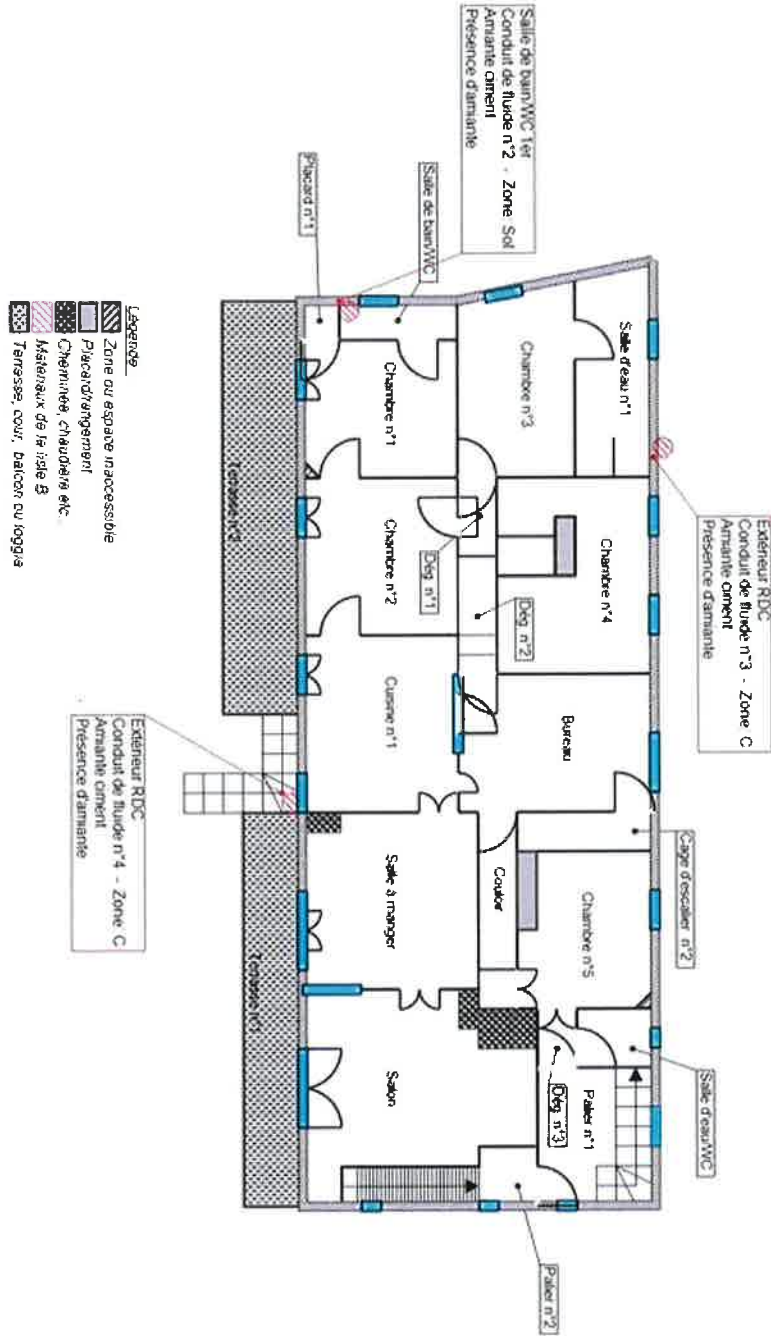




PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble : 15 rue du Satou 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS	
N° dossier :	6216 SORTAIS			Bâtiment - Niveau : Croquis - 2ème étage	
N° planche :	3/6	Version: 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics				

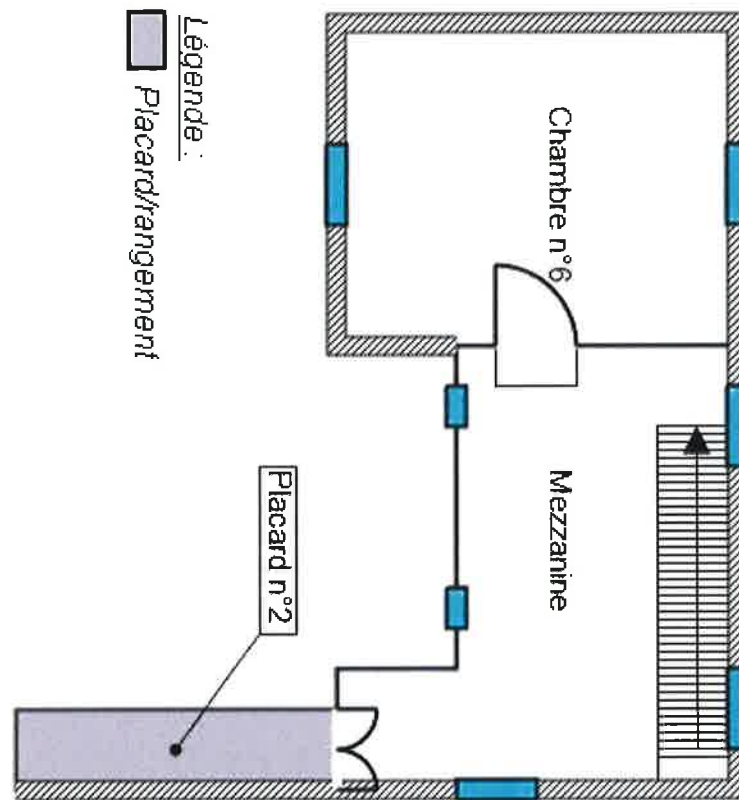






PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	
N° dossier :	6216 SORTAIS			15 rue du Satou	
N° planche :	4/6	Version: 0	Type :	30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment - Niveau :	Croquis - Combles

- Légende :**
-  Matériaux de la liste B
 -  Zone ou espace inaccessible

Combles n°2 2ème
Conduit de fluide n°2 - Zone: A
Amiante ciment Non peint
Présence d'amiante

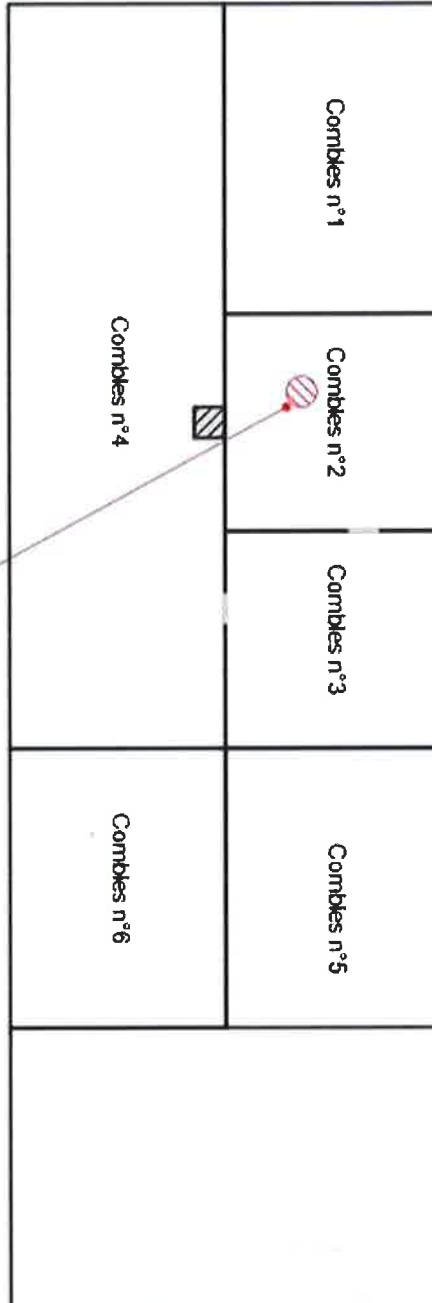






PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	
N° dossier :	6216 SORTAIS			15 rue du Satou	
N° planche :	5/6	Version: 0	Type :	30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis - Couvertures

Légende :
 Matériaux de la liste B
 Zone ou espace inaccessible

Couverture 1er
Conduit de fluide - Zone: Couverture
Amiante ciment Non peint
Présence d'amiante

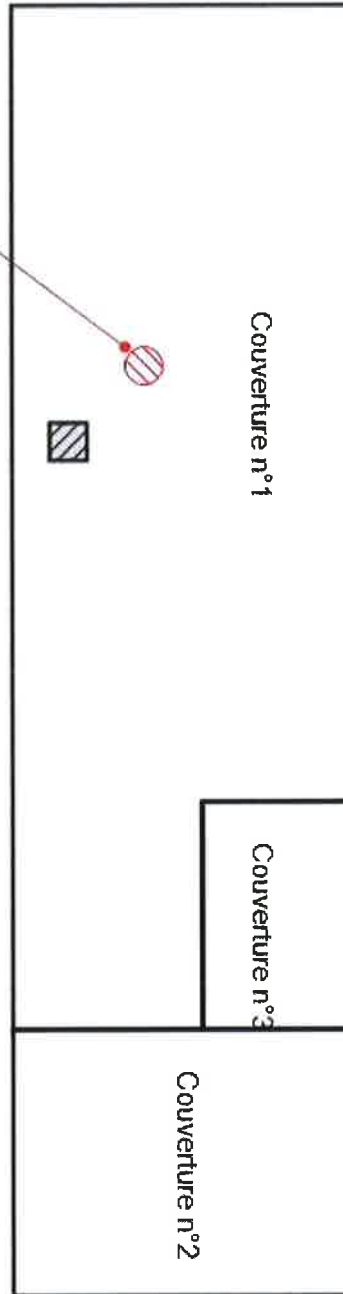
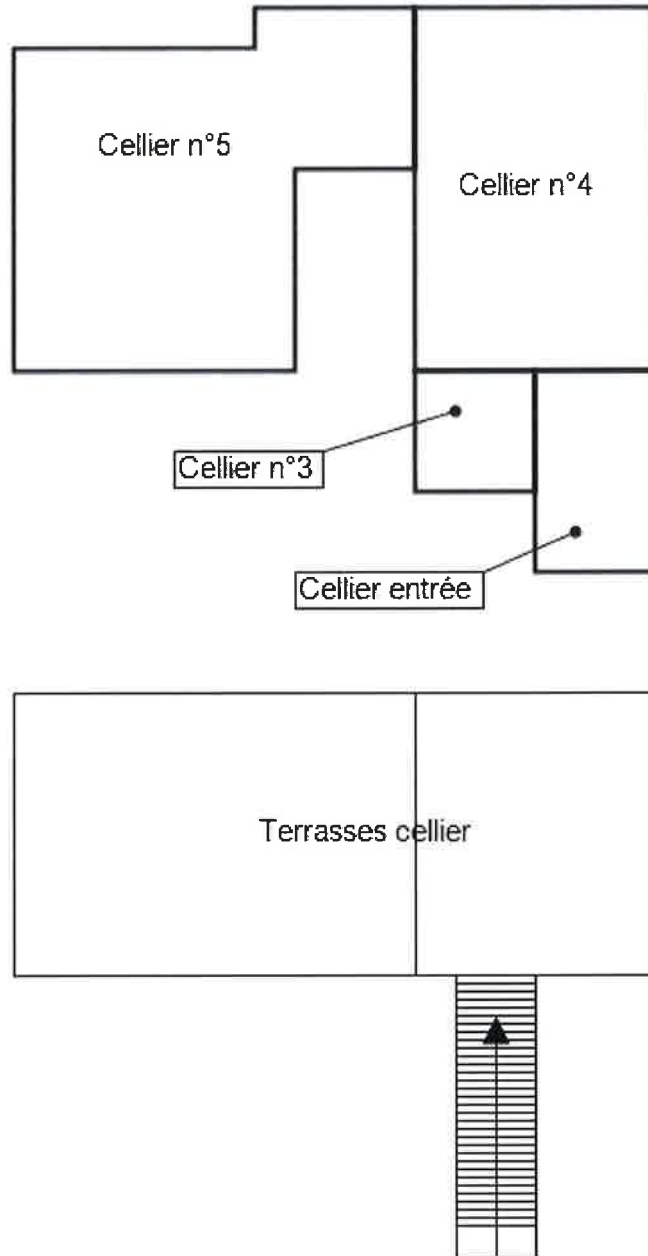




PLANCHE DE REPERAGE USUEL					
N° dossier :	6216 SORTAIS			Adresse de l'immeuble :	15 rue du Satou 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS
N° planche :	6/6	Version: 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis - Cellier et terrasse





ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Procès verbal d'analyse



Analyses pour le Bâtiment

LOGISERVICES
Monsieur Laurent BONNET
1 Place du Visago
30980 LANGLADE

Notre référence : AR-21-KE-043882-01

Numéro de dossier : 21KE020256

Référence de dossier :

6216 SORTAIS A - SORTAIS Christian (M.)

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joints les rapports d'analyse relatifs aux échantillons suivants :

- N° 21KE020256-001 - Référence P001-RDC - Local chaufferie - E et F - Conduit de fluide n°6 - Calorifuge - Laineux, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud SAS
75 Avenue de Pascalet
F-30310 VERGEZE

Tél: +33 (0) 4 66 73 16 84 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 600 000€ RCS Nîmes SIRET 804 354 819 00018 TVA FR28 804 354 819 APE 7120B



eurofins

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT SUD SAS
Analyses
75C Avenue de Pascalet
30310 VERGEZE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-059798-01 Date d'émission de rapport : 16/08/2021 16:30 Page1/2
Référence laboratoire N° : 21RI073803 Référence de suivi du dossier N° : 21KE020256
Reçu au laboratoire le : 11/08/2021 Date de réception : 10/08/2021
Date d'analyse : 16/08/2021
Référence dossier Client: 21KE020256 - 6216 SORTAIS A - SORTAIS Christian (M)

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyse	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	21KE020256-001 - P001-RDC - Local chaufferie - E et F - Conduit de fluide n°6 - Calorifuge - Laineux	Matériau fibreux de type boure de calorifuge (de différentes couleurs)	MET / LT7D	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MET:Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NF X 43-050: Janvier 1996

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue polonaise et stockée en interne par le laboratoire.

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et au LAB GTA44, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par META indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.

Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.

"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.

NB 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° AB 1609 et est disponible sur <https://pca.gov.pl/>.

NB 7 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client.

NB 8 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18)

NB 9 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-059798-01

Date d'émission de rapport : 16/08/2021 16:30

Page 2/2

Référence laboratoire N° : 21RI073803

Référence de suivi du dossier N° : 21KE020256

Reçu au laboratoire le : 11/08/2021

Date de réception : 10/08/2021

Date d'analyse : 18/08/2021

Référence dossier Client: 21KE020256 - 6216 SORTAIS A - SORTAIS Christian (M.)

Validé et approuvé par :

Katarzyna Słowik
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 80
82-200 Malbork, POLSKA



ANNEXE 4 – ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B

En cas de présence avérée d'amiante dans un matériaux de liste B,
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Conclusions possibles	
EP	Evaluation périodique
AC1	Action corrective de 1 ^{er} niveau
AC2	Action corrective de 2 nd niveau

« Evaluation périodique »

Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit.

Cette évaluation périodique consiste à :

- contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

« Action corrective de premier niveau »

Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés.

Rappel : l'obligation de faire intervenir une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement ou pour les autres opérations de maintenance.

Cette action corrective de premier niveau consiste à :

- rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux ou produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que, le cas échéant, leur protection, demeurent en bon état de conservation.

« Action corrective de second niveau »

Qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation.

Cette action corrective de second niveau consiste à :

- prendre, tant que les mesures mentionnées au c) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation, et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.



EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 1

**En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti**

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6216 SORTAIS A
Date de l'évaluation	29/07/2021
Bâtiment	Maison individuelle 15 rue du Satou 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS
Pièce ou zone homogène	Salle de bain/WC
Elément	Conduit de fluide n°2
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	Sol
Destination déclarée du local	Salle de bain/WC
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	Type de recommandation
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	

Protection physique étanche <input type="checkbox"/>				EP
	Matériau non dégradé <input type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque faible d'extension de la dégradation <input checked="" type="checkbox"/>	EP
		Ponctuelle <input checked="" type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2



EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 2

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6216 SORTAIS A
Date de l'évaluation	29/07/2021
Bâtiment	Maison individuelle 15 rue du Satou 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS
Pièce ou zone homogène	Cellier n°2
Élément	Conduit de fluide n°2
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	Cellier n°2
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation

Protection physique étanche <input type="checkbox"/>				EP
	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>		Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
		Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2



EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 3

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6216 SORTAIS A
Date de l'évaluation	29/07/2021
Bâtiment	Maison individuelle 15 rue du Satou 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS
Pièce ou zone homogène	Cellier n°2
Elément	Conduit de fluide n°3
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	Cellier n°2
Recommandation	Action Corrective de 1er niveau

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation

Protection physique étanche <input type="checkbox"/>				EP
	Matériau non dégradé <input type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>			Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
		Ponctuelle <input checked="" type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input checked="" type="checkbox"/>	AC1
	Matériau dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>		



EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 4

**En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti**

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6216 SORTAIS A
Date de l'évaluation	29/07/2021
Bâtiment	Maison individuelle 15 rue du Satou 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS
Pièce ou zone homogène	Cellier n°2
Élément	Conduit de fluide n°1
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	Cellier n°2
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation

Protection physique étanche <input type="checkbox"/>				EP
	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>			Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
		Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>		Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>		



EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 5

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6216 SORTAIS A
Date de l'évaluation	29/07/2021
Bâtiment	Maison individuelle 15 rue du Satou 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS
Pièce ou zone homogène	Local chaufferie
Élément	Conduit de fluide n°3
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	D
Destination déclarée du local	Local chaufferie
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation

Protection physique étanche <input type="checkbox"/>				EP
	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>		



EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 6

**En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti**

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6216 SORTAIS A
Date de l'évaluation	29/07/2021
Bâtiment	Maison individuelle 15 rue du Satou 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS
Pièce ou zone homogène	Local chaufferie
Élément	Conduit de fluide n°4
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	D
Destination déclarée du local	Local chaufferie
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	Type de recommandation
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	

Protection physique étanche <input type="checkbox"/>				EP
	Matériau non dégradé <input type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>			Risque faible d'extension de la dégradation <input checked="" type="checkbox"/>	EP
		Ponctuelle <input checked="" type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
	Matériau dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>		



EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 7

**En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti**

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6216 SORTAIS A
Date de l'évaluation	29/07/2021
Bâtiment	Maison individuelle 15 rue du Satou 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS
Pièce ou zone homogène	Local chaufferie
Élément	Conduit de fluide n°5
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	D
Destination déclarée du local	Local chaufferie
Recommandation	Action Corrective de 1er niveau

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation

Protection physique étanche <input type="checkbox"/>				EP
	Matériau non dégradé <input type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>			Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
		Ponctuelle <input checked="" type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input checked="" type="checkbox"/>	AC1
		Matériau dégradé <input checked="" type="checkbox"/>	Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
			Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2



EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 8

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6216 SORTAIS A
Date de l'évaluation	29/07/2021
Bâtiment	Maison individuelle 15 rue du Satou 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS
Pièce ou zone homogène	W.C.
Élément	Conduit de fluide n°3
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	W.C.
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation

Protection physique étanche <input type="checkbox"/>				EP
	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>		Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>		Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
			Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2



EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 9

**En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti**

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6216 SORTAIS A
Date de l'évaluation	29/07/2021
Bâtiment	Maison individuelle 15 rue du Satou 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS
Pièce ou zone homogène	Extérieur
Élément	Conduit de fluide n°4
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	C
Destination déclarée du local	Extérieur
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation

Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>			EP
			Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>		Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
		Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2



EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 10

**En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti**

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6216 SORTAIS A
Date de l'évaluation	29/07/2021
Bâtiment	Maison individuelle 15 rue du Satou 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS
Pièce ou zone homogène	Extérieur
Élément	Conduit de fluide n°3
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	C
Destination déclarée du local	Extérieur
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	Type de recommandation
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	

Protection physique étanche <input type="checkbox"/>				EP
	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>			Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
		Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>		Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>		



EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 11

**En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti**

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6216 SORTAIS A
Date de l'évaluation	29/07/2021
Bâtiment	Maison individuelle 15 rue du Satou 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS
Pièce ou zone homogène	Extérieur
Élément	Conduit de fluide n°6
Matériau / Produit	Amiante ciment
Repérage	A
Destination déclarée du local	Extérieur
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation

Protection physique étanche <input type="checkbox"/>				EP
	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>			Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
		Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>		Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>		



EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 12

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6216 SORTAIS A
Date de l'évaluation	29/07/2021
Bâtiment	Maison individuelle 15 rue du Satou 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS
Pièce ou zone homogène	Couverture n°1
Élément	Conduit de fluide
Matériau / Produit	Amiante ciment - Non peint
Repérage	Couverture
Destination déclarée du local	Couverture n°1
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation

Protection physique étanche <input type="checkbox"/>				EP
	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>		Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>		Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
			Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2



EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 13

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6216 SORTAIS A
Date de l'évaluation	29/07/2021
Bâtiment	Maison individuelle 15 rue du Satou 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS
Pièce ou zone homogène	Combles n°2
Élément	Conduit de fluide n°2
Matériau / Produit	Amiante ciment - Non peint
Repérage	A
Destination déclarée du local	Combles n°2
Recommandation	Évaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation

Protection physique étanche <input type="checkbox"/>				EP
	Matériau non dégradé <input type="checkbox"/>	Risque de dégradation faible ou à terme <input type="checkbox"/>		EP
		Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>		AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>			Risque faible d'extension de la dégradation <input checked="" type="checkbox"/>	EP
	Matériau dégradé <input checked="" type="checkbox"/>	Ponctuelle <input checked="" type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>
			Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2



ANNEXE 5 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Les recommandations générales de sécurité (Arrêté du 21 décembre 2012)

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique. La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées. Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrément important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997. En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises. Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés. De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations. Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente. Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation. Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.



4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



ATTESTATION(S)

Tour Opus 12 – Défense 9
77 Esplanade du Général de Gaulle
92914 PARIS LA DEFENSE CEDEX
478 913 882 RCS Nanterre
N° SIRET 478 913 882 000 54



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Nous soussignés HDI Global SE, Tour Opus 12 - La Défense 9 - 77 Esplanade du Général de Gaulle - 92914 PARIS LA DEFENSE CEDEX, agissant au nom et pour le compte de HDI GLOBAL SPECIALTY SE, Société européenne au capital de 121 600 000 EUR dont le siège est à Roderbruchstraße 26, 30655 Hannover - Allemagne - Registre de commerce de Hannover sous le numéro HRB 211924, Entreprise soumise au contrôle de Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin), Graurheindorfer Str. 108, 53117 Bonn, opérant en France en vertu de la Libre Prestation de Services, attestons que la société suivante :

LOGISERVICES
Monsieur Laurent BONNET
1 place du Visago
30980 LANGLADE

est titulaire auprès de notre Compagnie, du contrat n° 01012582-14002/358, ayant pour objet de garantir cette société contre les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile et résultant de dommages causés aux tiers dans l'exercice de ses activités de :

- L'établissement du « Constat de Risque d'Exposition au Plomb » prévu aux articles L. 1334-5 à L. 1334-8 du Code de la santé publique.
- La réalisation du « diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures », prévu par l'article L. 1334-1 du Code de la santé publique.
- L'établissement de « l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante » prévu à l'article L. 1334-13 du Code de la santé publique à l'exclusion de toute activité d'extraction, d'exploitation et d'enlèvement d'amiante
- La réalisation du diagnostic dit « diagnostic amiante friable » consistant en l'établissement de l'attestation de présence ou d'absence de flocages, calorifugeages et faux plafonds et le cas échéant de la présence ou de l'absence d'amiante, prévue par les articles R. 1334-14 et suivants du Code de la santé publique. La recherche de la présence d'amiante prévue à l'article L. 1334-12-1 du Code de la santé publique et le cas échéant, la réalisation du diagnostic de l'état de conservation de l'amiante prévu par ce même texte à l'exclusion de toute activité d'extraction, d'exploitation et d'enlèvement d'amiante
- L'établissement du « Dossier Technique Amiante » prévu par l'article R. 1334-25 du Code de la santé publique. Sont couverts dans le cadre de cette disposition, le diagnostic amiante réalisé avant démolition et le diagnostic amiante réalisé avant travaux À L'EXCLUSION DE TOUTE ACTIVITÉ D'EXTRACTION, D'EXPLOITATION ET D'ENLEVEMENT D'AMIANTE.
- Le diagnostic Amiante avant travaux ou démolition À L'EXCLUSION DE TOUTE ACTIVITÉ D'EXTRACTION, D'EXPLOITATION ET D'ENLEVEMENT D'AMIANTE
- L'établissement de « l'état relatif à la présence de termites » prévu à l'article L. 133-6 du Code de la construction et de l'habitation et aux articles L. 133-1 et R. 133-1 du Code de la construction et de l'habitation.
- L'établissement de « l'état de l'installation intérieure de gaz » prévu à l'article L. 134-6 du Code de la construction et de l'habitation.
- La réalisation du « Diagnostic Performance Energétique » prévu à l'article L. 134-1 du Code de la construction et de l'habitation.
- L'établissement de « l'état de l'installation intérieure d'électricité » prévu à l'article L. 134-7 du Code de la construction et de l'habitation.
- L'établissement de « l'état des risques et pollutions » prévu à l'article L. 125-5, 1 et R. 125-24 du Code de l'environnement. L'établissement du « certificat dit de la loi Carrez » réalisé en application des dispositions de l'article 46 de la loi du 18 décembre 1996 et du décret du 23 mai 1997.
- La réalisation d'une « synthèse d'étude thermique » conformément à l'arrêté du 24 mai 2006.
- Etablissement d'un « état parasitaire » (insecte xylophage et champignons lignivores).
- La réalisation de « l'état de lieux » en application de l'article 3 alinéa 2 de la loi 6 juillet 1989.
- La réalisation de « l'état descriptif du logement avant et après travaux » prévu par le décret n° 2003-1219 du 19 décembre 2003, dans le cadre de la loi dite « de Robien ».
- Le mesurage, réalisé dans le cadre de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009, avant la mise en location du bien, de la surface habitable telle que définie par l'article R. 111-2 du Code de la construction et de l'habitation.
- L'établissement du « diagnostic du plomb dans l'eau potable » prévu aux articles L. 1321-2 du Code de la santé

Page 1/2

HDI Global Specialty SE
T +49 511 5604 2909
F +49 511 5604 4909
www.hdi-specialty.com

Insurance company licensed by
Bundesanstalt für
Finanzdienstleistungsaufsicht,
Graurheindorfer Str. 108,
53117 Bonn, Germany

Registered office Roderbruchstraße 26,
30655 Hannover, Germany
Commercial Register Hannover, Germany
Company Number HRB 211924
Supervisory Board Ulrich Wärrin/Chairman
Executive Board Ralph Beuter/Chairman, Andreas
Bierschenk, Thomas Stock, Richard Taylor



- publique et R. 1321-64 et 65 du code de la santé publique.
- L'établissement de « l'état des nuisances sonores aériennes » prévu à l'article L. 112-11 du Code de l'urbanisme.
- L'établissement de relevé de surface (loi Carrez ou équivalent) pour le compte d'huissiers.
- L'établissement de relevé de surface habitable tel que défini à l'article R 111-2 du code de la Construction et de l'Habitat

Les garanties s'exercent à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE	MONTANT DES GARANTIES	
Erreurs professionnelles	500 000 €	par sinistre et
	500 000 €	par période d'assurance
<i>Dont</i>		
Dommages résultants d'infections Informatiques	75 000 EUR	par sinistre et
		par période d'assurance
Dommages aux documents confiés	100 000 EUR	par sinistre et
		par période d'assurance
RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION		
Tous Dommages Confondus (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)	6 100 000 EUR	par sinistre
<i>Dont</i>		
Dommages matériels et immatériels consécutifs	800 000 EUR	par sinistre
Dommages immatériels non consécutifs	305 000 EUR	par sinistre
Faute inexcusable de l'employeur	1 000 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance
Vol commis par les Préposés	15 300 EUR	par sinistre
Dommages aux Biens confiés	EXCLUS	
Atteinte à l'environnement	600 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance

La présente attestation valable pour la période d'assurance du 01/02/2021 au 31/01/2022, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur.

Fait à Paris, le jeudi 4 février 2021

Pour la Compagnie

Le Courtier par délégation

Page 2/2

HDI Global Specialty SE
T +49 511 5604 2909
F +49 511 5604 4909
www.hdi-specialty.com

Insurance company licensed by
Bundesanstalt für
Finanzdienstleistungsaufsicht,
Grauhendorfer Str. 108,
53117 Bonn, Germany

Registered office: Rodenbruchstrasse 26,
30655 Hannover, Germany
Commercial Register Hannover, Germany
Company Number HRB 211924
Supervisory Board Ulrich Waiß/Chairman
Executive Board Ralph Beuter/Chairman, Andreas
Beerschen, Thomas Stock, Richard Taylor

ETAT DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES

Arrêté du 7 décembre 2011, Arrêté du 14 décembre 2009, Arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'Arrêté du 29 mars 2007, Article L 133-6 du code de la construction et de l'habitation. Norme NF P 03-201 de mars 2012.

A Date de la visite et temps passé sur site

Date :	29/07/2021	Durée de la visite :	2 h 30 min	Réf. du rapport :	6216 SORTAIS T
--------	-------------------	----------------------	-------------------	-------------------	-----------------------

B Désignation du ou des bâtiments

Adresse :	15 rue du Satou	Nombre de pièce :	14
Code postal/ville :	30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS	Etage :	Rez-de-chaussée
Département :	Gard	Bâtiment :	Sans objet
Nature du bâtiment :	Maison individuelle	Porte :	Sans objet
Numéro de Lot :	Sans objet	Escalier :	Sans objet
Référence Cadastre :	BT - 45-51-52-53-54	Document(s) joint(s) :	Néant
Mitoyenneté :	OUI	Le site se situe dans une zone délimitée par arrêté préfectoral - comme étant infestée par les termites ou susceptible de l'être à court terme.	
Bâti :	OUI		
Annexes :			

Encombrement constaté :

Logement très encombré.

Descriptif du bien :

Il s'agit d'une villa avec 2 étages sur rez-de-chaussée se décomposant comme suit:

- Rez-de-chaussée: 2 halls, WC, salle d'eau, 3 chambres, 2 dégagements, local chaufferie, 2 celliers et un garage,
- 1er étage: cuisine, 5 chambres, 2 paliers, cage d'escalier, placard, salle d'eau/WC, salle d'eau/WC, 3 dégagements, salon, salle à manger, bureau, salle d'eau,
- 2ème étage: mezzanine, placard et une chambre.

C Désignation du client

Désignation du client		Si le client n'est pas le donneur d'ordre	
Nom, prénom	SCP PELERIAUX E., GISCLARD A., BADAROUX-PELERIAUX O.	Nom, prénom :	
Qualité :	Cabinet d'huissiers	Qualité :	
Adresse :	1 rue Saint Marc 30000 NÎMES	Adresse :	
Propriétaire et accompagnateur			
Propriétaire :	M. SORTAIS Christian		
Adresse :	15 rue du Satou		
CP/ville :	30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS		
Accompagnateur :	Donneur d'ordre		




D Identification de l'opérateur effectuant l'état relatif à la présence de termites			
Raison sociale et nom de l'entreprise		Désignation de l'opérateur de diagnostic	
Coordonnées de l'entreprise :	EURL LOGIServices	Nom, prénom	BONNET Laurent
Adresse :	1 place du Visago	N° de certification :	8053777
CP/ville :	30980 Langlade	Date d'obtention certificat :	07/08/2017
N° de siret :	44329185100022	Organisme de certification :	Bureau Véritas Certification
Compagnie d'assurance de la société			
Organisme RCP :	HDI GLOBAL SE		
N° de contrat assurance :	01012582-14002/358		
Date de validité du contrat :	31/01/2022		

E Identification des bâtiments et parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas :

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
RDC			
Hall n°1	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	
	Murs - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Porte d'entrée Porte/chambranle ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée Porte/chambranle int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Appuis de fenêtre n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure fenêtre n°1 - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Ensemble des contremarches - Carrelage	Absence d'indice	
	Ensemble des marches - Carrelage	Absence d'indice	
	Nezs de marches - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Main-courante n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Main-courante n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Appuis de fenêtre n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure fenêtre n°2 - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
Fenêtre n°2 Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice		

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Garde-corps - Métal Peinture	Absence d'indice	
Garage	Murs - Mortier Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Mortier Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Béton	Absence d'indice	
	Portail garage Dormant - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Portail garage Tablier - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure porte n°1 - Mortier Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure porte n°2 - Mortier Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°3 - Bois Peinture	Absence d'indice	
Dégagement n°4	Murs - Mortier Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Mortier Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Béton	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice	
Cellier n°1 	Murs - Mortier Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Mortier Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Béton	Absence d'indice	
	Embrasure porte - Mortier Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure fenêtre - Mortier Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Garde-corps - Métal Peinture	Absence d'indice	
Cellier n°2	Murs - Mortier Non peint	Absence d'indice	
	Plafond - Mortier Non peint	Absence d'indice	
	Plancher bas - Béton	Absence d'indice	
	Porte-chambranle - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°1 Chambranle(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°1 Ouvrant(s) extérieur(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°1 Ouvrant(s) intérieur(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°2 Chambranle(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°2 Ouvrant(s) extérieur(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°2 Ouvrant(s) intérieur(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Conduit de fluide - Amiante ciment	Absence d'indice	
Dessous d'escalier	Murs - Mortier Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Béton Peinture	Absence d'indice	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Plancher bas - Béton	Absence d'indice	
Cage d'escalier n°1	Murs - Mortier Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Béton	Absence d'indice	
	Porte-chambranle - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Ensemble des marches - Carrelage	Absence d'indice	
	Faux-limon - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Limon - Mortier Non peint	Absence d'indice	
	Chambre n°7	Murs - Mortier Peinture	Absence d'indice
Plafond - Voutains briques Peinture		Absence d'indice	
Plancher bas - Béton Moquette		Absence d'indice	
Porte-chambranle n°1 - Bois Peinture		Absence d'indice	
Trappe de visite Dormant - Bois Non peint		Absence d'indice	
Trappe de visite Panneau - Bois Non peint		Absence d'indice	
Porte-chambranle n°2 - Bois Peinture		Absence d'indice	
Porte-chambranle n°3 - Bois Peinture		Absence d'indice	
Embrasure fenêtre - Plâtre Peinture		Absence d'indice	
Fenêtre Battant/dormant ext. - Bois Peinture		Absence d'indice	
Fenêtre Battant/dormant int. - Bois Peinture		Absence d'indice	
Garde-corps - Métal Peinture		Absence d'indice	
Porte(s) placard Chambranle(s) - Bois Non peint		Absence d'indice	
Porte(s) placard Ouvrant(s) extérieur(s) - Bois Non peint		Absence d'indice	
Dégagement n°5	Murs - Crépi Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Crépi Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Béton	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°3 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Conduit de fluide - Calorifuge Laineux	Absence d'indice	
Local chaufferie	Murs - Mortier Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Mortier Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Béton	Absence d'indice	
	Porte-chambranle - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Conduit de fluide n°1 - PVC	Absence d'indice	
	Conduit de fluide n°2 - Métal	Absence d'indice	
	Conduit de fluide n°3 - Amiante ciment	Absence d'indice	
	Conduit de fluide n°4 - Amiante ciment	Absence d'indice	
	Conduit de fluide n°5 - Amiante ciment	Absence d'indice	

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
Séjour	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	
	Murs - Crépi Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Lambris bois Vernis	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°1 Chambranle(s) - Bois Non peint	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°1 Ouvrant(s) extérieur(s) - Bois Non peint	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°1 Ouvrant(s) intérieur(s) - Bois Non peint	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°2 Chambranle(s) - Bois Non peint	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°2 Ouvrant(s) extérieur(s) - Bois Non peint	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°2 Ouvrant(s) intérieur(s) - Bois Non peint	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°3 Chambranle(s) - Bois Non peint	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°3 Ouvrant(s) extérieur(s) - Bois Non peint	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°3 Ouvrant(s) intérieur(s) - Bois Non peint	Absence d'indice	
	Porte-chambranle - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Appuis de fenêtre - Crépi Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure fenêtre - Crépi Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Garde-corps - Métal Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Extérieur - Aluminium	Absence d'indice	
Porte-fenêtre Intérieur - Aluminium	Absence d'indice		
Porte-fenêtre Volets - Aluminium	Absence d'indice		
Chambre n°8	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Murs - Crépi Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Crépi Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Parquet bois	Absence d'indice	
	Embrasure porte - Crépi Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Conduit de fluide - PVC	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Extérieur - Aluminium	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Intérieur - Aluminium	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Volets - Aluminium	Absence d'indice	
Cuisine n°2	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	
	Murs - Crépi Peinture	Absence d'indice	
	Murs - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Conduit de fluide n°1 - PVC	Absence d'indice	

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Conduit de fluide n°2 - Métal	Absence d'indice	
	Baie vitrée - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure porte - Plâtre Tapiserie	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°3 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Poutrelles - Métal Peinture	Absence d'indice	
Hall n°2	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	
	Murs - Crépi Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Embrasure porte - Crépi Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée Porte/chambranle ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte d'entrée Porte/chambranle int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Poutrelles - Métal Peinture	Absence d'indice	
W.C.	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	
	Murs - Crépi Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Porte-chambranle - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Conduit de fluide n°1 - PVC	Absence d'indice	
	Conduit de fluide n°2 - PVC	Absence d'indice	
	Conduit de fluide n°3 - Amiante ciment	Absence d'indice	
Salle d'eau	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	
	Murs - Crépi Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Lambris bois Vernis	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Porte-chambranle - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Volet - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Conduit de fluide - PVC	Absence d'indice	
Chambre n°9	Murs - Enduit Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Granito	Absence d'indice	
	Porte-chambranle - Bois Peinture	Absence d'indice	

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Fenêtre Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Volet - Bois Peinture	Absence d'indice	
Extérieur	Murs - Crépi Peinture	Absence d'indice	
Cellier entrée	Murs - Pierres Non peint	Absence d'indice	
	Plafond - Crépi Non peint	Absence d'indice	
	Plancher bas - Terre	Absence d'indice	
	Portillon Battant - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Portillon Dormant	Absence d'indice	
Cellier n°3	Murs - Pierres Non peint	Absence d'indice	
	Plafond - Pierres Non peint	Absence d'indice	
	Plancher bas - Terre	Absence d'indice	
	Embrasure accès - Pierres Non peint	Absence d'indice	
Cellier n°4	Embrasure accès - Pierres Non peint	Absence d'indice	
	Murs - Pierres Non peint	Absence d'indice	
	Plafond - Pierres Non peint	Absence d'indice	
	Plancher bas - Terre	Absence d'indice	
	Linteau - Bois Non peint	Absence d'indice	
Cellier n°5	Plinthes	Absence d'indice	
	Embrasure accès - Pierres Non peint	Absence d'indice	
	Murs - Pierres Non peint	Absence d'indice	
	Plafond - Pierres Non peint	Absence d'indice	
	Plancher bas - Terre	Absence d'indice	
	Embrasure fenêtre - Pierres Non peint	Absence d'indice	
	Grille sécurité - Métal Non peint	Absence d'indice	
	Linteau - Bois Non peint	Absence d'indice	
IPN - Métal Non peint	Absence d'indice		
1er			
Chambre n°1	Plinthes - Carrelage Non peint	Absence d'indice	
	Murs - Plâtre Crépi peint	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure porte n°1 - Plâtre Crépi peint	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
Châssis moustiquaire - Bois Peinture	Absence d'indice		

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Porte-chambranle n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°3 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure porte n°2 - Plâtre Crépi peint	Absence d'indice	
	Radiateur - Métal Peinture	Absence d'indice	
Placard n°1	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	
	Murs - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Béton	Absence d'indice	
	Porte-chambranle - Bois Peinture	Absence d'indice	
Salle de bain/WC	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	
	Murs - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Porte-chambranle - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Conduit de fluide n°1 - PVC	Absence d'indice	
	Conduit de fluide n°2 - Amiante ciment	Absence d'indice	
	Châssis moustiquaire - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Volet - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Conduit de fluide n°3 - PVC	Absence d'indice	
	Radiateur - Métal Peinture	Absence d'indice	
Chambre n°2	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	
	Murs - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Châssis moustiquaire - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure porte n°1 - Plâtre Crépi peint	Absence d'indice	
	Embrasure porte n°2 - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Radiateur n°2 - Métal Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°3 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Ensemble des contremarches - Carrelage	Absence d'indice	
	Ensemble des marches - Carrelage	Absence d'indice	

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Embrasure porte n°3 - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°4 - Bois Peinture	Absence d'indice	
Cuisine n°1	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	
	Murs - Plâtre Crépi peint	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Allège de fenêtre - Plâtre Crépi peint	Absence d'indice	
	Châssis moustiquaire - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Volet - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure porte n°1 - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure porte n°2 - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure porte n°3 - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°3 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Conduit de fluide n°1 - PVC	Absence d'indice	
	Conduit de fluide n°2 - PVC	Absence d'indice	
	Embrasure porte n°4 - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°4 - Bois Peinture	Absence d'indice	
Conduit de fluide n°3 - Métal Peinture	Absence d'indice		
Chambre n°3	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	
	Murs - Plâtre Crépi peint	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Radiateur - Métal Peinture	Absence d'indice	
	Allège de fenêtre - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure fenêtre - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Volet - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°3 - Bois Peinture	Absence d'indice	

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
Salle d'eau n°1	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	
	Murs - Plâtre Peinture/tapisserie	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Porte-chambranle - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°1 Chambranle(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°1 Ouvrant(s) extérieur(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°1 Ouvrant(s) intérieur(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°2 Chambranle(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°2 Ouvrant(s) extérieur(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°2 Ouvrant(s) intérieur(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Châssis moustiquaire - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Volet - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Radiateur - Métal Peinture	Absence d'indice	
	Chambranle n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Chambranle n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Conduit de fluide n°1 - PVC Peinture	Absence d'indice	
Conduit de fluide n°2 - Plomb Non peint	Absence d'indice		
Dégagement n°1	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	
	Murs - Plâtre Crépi peint	Absence d'indice	
	Plafond - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°3 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Solives - Bois Peinture	Absence d'indice	
Chambre n°4	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	
	Murs - Plâtre Crépi peint	Absence d'indice	
	Plafond - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Porte-chambranle - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard Chambranle(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard Ouvrant(s) extérieur(s) - Métal Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard Ouvrant(s) intérieur(s) - Métal Peinture	Absence d'indice	
	Conduit de fluide n°1 - PVC Non peint	Absence d'indice	
Conduit de fluide n°2 - PVC Non peint	Absence d'indice		

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Radiateur n°1 - Métal Peinture	Absence d'indice	
	Radiateur n°2 - Métal Peinture	Absence d'indice	
	Allège de fenêtre n°1 - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Allège de fenêtre n°2 - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure fenêtre n°1 - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure fenêtre n°2 - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Volet - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Volet - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Solives - Bois Peinture	Absence d'indice	
Dégagement n°2	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	
	Murs - Plâtre Crépi peint	Absence d'indice	
	Plafond - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Ensemble des contremarches - Carrelage	Absence d'indice	
	Ensemble des marches - Carrelage	Absence d'indice	
	Main-courante n°1 - Métal Peinture	Absence d'indice	
	Main-courante n°2 - Métal Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°1 Chambranle(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°1 Ouvrant(s) extérieur(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°1 Ouvrant(s) intérieur(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°2 Chambranle(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°2 Ouvrant(s) extérieur(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard n°2 Ouvrant(s) intérieur(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
Solives - Bois Peinture	Absence d'indice		
Bureau	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Murs - Plâtre Crépi peint	Absence d'indice	
	Plafond - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard Chambranle(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard Ouvrant(s) extérieur(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard Ouvrant(s) intérieur(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Radiateur - Métal Peinture	Absence d'indice	

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Allège de fenêtre - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure fenêtre - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Volet - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°3 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°4 - Bois Peinture	Absence d'indice	
Salle à manger	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	
	Murs - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure porte n°1 - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Radiateur - Métal Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure fenêtre - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure porte n°2 - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°3 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Volets - Aluminium Peinture	Absence d'indice	
	Coffre - Bois Peinture	Absence d'indice	
Salon	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	
	Murs - Mortier Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Aggloméré bois Tapiserie	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Porte-chambranle - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Cheminée n°1 Hotte - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Cheminée n°2 Poutre cheminée - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Cheminée Corps - Pierres Non peint	Absence d'indice	
	Chevron(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Panne(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
Couloir	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Murs - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard Chambranle(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard Ouvrant(s) extérieur(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard Ouvrant(s) intérieur(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Radiateur - Métal Peinture	Absence d'indice	
Chambre n°5	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	
	Murs - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure fenêtre - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Volet - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure porte - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice	
Dégagement n°3	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	
	Murs - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°3 - Bois Peinture	Absence d'indice	
Salle d'eau/WC	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	
	Murs - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Porte-chambranle - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Conduit de fluide - PVC	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
Palier n°1	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	
	Murs - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-chambranle n°3 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure fenêtre n°1 - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure fenêtre n°2 - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Volet - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Ensemble des contremarches - Carrelage	Absence d'indice	
	Ensemble des marches - Carrelage	Absence d'indice	
	Nez de marches - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Appuis de fenêtre n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Appuis de fenêtre n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Limon - Mortier Non peint	Absence d'indice	
	Palier n°2	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice
Murs - Plâtre Peinture		Absence d'indice	
Plafond - Plâtre Tapisserie		Absence d'indice	
Plancher bas - Carrelage		Absence d'indice	
Porte-chambranle - Bois Peinture		Absence d'indice	
Appuis de fenêtre - Bois Peinture		Absence d'indice	
Embrasure fenêtre - Plâtre Tapisserie		Absence d'indice	
Fenêtre Battant/dormant ext. - Bois Peinture		Absence d'indice	
Fenêtre Battant/dormant int. - Bois Peinture		Absence d'indice	
Cage d'escalier n°2	Murs - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Béton	Absence d'indice	
	Porte-chambranle - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure fenêtre - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Volet - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard Chambranle(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard Ouvrant(s) extérieur(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
Porte(s) placard Ouvrant(s) intérieur(s) - Bois Peinture	Absence d'indice		
Couverture n°1	Couverture - Tuiles terre-cuite	Absence d'indice	

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
Terrasses cellier	Murets - Pierres Non peint	Absence d'indice	
	Plancher bas - Béton Non peint	Absence d'indice	
Terrasse n°1	Plinthes - Carrelage Non peint	Absence d'indice	
	Murets - Pierres Non peint	Absence d'indice	
	Plafond - Pierres Non peint	Absence d'indice	
	Plancher bas - Béton Non peint	Absence d'indice	
Terrasse n°2	Plinthes - Carrelage Non peint	Absence d'indice	
	Murets - Crépi Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Pierres Non peint	Absence d'indice	
	Garde-corps - Métal Peinture	Absence d'indice	
2ème			
Mezzanine	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Garde-corps n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Appuis de fenêtre n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Appuis de fenêtre n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure fenêtre n°1 - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Garde-corps n°2 - Métal Peinture	Absence d'indice	
	Appuis de fenêtre n°3 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure fenêtre n°2 - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Garde-corps n°3 - Métal Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard Chambranle(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard Ouvrant(s) extérieur(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte(s) placard Ouvrant(s) intérieur(s) - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Garde-corps n°4 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Garde-corps n°5 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Ensemble des contremarches - Carrelage	Absence d'indice	
	Ensemble des marches - Carrelage	Absence d'indice	
	Nez de marches - Bois Peinture	Absence d'indice	
Embrasure porte - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice		
Porte-chambranle - Bois Peinture	Absence d'indice		
Chevron(s) - Bois Peinture	Absence d'indice		
Panne(s) - Bois Peinture	Absence d'indice		

Etat du bâtiment relatif à la présence de termites



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Fenêtre n°3 Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°3 Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°4 Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°4 Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
Chambre n°6	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Plancher bas - Carrelage	Absence d'indice	
	Porte-chambranle - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Appuis de fenêtre n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure fenêtre n°1 - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Volet - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Appuis de fenêtre n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Embrasure fenêtre n°2 - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Battant/dormant ext. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Battant/dormant int. - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Volet - Bois Peinture	Absence d'indice	
Couverture n°2	Couverture - Tuiles terre-cuite	Absence d'indice	
Combles n°1	Murs - Pierres Non peint	Absence d'indice	
	Plafond - Tuiles terre-cuite	Absence d'indice	
	Plancher bas - Bois/plâtre	Absence d'indice	
	Pannes - Bois Non peint	Absence d'indice	
	Voliges - Bois Non peint	Absence d'indice	
	Arbalétriers - Bois Non peint	Absence d'indice	
Combles n°2	Murs - Pierres Non peint	Absence d'indice	
	Plafond - Tuiles terre-cuite	Absence d'indice	
	Plancher bas - Bois/plâtre	Absence d'indice	
	Pannes - Bois Non peint	Absence d'indice	
	Voliges - Bois Non peint	Absence d'indice	
	Arbalétriers - Bois Non peint	Absence d'indice	
	Conduit de fluide n°1 - PVC Non peint	Absence d'indice	
	Conduit de fluide n°2 - Amiante ciment Non peint	Absence d'indice	
Combles n°3	Arbalétriers - Bois Non peint	Absence d'indice	
	Murs - Pierres Non peint	Absence d'indice	
	Pannes - Bois Non peint	Absence d'indice	
	Voliges - Bois Non peint	Absence d'indice	
	Plafond - Tuiles terre-cuite	Absence d'indice	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Plancher bas - Bois/plâtre	Absence d'indice	
Combles n°4	Murs - Pierres Non peint	Absence d'indice	
	Plafond - Tuiles terre-cuite	Absence d'indice	
	Plancher bas - Bois/plâtre	Absence d'indice	
	Pannes - Bois Non peint	Absence d'indice	
	Voliges - Bois Non peint	Absence d'indice	
	Arbalétriers - Bois Non peint	Absence d'indice	
3ème			
Couverture n°3	Couverture - Tuiles terre-cuite	Absence d'indice	

LEGENDE	
(1)	Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment
(2)	Identifier notamment : Ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes, ...
(3)	Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature
*	Absence d'indice = absence d'indice d'infestation de termites

F Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visités et justification :

Placard n°2 (2ème) : Porte obstruée par présence de livres et matériel de gymnastique.

Combles n°5 (2ème) : Les combles perdus ne présentent pas de trappe d'accès permettant leur contrôle.

Combles n°6 (2ème) : Les combles perdus ne présentent pas de trappe d'accès permettant leur contrôle.

G Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification :

D'une manière générale :

* Toutes les parois tant verticales qu'horizontales recouverte de matériaux/revêtements divers (exemples : tapisseries, faïences... ;

* Toutes boiseries et autres pièces de bois encastrées et/ou recouvertes de matériaux divers (exemple : plâtre...).



H Constatations diverses :

Indice d'infestation d'agents de dégradations biologiques du bois autres que termites.

Abords immédiats: végétation, arbres, arbustes, regards, souches, piquets, clôtures: absence d'indice d'infestation de termites.

NOTE Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précises. Si le donneur d'ordre le souhaite il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200.

I Moyens d'investigation utilisés :

1. examen visuel des parties visibles et accessibles :

Recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensemble des éléments de bois.

Examen des produits celluloseux non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois, détérioration de livres, cartons, etc.) ;

Examen des matériaux non celluloseux rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtement de sol ou muraux, etc.) ;

Recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites (caves, vides sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois, etc.).

2. sondage mécanique des bois visibles et accessibles :

Sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames, etc.

L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.

3. Matériel utilisé :

- Grosse lampe portable,
- Poinçon,
- Sonde métallique,
- Loupe,
- Echelle,
- Grattoir.

Recherche visuelle, tactile et sonore par sondages non destructifs :

- sur les bois apparents non occultés intervenant dans la construction,
- sur les joues intérieures apparentes des murs et / ou cloisons,
- sur les surfaces intérieures des plancher (sol et / ou plafond),
- sur le terrain par l'entremise des végétaux en élévation aérienne à l'extérieur du bâtiment et sur tout tuteur, bois mort, etc.....,
- autre : dans le cas de terrain vierge par l'entremise de « témoins » de présence de termites à lecture directe.



Note

Conformément à l'article L 133-6 du Livre Ier, Titre III, Chapitre III du code de la construction et de l'habitation, cet état du bâtiment relatif à la présence de termites est utilisable jusqu'au **12/02/2022**.

Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

Date de visite et d'établissement de l'état

Cachet de l'entreprise



Sarl au capital de 8000€
S. social: 1 place du Visago
30980 LANGLADE
RCS Nîmes 443 291 851

Référence du rapport : **6216 SORTAIS T**
Visite effectuée le : **29/07/2021**
Fait à : **Langlade le 13/08/2021**
Nom du responsable : **BONNET Laurent**
Nom, prénom opérateur: **BONNET Laurent**

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Nota 1: Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L. 133-4 et R. 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

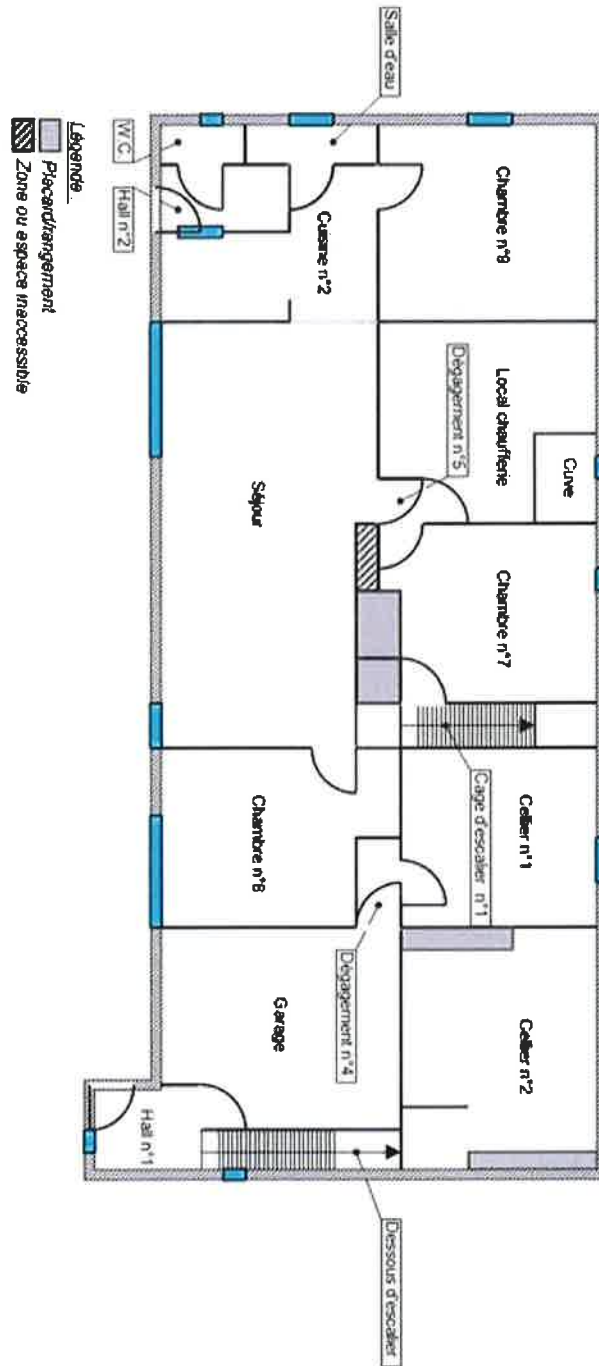
Nota 2: Conformément à l'article L 271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalsé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

Nota 3: "Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par Bureau Véritas Certification, 41 chemin des Peupliers BP58 - 69573 DARDILLY Cedex.



Document(s) annexe(s)

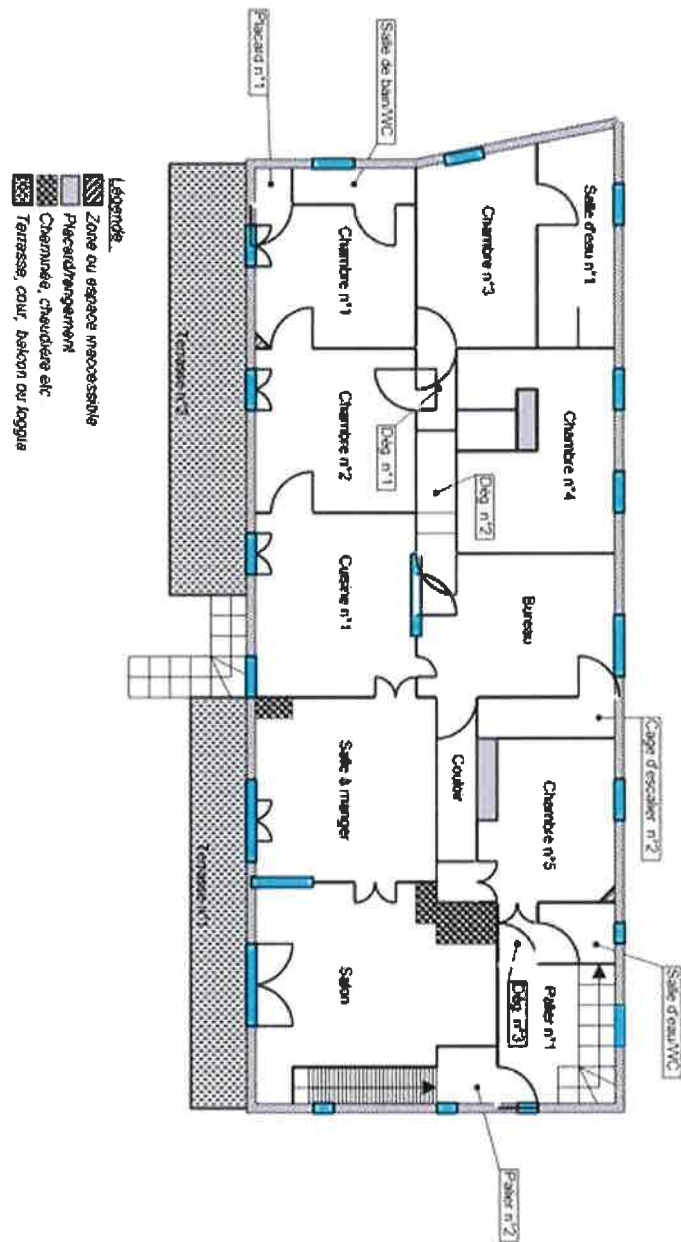
Croquis - Rez-de-chaussée



Etat du bâtiment relatif à la présence de termites

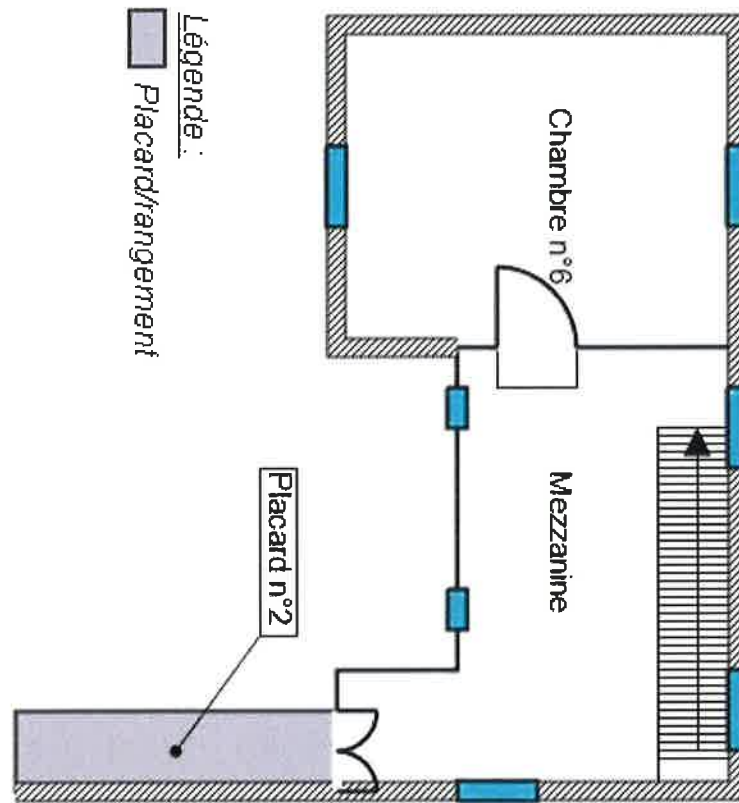


Croquis - 1er étage



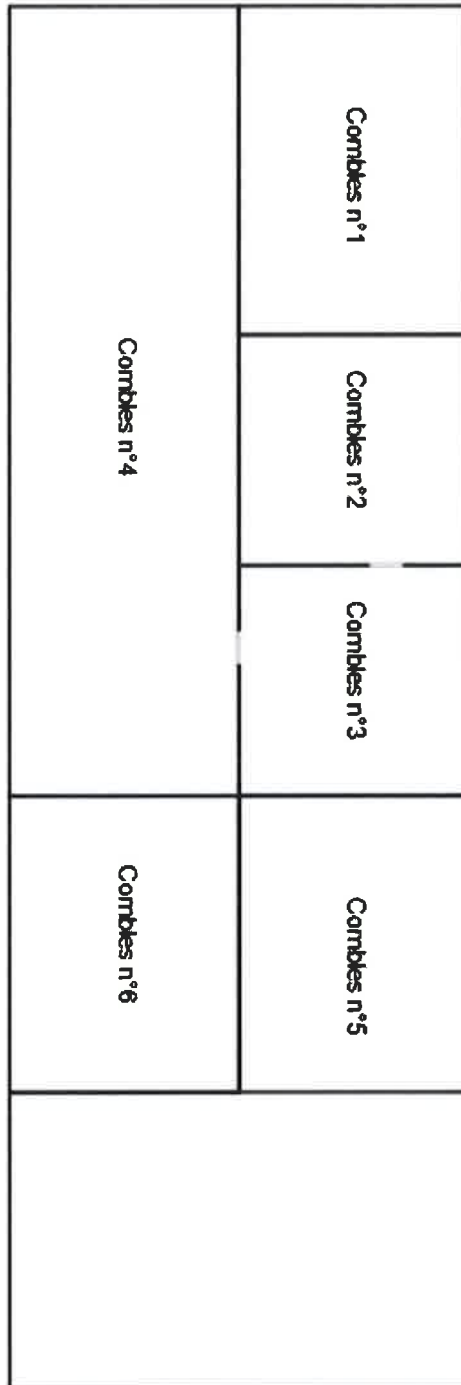


Croquis - 2ème étage



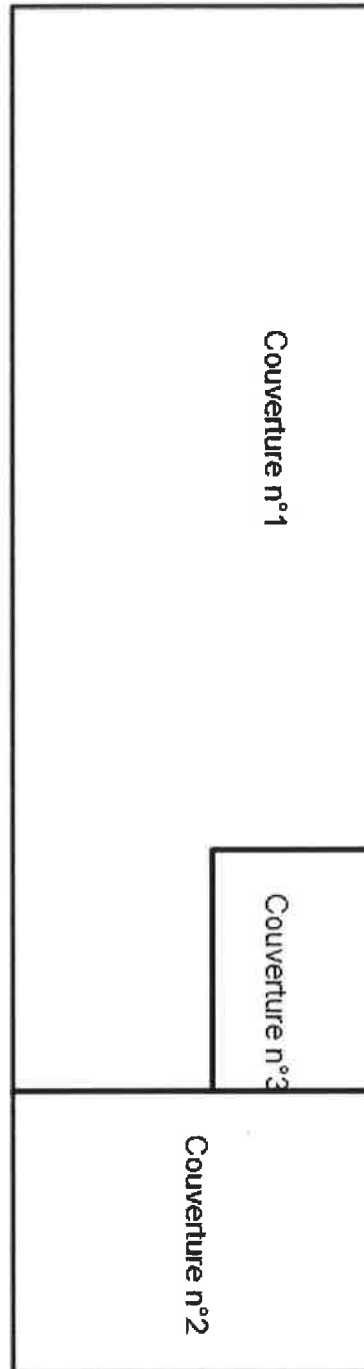


Croquis - Combles



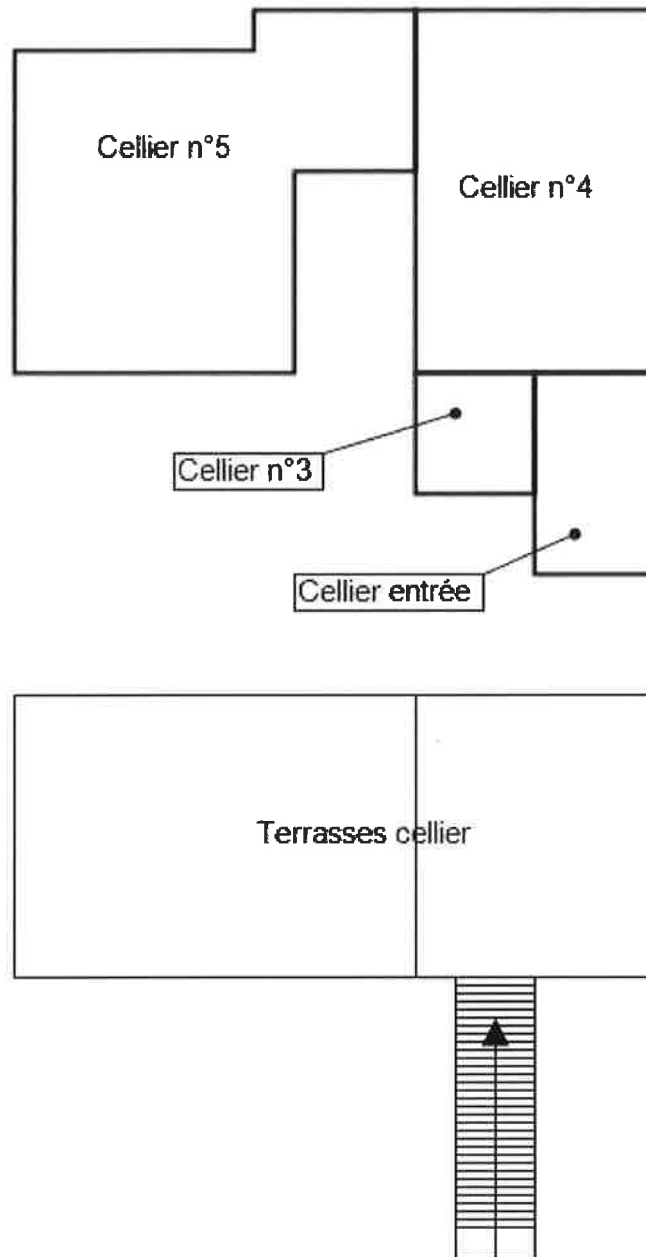


Croquis - Couvertures





Croquis - Cellier et terrasse



CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB EN PARTIES PRIVATIVES

A Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du CREP

Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini à l'Article L.1334-5 du code de la santé publique, consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les facteurs de dégradation du bâti permettant d'identifier les situations d'insalubrité. Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles pouvant être ingérées par un enfant), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible).
 Quand le CREP est réalisé en application des Articles L.1334-6 et L.1334-7, il porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, ...)
 Quand le CREP est réalisé en application de l'Article L.1334-8, seuls les revêtements des parties communes sont concernés (sans omettre, par exemple, la partie extérieure de la porte palière).
 La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP.
 Si le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie.

B Objet du CREP

Les parties privatives Parties communes d'un immeuble Occupées
 Avant la vente Ou avant la mise en location Logement occupé par des enfants mineurs : Oui Non
 Avant travaux Nombre d'enfants de moins de 6 ans : Sans objet

C Adresse du bien

Adresse : 15 rue du Satou
 CP/Ville : 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS

D Propriétaire

Nom/prénom : M. SORTAIS Christian
 Adresse : 15 rue du Satou 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS

E Commanditaire de la mission

Nom : SCP PELERIAUX E., GISCLARD A., BADAROUX-PELERIAUX O.
 Qualité : Cabinet d'huissiers
 Adresse : 1 rue Saint Marc
 CP/Ville : 30000 NÎMES

F L'appareil à fluorescence X

Nom du fabricant de l'appareil : NITON Nature du radionucléide : 109CD
 Modèle de l'appareil : XLP300 Date du dernier chargement de la source : 03/04/2018
 N° de série : 18256 Activité de la source à cette date : 370MBq

G Dates et validité du constat

N° Constat : 6216 SORTAIS P Date du rapport : 13/08/2021
 Date du constat : 29/07/2021 Date limite de validité : 12/08/2022

H Conclusion

Classement des unités de diagnostic :

Total	Non mesurées		Classe 0		Classe 1		Classe 2		Classe 3	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
815	161	19,75 %	614	75,34 %	8	0,98 %	13	1,60 %	19	2,33 %

Des revêtements non dégradés, non visibles (classe 1) ou en état d'usage (classe 2) contenant du plomb ont été mis en évidence
 Le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.

Des revêtements dégradés contenant du plomb (classe 3) ont été mis en évidence.

En application de l'article L. 1334-9 du code de la santé publique, le propriétaire du bien, objet de ce constat, doit effectuer les travaux appropriés pour supprimer l'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants. Il doit également transmettre une copie complète du constat, annexes comprises, aux occupants de l'immeuble ou de la partie d'immeuble concernée et à toute personne amenée à effectuer des travaux dans cet immeuble ou la partie d'immeuble concernée.

I Auteur du constat et signature

Cabinet : LOGIServices Organisme d'assurance : HDI GLOBAL SE
 Nom du responsable : BONNET Laurent Police : 01012582-14002/358
 Nom du diagnostiqueur : BONNET Laurent





SOMMAIRE

PREMIERE PAGE DU RAPPORT

RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES	3
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION.....	3
METHODOLOGIE EMPLOYEE	6
PRESENTATION DES RESULTATS.....	7
CROQUIS.....	8
RESULTATS DES MESURES	12
COMMENTAIRES	53
FACTEURS DE DEGRADATION DU BATI.....	54
OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES	54
ANNEXES	55



1 RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES

Réalisation d'un constat de risque d'exposition au plomb (CREP) : dans les parties privatives du bien décrit ci-après en prévision de sa vente (en application de l'article L 1334-6 du code de la santé publique)

2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION

2.1 L'auteur du constat

Nom et prénom de l'auteur du constat : BONNET Laurent	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :		Bureau Véritas Certification
	Numéro de Certification de qualification :		2532584
	Date d'obtention :		25/11/2019

2.2 Autorisation ASN et personne compétente en radioprotection (PCR)

Autorisation ASN (DGSNR) :	T300344	Date d'autorisation :	13/10/2017
Nom du titulaire :	LOGIServices	Expire le :	13/10/2022

Nom de la personne compétente en Radioprotection (PCR) : **BONNET Laurent**

2.3 Etalonnage de l'appareil

Fabriqueur de l'étalon :	Fondis	Concentration :	1,04 mg/cm²
N° NIST de l'étalon :	SRM 2573	Incertitude :	0,06 mg/cm²

Vérification de la justesse de l'appareil	N° mesure	Date	Concentration (mg/cm ²)
En début du CREP	1	29/07/2021	1
En fin du CREP	1271	29/07/2021	1
Si une remise sous tension a lieu	Néant	Néant	Néant

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil. En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.4 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire :	NC	Coordonnées : NC
Nom du contact :	NC	

2.5 Description de l'ensemble immobilier

Année de construction :	1900	Nombre de cages d'escalier :
Nombre de bâtiments :		Nombre de niveaux :

2.6 Le bien objet de la mission

Adresse :	15 rue du Satou	Bâtiment :	
CP/Ville	30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS	Entrée/cage n° :	
Type :	Maison individuelle	Etage :	
Nombre de Pièces :	14	Situation sur palier :	
Référence Cadastre :	BT - 45-51-52-53-54	Destination du bâtiment :	Habitation (Maisons individuelles)



2.7 Occupation du bien

L'occupant est : <input checked="" type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Sans objet, le bien est vacant <input type="checkbox"/> Locataire	Nom de l'occupant si différent du propriétaire : Nom :
---	---



2.8 Liste des locaux visités

N°	Local	Etage
1	Chambre n°1	1er
2	Placard n°1	1er
3	Salle de bain/WC	1er
4	Chambre n°2	1er
5	Cuisine n°1	1er
6	Chambre n°3	1er
7	Salle d'eau n°1	1er
8	Dégagement n°1	1er
9	Chambre n°4	1er
10	Dégagement n°2	1er
11	Bureau	1er
12	Salle à manger	1er
13	Salon	1er
14	Couloir	1er
15	Chambre n°5	1er
16	Dégagement n°3	1er
17	Salle d'eau/WC	1er
18	Palier n°1	1er
19	Mezzanine	2ème
21	Chambre n°6	2ème
22	Hall n°1	RDC
23	Garage	RDC
24	Palier n°2	1er
25	Dégagement n°4	RDC
26	Cellier n°1	RDC
27	Cellier n°2	RDC
28	Dessous d'escalier	RDC
29	Cage d'escalier n°1	RDC
30	Cage d'escalier n°2	1er
31	Chambre n°7	RDC
32	Dégagement n°5	RDC
33	Local chaufferie	RDC
34	Séjour	RDC
35	Chambre n°8	RDC
36	Cuisine n°2	RDC
37	Hall n°2	RDC
38	W.C.	RDC
39	Salle d'eau	RDC
40	Chambre n°9	RDC
41	Extérieur	RDC
42	Combles n°1	2ème
43	Combles n°2	2ème
44	Combles n°3	2ème
45	Combles n°4	2ème
48	Couverture n°3	3ème
49	Cellier entrée	RDC
50	Cellier n°3	RDC
51	Cellier n°4	RDC
52	Cellier n°5	RDC
53	Terrasses cellier	1er
54	Terrasse n°1	1er



2.8 Liste des locaux visités

N°	Local	Etage
55	Terrasse n°2	1er
56	Terrasse n°2	1er
57	Escalier ext.	1er

Néant, tous les locaux ont été visités.

N°	Local	Etage	Justification
20	Placard n°2	2ème	Porte obstruée par présence de livres et matériel de gymnastique.
46	Combles n°5	2ème	Les combles perdus ne présentent pas de trappe d'accès permettant leur contrôle.
47	Combles n°6	2ème	Les combles perdus ne présentent pas de trappe d'accès permettant leur contrôle.

3 METHODOLOGIE EMPLOYEE

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb

Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm².

Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1er janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles,... (ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb).

3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence x

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb : 1 mg/cm²

3.2 Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.



3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat tel que défini à l'Article R.1334-11 du code de la santé publique peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb – Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm² ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

Dans ce dernier cas, et quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g.

4 PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

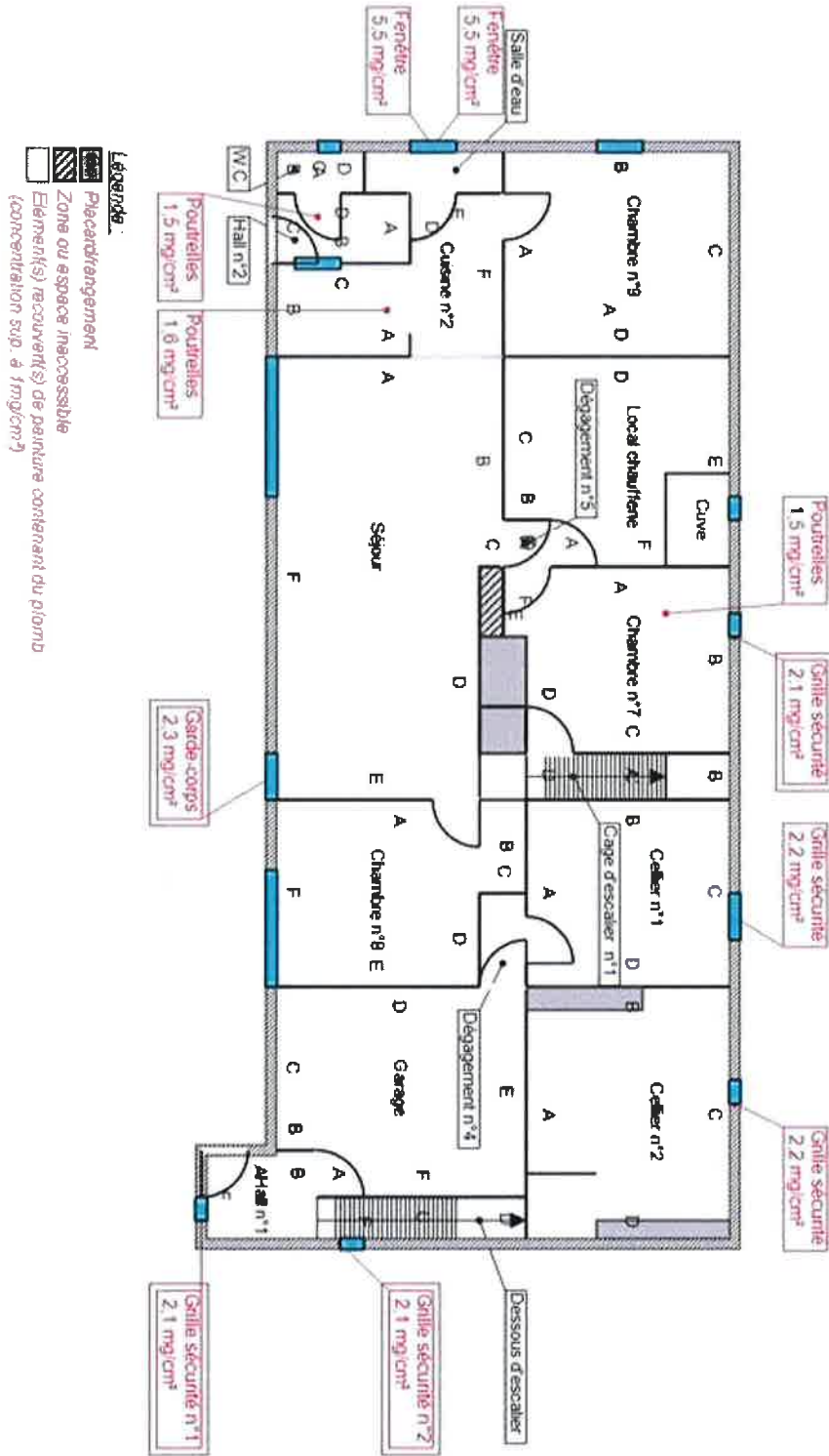
Classement des unités de diagnostic:

Concentration en plomb	Type de dégradation	Classement
< 1mg/cm ² ou < 1,5 mg/g	NC	0
≥ 1mg/cm ² ou ≥ 1,5 mg/g	Non dégradé (ND) ou non visible (NV)	1
	Etat d'usage (EU)	2
	Dégradé (D)	3



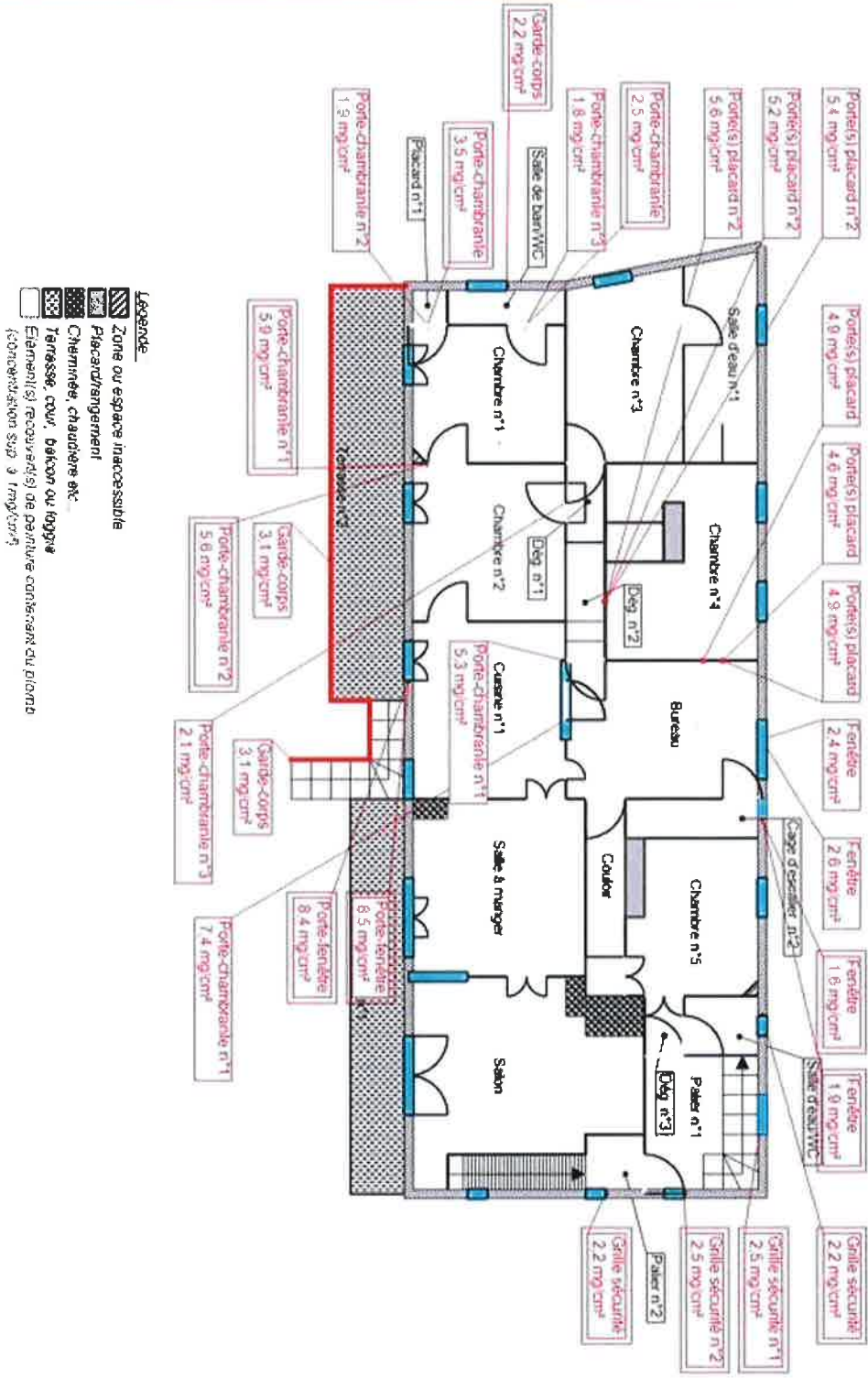
5 CROQUIS

Croquis - Rez-de-chaussée



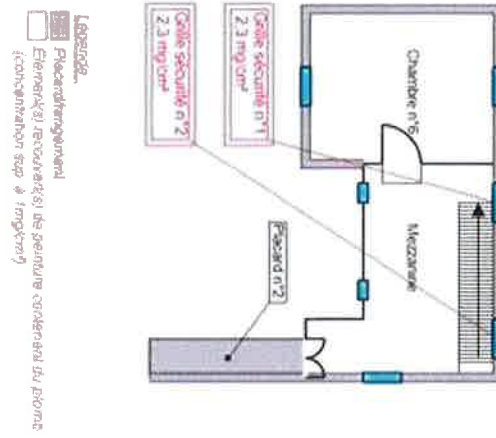


Croquis - 1er étage



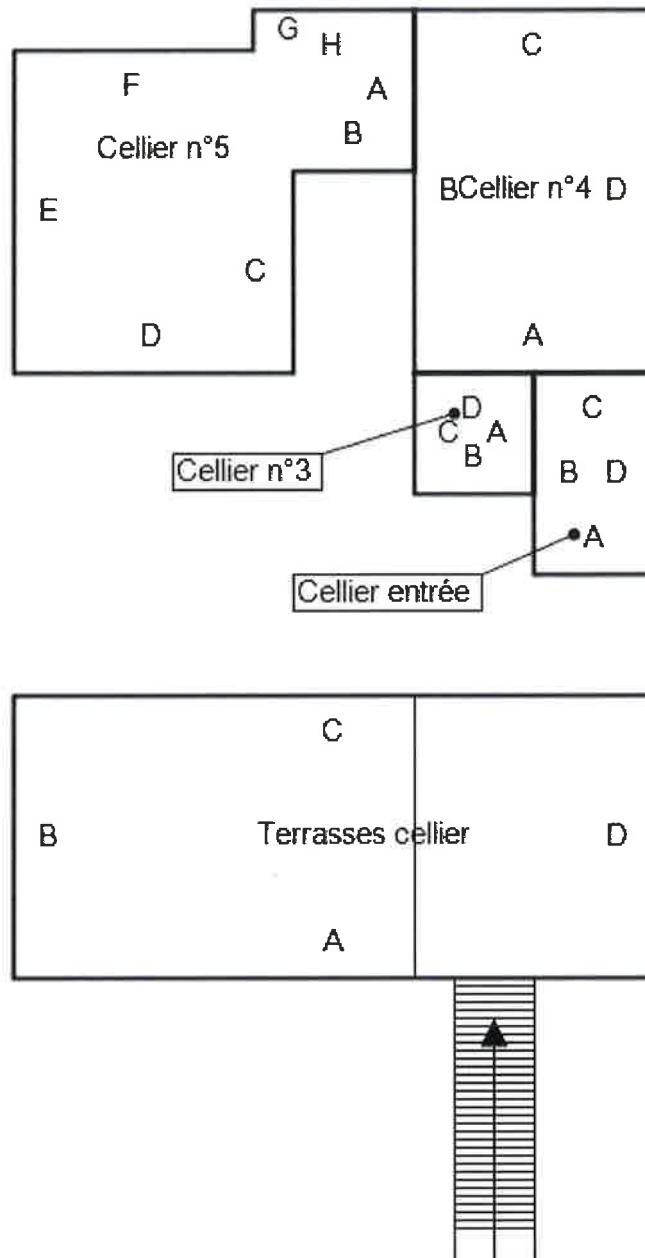


Croquis - 2ème étage





Croquis - Cellier et terrasse





6 RESULTATS DES MESURES

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Arbalétriers	Bois	Non peint						Non peint
	A	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	A	Pannes	Bois	Non peint						Non peint
	A	Voliges	Bois	Non peint						Non peint
	B	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	C	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	D	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
1231	Plafond	Plafond	Tuiles terre-cuite		- de 1 m	ND		0	0	
1232					+ de 1 m	ND		0		
1233	Sol	Plancher bas	Bois/plâtre		- de 1 m	ND		0	0	
1234					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic				9	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Combles n°3 (2ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Arbalétriers	Bois	Non peint						Non peint
	A	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	A	Pannes	Bois	Non peint						Non peint
	A	Voliges	Bois	Non peint						Non peint
	B	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	C	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	D	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
1227	Plafond	Plafond	Tuiles terre-cuite		- de 1 m	ND		0	0	
1228					+ de 1 m	ND		0		
1229	Sol	Plancher bas	Bois/plâtre		- de 1 m	ND		0	0	
1230					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic				9	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Combles n°2 (2ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Arbalétriers	Bois	Non peint						Non peint
	A	Conduit de fluide n°1	PVC	Non peint						Non peint



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Conduit de fluide n°2	Amiante ciment	Non peint						Non peint
	A	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	A	Pannes	Bois	Non peint						Non peint
	A	Voliges	Bois	Non peint						Non peint
	B	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	C	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	D	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
1223	Plafond	Plafond	Tuiles terre-cuite		- de 1 m	ND		0	0	
1224					+ de 1 m	ND		0		
1225	Sol	Plancher bas	Bois/plâtre		- de 1 m	ND		0	0	
1226					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic				11	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Combles n°1 (2ème)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Arbalétriers	Bois	Non peint						Non peint
	A	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	A	Pannes	Bois	Non peint						Non peint
	A	Voliges	Bois	Non peint						Non peint
	B	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	C	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	D	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
1219	Plafond	Plafond	Tuiles terre-cuite		- de 1 m	ND		0	0	
1220					+ de 1 m	ND		0		
1221	Sol	Plancher bas	Bois/plâtre		- de 1 m	ND		0	0	
1222					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic				9	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Chambre n°6 (2ème)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
710	A	Murs	Plâtre	Tapiserie	- de 1 m	ND		0	0	
711					+ de 1 m	ND		0		
	A	Plinthes	Carrelage							Non peint
720	A	Porte-chambranle	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
721					+ de 1 m	ND		0		
722	B	Appuis de	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
723		fenêtre n°1			+ de 1 m	ND		0		
724	B	Embrasure fenêtre n°1	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
725					+ de 1 m	ND		0		
726	B	Fenêtre n°1	Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
727						+ de 1 m	ND			
728	B	Fenêtre n°1	Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
729						+ de 1 m	ND			
730	B	Fenêtre n°1	Volet	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
731						+ de 1 m	ND			
712	B	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
713					+ de 1 m	ND		0		
714	C	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
715					+ de 1 m	ND		0		
732	D	Appuis de fenêtre n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
733					+ de 1 m	ND		0		
734	D	Embrasure fenêtre n°2	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
735					+ de 1 m	ND		0		
736	D	Fenêtre n°2	Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
737						+ de 1 m	ND			
738	D	Fenêtre n°2	Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
739						+ de 1 m	ND			
740	D	Fenêtre n°2	Volet	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
741						+ de 1 m	ND			
716	D	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
717					+ de 1 m	ND		0		
742	D	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
743					+ de 1 m	ND		0		
718	Plafond	Plafond	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
719					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			18	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Mezzanine (2ème)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
660	A	Appuis de fenêtre n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
661					+ de 1 m	ND		0		
662	A	Appuis de fenêtre n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
663					+ de 1 m	ND		0		
664	A	Embrasure fenêtre n°1	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
665					+ de 1 m	ND		0		
666	A	Fenêtre n°1	Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
667						+ de 1 m	ND			



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
708	A	Fenêtre n°1 Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
709					+ de 1 m	ND		0		
659	A	Grille sécurité n°1	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	2,3	3	
668	A	Grille sécurité n°2	Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	2,3	3	
645	A	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
646					+ de 1 m	ND		0		
	A	Plinthes	Carrelage							Non peint
669	B	Appuis de fenêtre n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
670					+ de 1 m	ND		0		
671	B	Embrasure fenêtre n°2	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
672					+ de 1 m	ND		0		
673	B	Fenêtre n°2 Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
674					+ de 1 m	ND		0		
675	B	Fenêtre n°2 Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
676					+ de 1 m	ND		0		
677	B	Grille sécurité n°3	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	2,2	3	
647	B	Murs	Plâtre	Tapisserie	+ de 1 m	ND		0	0	
648					- de 1 m	ND		0		
649	C	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
650					+ de 1 m	ND		0		
678	C	Porte(s) placard Chambranie(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
679					+ de 1 m	ND		0		
680	C	Porte(s) placard Ouvrant(s) extérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
681					+ de 1 m	ND		0		
682	C	Porte(s) placard Ouvrant(s) intérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
683					+ de 1 m	ND		0		
684	D	Garde-corps n°4	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
685					+ de 1 m	ND		0		
651	D	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
652					+ de 1 m	ND		0		
700	E	Fenêtre n°3 Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
701					+ de 1 m	ND		0		
702	E	Fenêtre n°3 Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
703					+ de 1 m	ND		0		
704	E	Fenêtre n°4 Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
705					+ de 1 m	ND		0		
706	E	Fenêtre n°4 Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
707					+ de 1 m	ND		0		
686	E	Garde-corps	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
687					+ de 1 m	ND		0		
653	E	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
654					+ de 1 m	ND		0		
692	F	Embrasure porte	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
693					+ de 1 m	ND		0		
	F	Ensemble des contremarches	Carrelage							Non peint
	F	Ensemble des marches	Carrelage							Non peint
655	F	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
656					+ de 1 m	ND		0		
690	F	Nezs de marches	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
691					+ de 1 m	ND		0		
694	F	Porte-chambranle	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
695					+ de 1 m	ND		0		
688	F	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
689					+ de 1 m	ND		0		
696	Plafond	Chevron(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
697					+ de 1 m	ND		0		
698	Plafond	Panne(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
699					+ de 1 m	ND		0		
657	Plafond	Plafond	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
658					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			37	Nombre d'unités de classe 3			3	% de classe 3		8,11 %

Local : Escalier ext. (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Ensemble des contremarches	Mortier	Non peint						Non peint
	A	Ensemble des marches	Pierres	Non peint						Non peint
1262	A	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1263					+ de 1 m	ND		0		
1260	A	Plinthes	Carrelage		- de 1 m	ND		0	0	
1261					+ de 1 m	ND		0		
1270	B	Garde-corps	Métal	Peinture	- de 1 m	EU	Grattage	3,1	2	
1264	B	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1265					+ de 1 m	ND		0		
1266	C	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1267					+ de 1 m	ND		0		
1268	D	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1269					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			8	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Terrasse n°2 (1er)



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1259	A	Garde-corps	Métal	Peinture	- de 1 m	EU	Grattage	3,1	2	
1251	A	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1252					+ de 1 m	ND		0		
1253	B	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1254					+ de 1 m	ND		0		
1255	C	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1256					+ de 1 m	ND		0		
1257	D	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1258					+ de 1 m	ND		0		
	Sol	Plancher bas	Pierres	Non peint						Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Terrasse n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1249	A	Garde-corps	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1250					+ de 1 m	ND		0		
1241	A	Murets	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1242					+ de 1 m	ND		0		
	A	Plinthes	Carrelage	Non peint						Non peint
1243	B	Murets	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1244					+ de 1 m	ND		0		
1245	C	Murets	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1246					+ de 1 m	ND		0		
1247	D	Murets	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1248					+ de 1 m	ND		0		
	Sol	Plancher bas	Pierres	Non peint						Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			7	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Terrasse n°1 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Murets	Pierres	Non peint						Non peint
	A	Plinthes	Carrelage	Non peint						Non peint
	B	Murets	Pierres	Non peint						Non peint
	C	Murets	Pierres	Non peint						Non peint
	D	Murets	Pierres	Non peint						Non peint
	Plafond	Plafond	Pierres	Non peint						Non peint



Nombre total d'unités de diagnostic	6	Nombre d'unités de classe 3	0	% de classe 3	0,00 %
-------------------------------------	---	-----------------------------	---	---------------	--------

Local : Terrasses cellier (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Murets	Pierres	Non peint						Non peint
	B	Murets	Pierres	Non peint						Non peint
	C	Murets	Pierres	Non peint						Non peint
	D	Murets	Pierres	Non peint						Non peint
	Sol	Plancher bas	Béton	Non peint						Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic		5		Nombre d'unités de classe 3		0		% de classe 3		0,00 %

Local : Cage d'escalier n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
939	A	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
940					+ de 1 m	ND		0		
949	A	Porte-chambranle	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
950					+ de 1 m	ND		0		
951	B	Embrasure fenêtre	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
952					+ de 1 m	ND		0		
953	B	Fenêtre Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	1,6	3	
954	B	Fenêtre Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	1,9	3	
955	B	Fenêtre Volet	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
956					+ de 1 m	ND		0		
941	B	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
942					+ de 1 m	ND		0		
943	C	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
944					+ de 1 m	ND		0		
957	C	Porte(s) placard Chambranle(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
958					+ de 1 m	ND		0		
959	C	Porte(s) placard Ouvrant(s) extérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
960					+ de 1 m	ND		0		
961	C	Porte(s) placard Ouvrant(s) intérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
962					+ de 1 m	ND		0		
945	D	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
946					+ de 1 m	ND		0		
947	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
948					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic		13		Nombre d'unités de classe 3		2		% de classe 3		15,38 %

Local : Palier n°2 (1er)



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
818	A	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
819					+ de 1 m	ND		0		
	A	Plinthes	Carrelage							Non peint
838	B	Grille sécurité	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	2,2	3	
820	B	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
821					+ de 1 m	ND		0		
822	C	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
823					+ de 1 m	ND		0		
828	C	Porte-chambranle	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
829					+ de 1 m	ND		0		
830	D	Appuis de fenêtre	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
831					+ de 1 m	ND		0		
832	D	Embrasure fenêtre	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
833					+ de 1 m	ND		0		
834	D	Fenêtre Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
835					+ de 1 m	ND		0		
836	D	Fenêtre Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
837					+ de 1 m	ND		0		
824	D	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
825					+ de 1 m	ND		0		
826	Plafond	Plafond	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
827					+ de 1 m	ND		0		
	Sol	Plancher bas	Carrelage							Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			13	Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3	7,69 %	

Local : Palier n°1 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
607	A	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
608					+ de 1 m	ND		0		
	A	Plinthes	Carrelage							Non peint
617	A	Porte-chambranle n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
618					+ de 1 m	ND		0		
621	A	Porte-chambranle n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
622					+ de 1 m	ND		0		
609	B	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
610					+ de 1 m	ND		0		
619	B	Porte-chambranle n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
620					+ de 1 m	ND		0		
639	C	Appuis de fenêtre n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
640					+ de 1 m	ND		0		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
623	C	Embrasure fenêtre n°1	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
624					+ de 1 m	ND		0		
625	C	Fenêtre n°1 Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
626					+ de 1 m	ND		0		
627	C	Fenêtre n°1 Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
628					+ de 1 m	ND		0		
643	C	Grille sécurité n°1	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	2,5	3	
	C	Limon	Mortier	Non peint						Non peint
611	C	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
612					+ de 1 m	ND		0		
641	D	Appuis de fenêtre n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
642					+ de 1 m	ND		0		
629	D	Embrasure fenêtre n°2	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
630					+ de 1 m	ND		0		
631	D	Fenêtre n°2 Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
632					+ de 1 m	ND		0		
633	D	Fenêtre n°2 Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
634					+ de 1 m	ND		0		
635	D	Fenêtre n°2 Volet	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
636					+ de 1 m	ND		0		
644	D	Grille sécurité n°2	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	2,5	3	
613	D	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
614					+ de 1 m	ND		0		
615	Plafond	Plafond	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
616					+ de 1 m	ND		0		
	Sol	Ensemble des contremarches	Carrelage							Non peint
	Sol	Ensemble des marches	Carrelage							Non peint
637	Sol	Nezs de marches	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
638					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			24	Nombre d'unités de classe 3			2	% de classe 3		8,33 %

Local : Salle d'eau/WC (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Conduit de fluide	PVC							PVC
590	A	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
591					+ de 1 m	ND		0		
	A	Plinthes	Carrelage							Non peint
598	A	Porte-	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
599		chambranle			+ de 1 m	ND		0		
592	B	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
593					+ de 1 m	ND		0		
600	C	Fenêtre Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
601					+ de 1 m	ND		0		
602	C	Fenêtre Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
603					+ de 1 m	ND		0		
604	C	Grille sécurité	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	2,2	3	
605	C	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
606					+ de 1 m	ND		0		
594	D	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
595					+ de 1 m	ND		0		
596	Plafond	Plafond	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
597					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			11	Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3		9,09 %

Local : Dégagement n°3 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
574	A	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
575					+ de 1 m	ND		0		
	A	Plinthes	Carrelage							Non peint
584	A	Porte-chambranle n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
585					+ de 1 m	ND		0		
576	B	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
577					+ de 1 m	ND		0		
578	C	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
579					+ de 1 m	ND		0		
586	C	Porte-chambranle n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
587					+ de 1 m	ND		0		
580	D	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
581					+ de 1 m	ND		0		
588	D	Porte-chambranle n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
589					+ de 1 m	ND		0		
582	Plafond	Plafond	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
583					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			9	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°5 (1er)



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
542	A	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
543					+ de 1 m	ND		0		
	A	Plinthes	Carrelage							Non peint
558	A	Porte-chambranle n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
559					+ de 1 m	ND		0		
544	B	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
545					+ de 1 m	ND		0		
546	C	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
547					+ de 1 m	ND		0		
548	D	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
549					+ de 1 m	ND		0		
562	E	Embrasure fenêtre	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
563					+ de 1 m	ND		0		
564	E	Fenêtre Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
565					+ de 1 m	ND		0		
566	E	Fenêtre Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
567					+ de 1 m	ND		0		
568	E	Fenêtre Volet	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
569					+ de 1 m	ND		0		
550	E	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
551					+ de 1 m	ND		0		
560	E	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
561					+ de 1 m	ND		0		
552	F	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
553					+ de 1 m	ND		0		
570	G	Embrasure porte	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
571					+ de 1 m	ND		0		
554	G	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
555					+ de 1 m	ND		0		
572	G	Porte-chambranle n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
573					+ de 1 m	ND		0		
556	Plafond	Plafond	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
557					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			17	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Couloir (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
520	A	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
521					+ de 1 m	ND		0		
518	A	Plinthes	Carrelage		- de 1 m	ND		0	0	
519					+ de 1 m	ND		0		



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
522	B	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
523					+ de 1 m	ND		0		
530	B	Porte-chambranle n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
531					+ de 1 m	ND		0		
524	C	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
525					+ de 1 m	ND		0		
532	C	Porte(s) placard Chambranle(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
533					+ de 1 m	ND		0		
534	C	Porte(s) placard Ouvrant(s) extérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
535					+ de 1 m	ND		0		
536	C	Porte(s) placard Ouvrant(s) intérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
537					+ de 1 m	ND		0		
538	C	Porte-chambranle n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
539					+ de 1 m	ND		0		
526	D	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
527					+ de 1 m	ND		0		
540	D	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
541					+ de 1 m	ND		0		
528	Plafond	Plafond	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
529					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			12	Nombre d'unités de classe 3		0	% de classe 3		0,00 %	

Local : Salon (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
480	A	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
481					+ de 1 m	ND		0		
478	A	Plinthes	Carrelage		- de 1 m	ND		0	0	
479					+ de 1 m	ND		0		
502	A	Porte-chambranle	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
503					+ de 1 m	ND		0		
482	B	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
483					+ de 1 m	ND		0		
	C	Cheminée Corps	Pierres	Non peint						Non peint
504	C	Cheminée n°1	Hotte	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0
505						+ de 1 m	ND		0	
506	C	Cheminée n°2	Poutre cheminée	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0
507						+ de 1 m	ND		0	
484	C	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
485					+ de 1 m	ND		0		
486	D	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
487					+ de 1 m	ND		0		



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
488	E	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
489					+ de 1 m	ND		0		
490	F	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
491					+ de 1 m	ND		0		
492	G	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
493					+ de 1 m	ND		0		
494	H	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
495					+ de 1 m	ND		0		
496	I	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
497					+ de 1 m	ND		0		
498	J	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
499					+ de 1 m	ND		0		
512	J	Porte-fenêtre	Extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
513						+ de 1 m	ND	0		
514	J	Porte-fenêtre	Intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
515						+ de 1 m	ND	0		
516	J	Porte-fenêtre	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
517						+ de 1 m	ND	0		
508	Plafond	Chevron(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
509					+ de 1 m	ND		0		
510	Plafond	Panne(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
511					+ de 1 m	ND		0		
500	Plafond	Plafond	Aggloméré bois	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
501					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			21	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Salle à manger (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
444	A	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
445					+ de 1 m	ND		0		
442	A	Plinthes	Carrelage		- de 1 m	ND		0	0	
443					+ de 1 m	ND		0		
454	A	Porte-chambranle n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
455					+ de 1 m	ND		0		
456	B	Embrasure porte n°1	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
457					+ de 1 m	ND		0		
446	B	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
447					+ de 1 m	ND		0		
458	B	Porte-chambranle n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
459					+ de 1 m	ND		0		
462	C	Embrasure	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
463		fenêtre			+ de 1 m	ND		0		
468	C	Embrasure porte n°2	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
469					+ de 1 m	ND		0		
464	C	Fenêtre Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
465					+ de 1 m	ND		0		
466	C	Fenêtre Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
467					+ de 1 m	ND		0		
448	C	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
449					+ de 1 m	ND		0		
470	C	Porte-chambranle n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
471					+ de 1 m	ND		0		
460	C	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
461					+ de 1 m	ND		0		
476	D	Coffre	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
477					+ de 1 m	ND		0		
450	D	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
451					+ de 1 m	ND		0		
472	D	Porte-fenêtre Extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
473					+ de 1 m	ND		0		
474	D	Porte-fenêtre Intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
475					+ de 1 m	ND		0		
	D	Porte-fenêtre Volets	Aluminium	Peinture						Postérieur à 1949
452	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
453					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			19	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Bureau (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
411	A	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
412					+ de 1 m	ND		0		
409	A	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
410					+ de 1 m	ND		0		
440	A	Porte-chambranle n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
441					+ de 1 m	ND		0		
413	B	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
414					+ de 1 m	ND		0		
423	B	Porte(s) placard Chambranle(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		4,9	1	
424	B	Porte(s) placard Ouvrant(s) extérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		4,6	1	
425	B	Porte(s) placard Ouvrant(s) intérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		4,9	1	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
421	B	Porte-chambranle n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
422					+ de 1 m	ND		0		
428	C	Allège de fenêtre	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
429					+ de 1 m	ND		0		
430	C	Embrasure fenêtre	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
431					+ de 1 m	ND		0		
432	C	Fenêtre Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	2,4	2	
433	C	Fenêtre Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	2,6	2	
434	C	Fenêtre Volet	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
435					+ de 1 m	ND		0		
415	C	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
416					+ de 1 m	ND		0		
426	C	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
427					+ de 1 m	ND		0		
417	D	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
418					+ de 1 m	ND		0		
436	D	Porte-chambranle n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
437					+ de 1 m	ND		0		
438	D	Porte-chambranle n°4	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
439					+ de 1 m	ND		0		
419	Plafond	Plafond	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
420					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			19	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Dégagement n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
381	A	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
382					+ de 1 m	ND		0		
379	A	Plinthes	Carrelage		- de 1 m	ND		0	0	
380					+ de 1 m	ND		0		
404	A	Porte-chambranle n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		5,3	1	
391	B	Maille-courante n°1	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
392					+ de 1 m	ND		0		
383	B	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
384					+ de 1 m	ND		0		
395	B	Porte(s) placard n°1	Chambranle(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
396						+ de 1 m	ND			
397	B	Porte(s) placard n°1	Ouvrant(s) extérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
398						+ de 1 m	ND			



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
399	B	Porte(s) placard n°1	Ouvrant(s) intérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
400						+ de 1 m	ND	0		
385	C	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND	0	0		
386					+ de 1 m	ND	0			
393	D	Main-courante n°2	Métal	Peinture	- de 1 m	ND	0	0		
394					+ de 1 m	ND	0			
387	D	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND	0	0		
388					+ de 1 m	ND	0			
401	D	Porte(s) placard n°2	Chambranle(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	5,4	2
402	D	Porte(s) placard n°2	Ouvrant(s) extérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	5,2	2
403	D	Porte(s) placard n°2	Ouvrant(s) intérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	5,6	2
405	D	Porte-chambranle n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0		
406					+ de 1 m	ND	0			
389	Plafond	Plafond	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0		
390					+ de 1 m	ND	0			
407	Plafond	Solives	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0		
408					+ de 1 m	ND	0			
	Sol	Ensemble des contremarches	Carrelage							Non peint
	Sol	Ensemble des contremarches	Carrelage							Non peint
	Sol	Ensemble des marches	Carrelage							Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			20	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°4 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
323	A	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND	0	0		
324					+ de 1 m	ND	0			
321	A	Plinthes	Carrelage		- de 1 m	ND	0	0		
322					+ de 1 m	ND	0			
347	A	Porte(s) placard	Chambranle(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
348						+ de 1 m	ND	0		
349	A	Porte(s) placard	Ouvrant(s) extérieur(s)	Métal	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
350						+ de 1 m	ND	0		
351	A	Porte(s) placard	Ouvrant(s) intérieur(s)	Métal	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
352						+ de 1 m	ND	0		
345	A	Porte-chambranle	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0		
346					+ de 1 m	ND	0			
325	B	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND	0	0		



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
326					+ de 1 m	ND		0		
327	C	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
328					+ de 1 m	ND		0		
329	D	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
330					+ de 1 m	ND		0		
331	E	Murs	Plâtre	Crépi peint	+ de 1 m	ND		0	0	
332					+ de 1 m	ND		0		
333	F	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
334					+ de 1 m	ND		0		
335	G	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
336					+ de 1 m	ND		0		
	H	Conduit de fluide n°2	PVC	Non peint						Non peint
337	H	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
338					+ de 1 m	ND		0		
357	I	Allège de fenêtre n°1	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
358					+ de 1 m	ND		0		
359	I	Allège de fenêtre n°2	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
360					+ de 1 m	ND		0		
361	I	Embrasure fenêtre n°1	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
362					+ de 1 m	ND		0		
363	I	Embrasure fenêtre n°2	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
364					+ de 1 m	ND		0		
365	I	Fenêtre n°1 Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
366					+ de 1 m	ND		0		
367	I	Fenêtre n°1 Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
368					+ de 1 m	ND		0		
369	I	Fenêtre n°1 Volet	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
370					+ de 1 m	ND		0		
371	I	Fenêtre n°2 Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
372					+ de 1 m	ND		0		
373	I	Fenêtre n°2 Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
374					+ de 1 m	ND		0		
375	I	Fenêtre n°2 Volet	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
376					+ de 1 m	ND		0		
339	I	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
340					+ de 1 m	ND		0		
353	I	Radiateur n°1	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
354					+ de 1 m	ND		0		
355	I	Radiateur n°2	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
356					+ de 1 m	ND		0		
341	J	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
342					+ de 1 m	ND		0		
343	Plafond	Plafond	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
344					+ de 1 m	ND		0		



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
377	Plafond	Solives	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
378					+ de 1 m	ND		0		
	Sol	Conduit de fluide n°1	PVC	Non peint						Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic				31	Nombre d'unités de classe 3		0	% de classe 3		0,00 %

Local : Dégagement n°1 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
293	A	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
294					+ de 1 m	ND		0		
319	A	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
320					+ de 1 m	ND		0		
291	A	Plinthes	Carrelage		- de 1 m	ND		0	0	
292					+ de 1 m	ND		0		
311	A	Porte-chambranle n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
312					+ de 1 m	ND		0		
295	B	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
296					+ de 1 m	ND		0		
297	C	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
298					+ de 1 m	ND		0		
299	D	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
300					+ de 1 m	ND		0		
313	D	Porte-chambranle n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
314					+ de 1 m	ND		0		
301	E	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
302					+ de 1 m	ND		0		
303	F	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
304					+ de 1 m	ND		0		
305	G	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
306					+ de 1 m	ND		0		
315	G	Porte-chambranle n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
316					+ de 1 m	ND		0		
307	H	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
308					+ de 1 m	ND		0		
309	Plafond	Plafond	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
310					+ de 1 m	ND		0		
317	Plafond	Solives	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
318					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic				15	Nombre d'unités de classe 3		0	% de classe 3		0,00 %

Local : Salle d'eau n°1 (1er)



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Conduit de fluide n°1	PVC	Peinture						PVC
245	A	Murs	Plâtre	Peinture/tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
246					+ de 1 m	ND		0		
243	A	Plinthes	Carrelage		- de 1 m	ND		0	0	
244					+ de 1 m	ND		0		
263	A	Porte-chambranle	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
264					+ de 1 m	ND		0		
285	A	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
286					+ de 1 m	ND		0		
247	B	Murs	Plâtre	Peinture/tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
248					+ de 1 m	ND		0		
265	B	Porte(s) placard n°1	Chambranle(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
266						+ de 1 m	ND			
267	B	Porte(s) placard n°1	Ouvrant(s) extérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
268						+ de 1 m	ND			
269	B	Porte(s) placard n°1	Ouvrant(s) intérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
270						+ de 1 m	ND			
271	B	Porte(s) placard n°2	Chambranle(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
272						+ de 1 m	ND			
273	B	Porte(s) placard n°2	Ouvrant(s) extérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
274						+ de 1 m	ND			
275	B	Porte(s) placard n°2	Ouvrant(s) intérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
276						+ de 1 m	ND			
277	C	Châssis moustiquaire	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
278					+ de 1 m	ND		0		
279	C	Fenêtre Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
280					+ de 1 m	ND		0		
281	C	Fenêtre Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
282					+ de 1 m	ND		0		
283	C	Fenêtre Volet	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
284					+ de 1 m	ND		0		
249	C	Murs	Plâtre	Peinture/tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
250					+ de 1 m	ND		0		
287	D	Chambranle n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
288					+ de 1 m	ND		0		
289	D	Chambranle n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
290					+ de 1 m	ND		0		
251	D	Murs	Plâtre	Peinture/tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
252					+ de 1 m	ND		0		
253	E	Murs	Plâtre	Peinture/tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
254					+ de 1 m	ND		0		
255	F	Murs	Plâtre	Peinture/tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
256					+ de 1 m	ND		0		
257	G	Murs	Plâtre	Peinture/tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
258					+ de 1 m	ND		0		
259	H	Murs	Plâtre	Peinture/tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
260					+ de 1 m	ND		0		
261	Plafond	Plafond	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
262					+ de 1 m	ND		0		
	Sol	Conduit de fluide n°2	Plomb	Non peint						Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			26	Nombre d'unités de classe 3		0	% de classe 3		0,00 %	

Local : Chambre n°3 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
215	A	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
216					+ de 1 m	ND		0		
213	A	Plinthes	Carrelage		- de 1 m	ND		0	0	
214					+ de 1 m	ND		0		
225	A	Porte-chambranle n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
226					+ de 1 m	ND		0		
241	A	Porte-chambranle n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
242					+ de 1 m	ND		0		
217	B	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
218					+ de 1 m	ND		0		
229	C	Allège de fenêtre	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
230					+ de 1 m	ND		0		
231	C	Embrasure fenêtre	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
232					+ de 1 m	ND		0		
233	C	Fenêtre Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
234					+ de 1 m	ND		0		
235	C	Fenêtre Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
236					+ de 1 m	ND		0		
237	C	Fenêtre Volet	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
238					+ de 1 m	ND		0		
219	C	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
220					+ de 1 m	ND		0		
227	C	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
228					+ de 1 m	ND		0		
221	D	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
222					+ de 1 m	ND		0		
239	D	Porte-chambranle n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
240					+ de 1 m	ND		0		
223	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
224					+ de 1 m	ND		0		



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	Sol	Plancher bas	Carrelage							Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			16	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Cuisine n°1 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
131	A	Allège de fenêtre	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
132					+ de 1 m	ND		0		
177	A	Allège de fenêtre	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
178					+ de 1 m	ND		0		
133	A	Châssis moustiquaire	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
134					+ de 1 m	ND		0		
179	A	Châssis moustiquaire	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
180					+ de 1 m	ND		0		
135	A	Fenêtre Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
136					+ de 1 m	ND		0		
181	A	Fenêtre Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
182					+ de 1 m	ND		0		
137	A	Fenêtre Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
138					+ de 1 m	ND		0		
183	A	Fenêtre Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
184					+ de 1 m	ND		0		
139	A	Fenêtre Volet	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
140					+ de 1 m	ND		0		
185	A	Fenêtre Volet	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
186					+ de 1 m	ND		0		
121	A	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
122					+ de 1 m	ND		0		
167	A	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
168					+ de 1 m	ND		0		
119	A	Plinthes	Carrelage		- de 1 m	ND		0	0	
120					+ de 1 m	ND		0		
165	A	Plinthes	Carrelage		- de 1 m	ND		0	0	
166					+ de 1 m	ND		0		
141	A	Porte-fenêtre Extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,5	3	
187	A	Porte-fenêtre Extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
188					+ de 1 m	ND		0		
142	A	Porte-fenêtre Intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	8,4	3	
189	A	Porte-fenêtre Intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
190					+ de 1 m	ND		0		
143	A	Porte-fenêtre Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
144					+ de 1 m	ND		0		
191	A	Porte-fenêtre Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
192					+ de 1 m	ND		0		
147	B	Embrasure porte n°1	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
148					+ de 1 m	ND		0		
195	B	Embrasure porte n°1	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
196					+ de 1 m	ND		0		
123	B	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
124					+ de 1 m	ND		0		
169	B	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
170					+ de 1 m	ND		0		
149	B	Porte-chambranle n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
150					+ de 1 m	ND		0		
197	B	Porte-chambranle n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
198					+ de 1 m	ND		0		
145	B	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
146					+ de 1 m	ND		0		
193	B	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
194					+ de 1 m	ND		0		
	C	Conduit de fluide n°1	PVC							PVC
	C	Conduit de fluide n°1	PVC							PVC
	C	Conduit de fluide n°2	PVC							PVC
	C	Conduit de fluide n°2	PVC							PVC
151	C	Embrasure porte n°2	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
152					+ de 1 m	ND		0		
199	C	Embrasure porte n°2	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
200					+ de 1 m	ND		0		
153	C	Embrasure porte n°3	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
154					+ de 1 m	ND		0		
201	C	Embrasure porte n°3	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
202					+ de 1 m	ND		0		
125	C	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
126					+ de 1 m	ND		0		
171	C	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
172					+ de 1 m	ND		0		
155	C	Porte-chambranle n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
156					+ de 1 m	ND		0		
203	C	Porte-chambranle n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
204					+ de 1 m	ND		0		
157	C	Porte-chambranle n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
158					+ de 1 m	ND		0		
205	C	Porte-	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
206		chambranle n°3			+ de 1 m	ND		0		
159	D	Embrasure porte n°4	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
160					+ de 1 m	ND		0		
207	D	Embrasure porte n°4	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
208					+ de 1 m	ND		0		
127	D	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
128					+ de 1 m	ND		0		
173	D	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
174					+ de 1 m	ND		0		
161	D	Porte-chambranle n°4	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
162					+ de 1 m	ND		0		
209	D	Porte-chambranle n°4	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
210					+ de 1 m	ND		0		
163	Plafond	Conduit de fluide n°3	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
164					+ de 1 m	ND		0		
211	Plafond	Conduit de fluide n°3	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
212					+ de 1 m	ND		0		
129	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
130					+ de 1 m	ND		0		
175	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
176					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			52	Nombre d'unités de classe 3			2	% de classe 3		3,85 %

Local : Chambre n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
85	A	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
86					+ de 1 m	ND		0		
83	A	Plinthes	Carrelage		- de 1 m	ND		0	0	
84					+ de 1 m	ND		0		
97	A	Porte-chambranle n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
98					+ de 1 m	ND		0		
95	A	Radiateur n°1	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
96					+ de 1 m	ND		0		
99	B	Châssis moustiquaire	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
100					+ de 1 m	ND		0		
107	B	Embrasure porte n°1	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
108					+ de 1 m	ND		0		
87	B	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
88					+ de 1 m	ND		0		
101	B	Porte-fenêtre Extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
102					+ de 1 m	ND		0		



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
103	B	Porte-fenêtre Intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
104					+ de 1 m	ND		0		
105	B	Porte-fenêtre Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
106					+ de 1 m	ND		0		
109	C	Embrasure porte n°2	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
110					+ de 1 m	ND		0		
89	C	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
90					+ de 1 m	ND		0		
111	C	Porte-chambranle n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	5,6	3	
112	C	Radiateur n°2	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
113					+ de 1 m	ND		0		
115	D	Embrasure porte n°3	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
116					+ de 1 m	ND		0		
	D	Ensemble des contremarches	Carrelage							Non peint
	D	Ensemble des marches	Carrelage							Non peint
91	D	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
92					+ de 1 m	ND		0		
114	D	Porte-chambranle n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		2,1	1	
117	D	Porte-chambranle n°4	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
118					+ de 1 m	ND		0		
93	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
94					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			21	Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3		4,76 %

Local : Salle de bain/WC (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
58	A	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
59					+ de 1 m	ND		0		
56	A	Plinthes	Carrelage		- de 1 m	ND		0	0	
57					+ de 1 m	ND		0		
68	A	Porte-chambranle	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	2,5	3	
60	B	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
61					+ de 1 m	ND		0		
71	C	Châssis moustiquaire	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
72					+ de 1 m	ND		0		
	C	Conduit de fluide n°3	PVC							PVC
73	C	Fenêtre Battant/dormant	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
74		ext.			+ de 1 m	ND		0		
75	C	Fenêtre Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
76					+ de 1 m	ND		0		
77	C	Fenêtre Volet	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
78					+ de 1 m	ND		0		
62	C	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
63					+ de 1 m	ND		0		
64	D	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
65					+ de 1 m	ND		0		
79	D	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
80					+ de 1 m	ND		0		
66	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
67					+ de 1 m	ND		0		
81	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
82					+ de 1 m	ND		0		
	Sol	Conduit de fluide n°1	PVC							PVC
69	Sol	Conduit de fluide n°2	Amiantement		- de 1 m	ND		0	0	
70					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			16	Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3	6,25 %	

Local : Placard n°1 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
31	A	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
32					+ de 1 m	ND		0		
44	A	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
45					+ de 1 m	ND		0		
29	A	Plinthes	Carrelage		- de 1 m	ND		0	0	
30					+ de 1 m	ND		0		
42	A	Plinthes	Carrelage		- de 1 m	ND		0	0	
43					+ de 1 m	ND		0		
41	A	Porte-chambranle	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	3,5	3	
54	A	Porte-chambranle	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
55					+ de 1 m	ND		0		
33	B	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
34					+ de 1 m	ND		0		
46	B	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
47					+ de 1 m	ND		0		
35	C	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
36					+ de 1 m	ND		0		
48	C	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
49					+ de 1 m	ND		0		
37	D	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
38					+ de 1 m	ND		0		
50	D	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
51					+ de 1 m	ND		0		
39	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
40					+ de 1 m	ND		0		
52	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
53					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3		7,14 %

Local : Chambre n°1 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
13	A	Embrasure porte n°1	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
14					+ de 1 m	ND		0		
2	A	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
3					+ de 1 m	ND		0		
	A	Plinthes	Carrelage	Non peint						Non peint
12	A	Porte-chambranle n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	5,9	3	
21	B	Châssis moustiquaire	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
22					+ de 1 m	ND		0		
25	B	Embrasure porte n°2	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
26					+ de 1 m	ND		0		
4	B	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
5					+ de 1 m	ND		0		
15	B	Porte-fenêtre Extérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
16					+ de 1 m	ND		0		
17	B	Porte-fenêtre Intérieur	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
18					+ de 1 m	ND		0		
19	B	Porte-fenêtre Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
20					+ de 1 m	ND		0		
6	C	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
7					+ de 1 m	ND		0		
23	C	Porte-chambranle n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	1,9	2	
24	C	Porte-chambranle n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Microfissures	1,8	2	
8	D	Murs	Plâtre	Crépi peint	- de 1 m	ND		0	0	
9					+ de 1 m	ND		0		
27	D	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
28					+ de 1 m	ND		0		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
10	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
11					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			16	Nombre d'unités de classe 3		1	% de classe 3		6,25 %	

Local : Cellier n°5 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Embrasure accès	Pierres	Non peint						Non peint
	A	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
1239	A	Plinthes			- de 1 m	ND		0	0	
1240					+ de 1 m	ND		0		
	B	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	C	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	D	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	E	Embrasure fenêtre	Pierres	Non peint						Non peint
	E	Grille sécurité	Métal	Non peint						Non peint
	E	Linéau	Bois	Non peint						Non peint
	E	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	F	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	G	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	H	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	Plafond	IPN	Métal	Non peint						Non peint
	Plafond	Plafond	Pierres	Non peint						Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			15	Nombre d'unités de classe 3		0	% de classe 3		0,00 %	

Local : Cellier n°4 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Embrasure accès	Pierres	Non peint						Non peint
	A	Linéau	Bois	Non peint						Non peint
	A	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	B	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	C	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	D	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	Plafond	Plafond	Pierres	Non peint						Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			7	Nombre d'unités de classe 3		0	% de classe 3		0,00 %	


Local : Cellier n°3 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Embrasure accès	Pierres	Non peint						Non peint
	A	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	B	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	C	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	D	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	Plafond	Plafond	Pierres	Non peint						Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Cellier entrée (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
1235	A	Portillon Battant	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1236					+ de 1 m	ND		0		
1237	A	Portillon Dormant			- de 1 m	ND		0	0	
1238					+ de 1 m	ND		0		
	B	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	C	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	D	Murs	Pierres	Non peint						Non peint
	Plafond	Plafond	Crépi	Non peint						Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic			7	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Extérieur (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1211	A	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1212					+ de 1 m	ND		0		
1213	B	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1214					+ de 1 m	ND		0		
1215	C	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1216					+ de 1 m	ND		0		
1217	D	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1218					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°9 (RDC)



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1205	A	Fenêtre Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1206					+ de 1 m	ND		0		
1207	A	Fenêtre Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1208					+ de 1 m	ND		0		
1209	A	Fenêtre Volet	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1210					+ de 1 m	ND		0		
1183	A	Murs	Enduit	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1184					+ de 1 m	ND		0		
1193	A	Murs	Enduit	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1194					+ de 1 m	ND		0		
1203	A	Porte-chambranle	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1204					+ de 1 m	ND		0		
1185	B	Murs	Enduit	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1186					+ de 1 m	ND		0		
1195	B	Murs	Enduit	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1196					+ de 1 m	ND		0		
1187	C	Murs	Enduit	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1188					+ de 1 m	ND		0		
1197	C	Murs	Enduit	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1198					+ de 1 m	ND		0		
1189	D	Murs	Enduit	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1190					+ de 1 m	ND		0		
1199	D	Murs	Enduit	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1200					+ de 1 m	ND		0		
1191	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1192					+ de 1 m	ND		0		
1201	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1202					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Salle d'eau (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1167	A	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1168					+ de 1 m	ND		0		
	A	Plinthes	Carrelage							Non peint
1177	A	Porte-chambranle	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1178					+ de 1 m	ND		0		
1169	B	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1170					+ de 1 m	ND		0		
1179	C	Fenêtre Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Grattage	5,5	2	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1180	C	Fenêtre Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	Grattage	5,5	2	
1181	C	Fenêtre Volet	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1182					+ de 1 m	ND		0		
1171	C	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1172					+ de 1 m	ND		0		
	D	Conduit de fluide	PVC							PVC
1173	D	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1174					+ de 1 m	ND		0		
1175	Plafond	Plafond	Lambris bois	Vernis	- de 1 m	ND		0	0	
1176					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic				11	Nombre d'unités de classe 3		0	% de classe 3		0,00 %

Local : W.C. (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1153	A	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1154					+ de 1 m	ND		0		
	A	Plinthes	Carrelage							Non peint
1163	A	Porte-chambranle	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1164					+ de 1 m	ND		0		
	B	Conduit de fluide n°1	PVC							PVC
1155	B	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1156					+ de 1 m	ND		0		
	C	Conduit de fluide n°2	PVC							PVC
1157	C	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1158					+ de 1 m	ND		0		
1159	D	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1160					+ de 1 m	ND		0		
1165	Plafond	Conduit de fluide n°3	Amiante ciment		- de 1 m	ND		0	0	
1166					+ de 1 m	ND		0		
1161	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1162					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic				10	Nombre d'unités de classe 3		0	% de classe 3		0,00 %

Local : Hall n°2 (RDC)

Constat des Risques d'Exposition au Plomb



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1142	A	Embrasure porte	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1143					+ de 1 m	ND		0		
1132	A	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1133					+ de 1 m	ND		0		
	A	Plinthes	Carrelage							Non peint
1144	A	Porte d'entrée	Porte/chambranle ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
1145						+ de 1 m	ND			
1146	A	Porte d'entrée	Porte/chambranle int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
1147						+ de 1 m	ND			
1134	B	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1135					+ de 1 m	ND		0		
1148	B	Porte-chambranle n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1149					+ de 1 m	ND		0		
1136	C	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1137					+ de 1 m	ND		0		
1150	C	Porte-chambranle n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1151					+ de 1 m	ND		0		
1138	D	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1139					+ de 1 m	ND		0		
1140	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1141					+ de 1 m	ND		0		
1152	Plafond	Poutrelles	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		1,5	1	
Nombre total d'unités de diagnostic			12	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Cuisine n°2 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Conduit de fluide n°1	PVC							PVC
1107	A	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1108					+ de 1 m	ND		0		
	A	Plinthes	Carrelage							Non peint
1109	B	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
1110					+ de 1 m	ND		0		
1121	C	Baie vitrée	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1122					+ de 1 m	ND		0		
1111	C	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
1112					+ de 1 m	ND		0		
1113	D	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
1114					+ de 1 m	ND		0		
1123	D	Porte-chambranle n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1124					+ de 1 m	ND		0		



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1115	E	Murs	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
1116					+ de 1 m	ND		0		
1125	E	Porte-chambranle n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1126					+ de 1 m	ND		0		
1127	F	Embrasure porte	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
1128					+ de 1 m	ND		0		
1117	F	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1118					+ de 1 m	ND		0		
1129	F	Porte-chambranle n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1130					+ de 1 m	ND		0		
1119	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1120					+ de 1 m	ND		0		
1131	Plafond	Poutrelles	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		1,6	1	
Nombre total d'unités de diagnostic			15	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°8 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1079	A	Embrasure porte	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1080					+ de 1 m	ND		0		
1101	A	Embrasure porte	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1102					+ de 1 m	ND		0		
1065	A	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1066					+ de 1 m	ND		0		
1087	A	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1088					+ de 1 m	ND		0		
1063	A	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1064					+ de 1 m	ND		0		
1085	A	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1086					+ de 1 m	ND		0		
1081	A	Porte-chambranle	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1082					+ de 1 m	ND		0		
1103	A	Porte-chambranle	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1104					+ de 1 m	ND		0		
1067	B	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1068					+ de 1 m	ND		0		
1089	B	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1090					+ de 1 m	ND		0		
	C	Conduit de fluide	PVC							PVC
	C	Conduit de fluide	PVC							PVC

Constat des Risques d'Exposition au Plomb



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1069	C	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1070					+ de 1 m	ND		0		
1091	C	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1092					+ de 1 m	ND		0		
1071	D	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1072					+ de 1 m	ND		0		
1093	D	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1094					+ de 1 m	ND		0		
1073	E	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1074					+ de 1 m	ND		0		
1095	E	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1096					+ de 1 m	ND		0		
1075	F	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1076					+ de 1 m	ND		0		
1097	F	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1098					+ de 1 m	ND		0		
	F	Porte-fenêtre	Extérieur	Aluminium						Postérieur à 1949
	F	Porte-fenêtre	Extérieur	Aluminium						Postérieur à 1949
	F	Porte-fenêtre	Intérieur	Aluminium						Postérieur à 1949
	F	Porte-fenêtre	Intérieur	Aluminium						Postérieur à 1949
	F	Porte-fenêtre	Volets	Aluminium						Postérieur à 1949
	F	Porte-fenêtre	Volets	Aluminium						Postérieur à 1949
1083	F	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1084					+ de 1 m	ND		0		
1105	F	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1106					+ de 1 m	ND		0		
1077	Plafond	Plafond	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1078					+ de 1 m	ND		0		
1099	Plafond	Plafond	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1100					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			30	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Séjour (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1039	A	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1040					+ de 1 m	ND		0		
	A	Plinthes	Carrelage							Non peint
1041	B	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1042					+ de 1 m	ND		0		
	B	Porte(s) placard n°1	Chambranle(s)	Bois	Non peint					Non peint



N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	B	Porte(s) placard n°1	Ouvrant(s) extérieur(s)	Bois	Non peint						Non peint
	B	Porte(s) placard n°1	Ouvrant(s) intérieur(s)	Bois	Non peint						Non peint
1043	C	Murs		Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1044						+ de 1 m	ND		0		
1045	D	Murs		Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1046						+ de 1 m	ND		0		
	D	Porte(s) placard n°2	Chambranle(s)	Bois	Non peint						Non peint
	D	Porte(s) placard n°2	Ouvrant(s) extérieur(s)	Bois	Non peint						Non peint
	D	Porte(s) placard n°2	Ouvrant(s) intérieur(s)	Bois	Non peint						Non peint
	D	Porte(s) placard n°3	Chambranle(s)	Bois	Non peint						Non peint
	D	Porte(s) placard n°3	Ouvrant(s) extérieur(s)	Bois	Non peint						Non peint
	D	Porte(s) placard n°3	Ouvrant(s) intérieur(s)	Bois	Non peint						Non peint
1047	E	Murs		Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1048						+ de 1 m	ND		0		
1051	E	Porte-chambranle		Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1052						+ de 1 m	ND		0		
1053	F	Appuis de fenêtre		Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1054						+ de 1 m	ND		0		
1055	F	Embrasure fenêtre		Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1056						+ de 1 m	ND		0		
1057	F	Fenêtre	Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1058						+ de 1 m	ND		0		
1059	F	Fenêtre	Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1060						+ de 1 m	ND		0		
1061	F	Garde-corps		Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	2,3	3	
1062						+ de 1 m	ND		0		
1049	F	Murs		Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1050						+ de 1 m	ND		0		
	F	Porte-fenêtre	Extérieur	Aluminium							Postérieur à 1949
	F	Porte-fenêtre	Intérieur	Aluminium							Postérieur à 1949
	F	Porte-fenêtre	Volets	Aluminium							Postérieur à 1949
	Plafond	Plafond		Lambris bois	Vernis						Postérieur à 1949
	Sol	Plancher bas		Carrelage							Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic				27	Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3		3,70 %

Local : Local chaufferie (RDC)



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1011	A	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1012					+ de 1 m	ND		0		
1027	A	Porte-chambranle	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1028					+ de 1 m	ND		0		
1013	B	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1014					+ de 1 m	ND		0		
1015	C	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1016					+ de 1 m	ND		0		
1029	D	Conduit de fluide n°1	PVC		- de 1 m	ND		0	0	
1030					+ de 1 m	ND		0		
1031	D	Conduit de fluide n°2	Métal		- de 1 m	ND		0	0	
1032					+ de 1 m	ND		0		
1033	D	Conduit de fluide n°3	Amiante ciment		- de 1 m	ND		0	0	
1034					+ de 1 m	ND		0		
1035	D	Conduit de fluide n°4	Amiante ciment		- de 1 m	ND		0	0	
1036					+ de 1 m	ND		0		
1037	D	Conduit de fluide n°5	Amiante ciment		- de 1 m	ND		0	0	
1038					+ de 1 m	ND		0		
1017	D	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1018					+ de 1 m	ND		0		
1019	E	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1020					+ de 1 m	ND		0		
1021	F	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1022					+ de 1 m	ND		0		
1023	Plafond	Plafond	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1024					+ de 1 m	ND		0		
1025	Sol	Plancher bas	Béton		- de 1 m	ND		0	0	
1026					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Dégagement n°5 (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
991	A	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
992					+ de 1 m	NU		0		
1003	A	Porte-chambranle n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1004					+ de 1 m	ND		0		
993	B	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
994					+ de 1 m	ND		0		
995	C	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
996					+ de 1 m	ND		0		
1005	C	Porte-	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1006		chambranle n°2			+ de 1 m	ND		0		
1009	D	Conduit de fluide	Calorifuge	Laineux	- de 1 m	ND		0	0	
1010					+ de 1 m	ND		0		
997	D	Murs	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
998					+ de 1 m	ND		0		
1007	D	Porte-chambranle n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1008					+ de 1 m	ND		0		
999	Plafond	Plafond	Crépi	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
1000					+ de 1 m	ND		0		
1001	Sol	Plancher bas	Béton		- de 1 m	ND		0	0	
1002					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			10	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°7 (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
963	A	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
964					+ de 1 m	ND		0		
	A	Porte(s) placard	Chambranle(s)	Bois	Non peint					Non peint
	A	Porte(s) placard	Ouvrant(s) extérieur(s)	Bois	Non peint					Non peint
977	A	Porte-chambranle n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
978					+ de 1 m	ND		0		
965	B	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
966					+ de 1 m	ND		0		
967	C	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
968					+ de 1 m	ND		0		
979	C	Porte-chambranle n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
980					+ de 1 m	ND		0		
	C	Trappe de visite	Dormant	Bois	Non peint					Non peint
	C	Trappe de visite	Panneau	Bois	Non peint					Non peint
969	D	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
970					+ de 1 m	ND		0		
981	D	Porte-chambranle n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
982					+ de 1 m	ND		0		
983	E	Embrasure fenêtre	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
984					+ de 1 m	ND		0		
985	E	Fenêtre	Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
986						+ de 1 m	ND			
987	E	Fenêtre	Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
988						+ de 1 m	ND			
989	E	Grille sécurité	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	2,1	3	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
971	E	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
972					+ de 1 m	ND		0		
973	F	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
974					+ de 1 m	ND		0		
975	Plafond	Plafond	Voutains briques	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
976					+ de 1 m	ND		0		
990	Plafond	Poutrelles	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		1,5	1	
Nombre total d'unités de diagnostic				19	Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3	5,26 %

Local : Cage d'escalier n°1 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
923	A	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
924					+ de 1 m	ND		0		
935	A	Porte-chambranle	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
936					+ de 1 m	ND		0		
925	B	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
926					+ de 1 m	ND		0		
927	C	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
928					+ de 1 m	ND		0		
929	D	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
930					+ de 1 m	ND		0		
931	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
932					+ de 1 m	ND		0		
	Sol	Ensemble des marches	Carrelage							Non peint
937	Sol	Faux-limon	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
938					+ de 1 m	ND		0		
	Sol	Limon	Mortier	Non peint						Non peint
933	Sol	Plancher bas	Béton		- de 1 m	ND		0	0	
934					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic				10	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Dessous d'escalier (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
911	A	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
912					+ de 1 m	ND		0		
913	B	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
914					+ de 1 m	ND		0		
915	C	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
916					+ de 1 m	ND		0		
917	D	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
918					+ de 1 m	ND		0		
919	Plafond	Plafond	Béton	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
920					+ de 1 m	ND		0		
921	Sol	Plancher bas	Béton		- de 1 m	ND		0	0	
922					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Cellier n°2 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Murs	Mortier	Non peint						Non peint
	A	Murs	Mortier	Non peint						Non peint
878	A	Porte-chambranle	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
879					+ de 1 m	ND		0		
895	A	Porte-chambranle	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
896					+ de 1 m	ND		0		
	B	Murs	Mortier	Non peint						Non peint
	B	Murs	Mortier	Non peint						Non peint
880	B	Porte(s) placard n°1	Chambranle(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
881						+ de 1 m	ND			
897	B	Porte(s) placard n°1	Chambranle(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
898						+ de 1 m	ND			
882	B	Porte(s) placard n°1	Ouvrant(s) extérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
883						+ de 1 m	ND			
899	B	Porte(s) placard n°1	Ouvrant(s) extérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
900						+ de 1 m	ND			
884	B	Porte(s) placard n°1	Ouvrant(s) intérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
885						+ de 1 m	ND			
901	B	Porte(s) placard n°1	Ouvrant(s) intérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
902						+ de 1 m	ND			
894	C	Grille sécurité	Métal	Peinture	- de 1 m	EU	Grattage	2,2	2	
	C	Murs	Mortier	Non peint						Non peint
	C	Murs	Mortier	Non peint						Non peint
	D	Murs	Mortier	Non peint						Non peint
	D	Murs	Mortier	Non peint						Non peint
886	D	Porte(s) placard n°2	Chambranle(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
887						+ de 1 m	ND			

Constat des Risques d'Exposition au Plomb



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
903	D	Porte(s) placard n°2	Chambranle(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
904						+ de 1 m	ND	0		
888	D	Porte(s) placard n°2	Ouvrant(s) extérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
889						+ de 1 m	ND	0		
905	D	Porte(s) placard n°2	Ouvrant(s) extérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
906						+ de 1 m	ND	0		
890	D	Porte(s) placard n°2	Ouvrant(s) intérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
891						+ de 1 m	ND	0		
907	D	Porte(s) placard n°2	Ouvrant(s) intérieur(s)	Bois	Peinture	- de 1 m	ND	0	0	
908						+ de 1 m	ND	0		
892	Plafond	Conduit de fluide	Amiante ciment		- de 1 m	ND		0	0	
893					+ de 1 m	ND		0		
909	Plafond	Conduit de fluide	Amiante ciment		- de 1 m	ND		0	0	
910					+ de 1 m	ND		0		
	Plafond	Plafond	Mortier	Non peint						Non peint
	Plafond	Plafond	Mortier	Non peint						Non peint
Nombre total d'unités de diagnostic				27	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Cellier n°1 (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
865	A	Embrasure porte	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
866					+ de 1 m	ND		0		
855	A	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
856					+ de 1 m	ND		0		
867	A	Porte-chambranle	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
868					+ de 1 m	ND		0		
857	B	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
858					+ de 1 m	ND		0		
869	C	Embrasure fenêtre	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
870					+ de 1 m	ND		0		
871	C	Fenêtre Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
872					+ de 1 m	ND		0		
873	C	Fenêtre Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
874					+ de 1 m	ND		0		
875	C	Grille sécurité	Métal	Peinture	- de 1 m	EU	Grattage	2,2	2	
859	C	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
860					+ de 1 m	ND		0		
861	D	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
862					+ de 1 m	ND		0		
876	D	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
877					+ de 1 m	ND		0		
863	Plafond	Plafond	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
864					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			12	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Dégagement n°4 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
839	A	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
840					+ de 1 m	ND		0		
851	A	Porte-chambranle n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
852					+ de 1 m	ND		0		
841	B	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
842					+ de 1 m	ND		0		
843	C	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
844					+ de 1 m	ND		0		
845	D	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
846					+ de 1 m	ND		0		
853	D	Porte-chambranle n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
854					+ de 1 m	ND		0		
847	Plafond	Plafond	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
848					+ de 1 m	ND		0		
849	Sol	Plancher bas	Béton		- de 1 m	ND		0	0	
850					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			8	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Garage (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
790	A	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
791					+ de 1 m	ND		0		
804	A	Portail garage Dormant	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
805					+ de 1 m	ND		0		
806	A	Portail garage Tablier	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
807					+ de 1 m	ND		0		
808	B	Embrasure porte n°1	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
809					+ de 1 m	ND		0		
792	B	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
793					+ de 1 m	ND		0		



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
810	B	Porte-chambranle n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
811					+ de 1 m	ND		0		
812	C	Embrasure porte n°2	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
813					+ de 1 m	ND		0		
794	C	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
795					+ de 1 m	ND		0		
814	C	Porte-chambranle n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
815					+ de 1 m	ND		0		
796	D	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
797					+ de 1 m	ND		0		
798	E	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
799					+ de 1 m	ND		0		
816	E	Porte-chambranle n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
817					+ de 1 m	ND		0		
800	F	Murs	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
801					+ de 1 m	ND		0		
802	Plafond	Plafond	Mortier	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
803					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Hall n°1 (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
744	A	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
745					+ de 1 m	ND		0		
	A	Plinthes	Carrelage							Non peint
758	A	Porte d'entrée Porte/chambranle ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
759					+ de 1 m	ND		0		
760	A	Porte d'entrée Porte/chambranle int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
761					+ de 1 m	ND		0		
746	B	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
747					+ de 1 m	ND		0		
762	B	Porte-chambranle	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
763					+ de 1 m	ND		0		
774	C	Main-courante n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
775					+ de 1 m	ND		0		
748	C	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
749					+ de 1 m	ND		0		
750	D	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
751					+ de 1 m	ND		0		
764	E	Appuis de fenêtre n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
765					+ de 1 m	ND		0		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb



N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
766	E	Embrasure fenêtre n°1	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
767					+ de 1 m	ND		0		
768	E	Fenêtre n°1 Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
769					+ de 1 m	ND		0		
770	E	Fenêtre n°1 Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
771					+ de 1 m	ND		0		
787	E	Grille sécurité n°2	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	2,1	3	
788	E	Grille sécurité n°2	Métal	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
789					+ de 1 m	ND		0		
776	E	Main-courante n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
777					+ de 1 m	ND		0		
752	E	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
753					+ de 1 m	ND		0		
778	F	Appuis de fenêtre n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
779					+ de 1 m	ND		0		
780	F	Embrasure fenêtre n°2	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	ND		0	0	
781					+ de 1 m	ND		0		
782	F	Fenêtre n°2 Battant/dormant ext.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
783					+ de 1 m	ND		0		
784	F	Fenêtre n°2 Battant/dormant int.	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
785					+ de 1 m	ND		0		
786	F	Grille sécurité n°1	Métal	Peinture	- de 1 m	D	Ecaillage	2,1	3	
754	F	Murs	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
755					+ de 1 m	ND		0		
756	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
757					+ de 1 m	ND		0		
	Sol	Ensemble des contremarches	Carrelage							Non peint
	Sol	Ensemble des marches	Carrelage							Non peint
772	Sol	Nezs de marches	Bois	Peinture	- de 1 m	ND		0	0	
773					+ de 1 m	ND		0		
Nombre total d'unités de diagnostic			27	Nombre d'unités de classe 3			2	% de classe 3	7,41 %	

LEGENDE			
Localisation	HG : en Haut à Gauche	HC : en Haut au Centre	HD : en Haut à Droite
	MG : au Milieu à Gauche	C : au Centre	MD : au Milieu à Droite
	BG : en Bas à Gauche	BC : en Bas au Centre	BD : en Bas à Droite
Nature des dégradations	ND : Non dégradé		NV : Non visible
	EU : Etat d'usage		D : Dégradé

7 COMMENTAIRES
Néant



8 FACTEURS DE DEGRADATION DU BATI

Définition des facteurs de dégradation du bâti	OUI	NON
Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
L'ensemble des locaux objets du présent constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Traces importantes de coulure ou de ruissellement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Plusieurs unités de diagnostic d'un même local recouvertes de moisissures ou de tâches d'humidité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

8.1 Transmission du constat au directeur général de l'agence régionale de santé

Une copie du présent rapport est transmise immédiatement à l'agence régionale de santé de la région d'implantation du bien expertisé si au moins un facteur de dégradation du bâti est relevé : Oui Non

9 OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES

Décret n° 2006-474 du 25 avril 2006 relatif à la lutte contre le saturnisme, Article R.1334-12 du code de la santé publique :

«L'information des occupants et des personnes amenées à exécuter des travaux, prévue par l'Article L.1334-9 est réalisée par la remise du constat de risque d'exposition au plomb (CREP) par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement.»

«Le CREP est tenu par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement à disposition des agents ou services mentionnés à l'Article L.1421-1 du code de la santé publique ainsi, le cas échéant, des agents chargés du contrôle de la réglementation du travail et des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale.»



NOTICE D'INFORMATION

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard.

L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb
- s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb
- s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchés.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent.
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Evitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites internet des ministères chargés de la santé et du logement.



DIAGNOSTIC DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

Arrêté du 28 septembre 2017 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation. Articles L 134-7 et R 134-10 à 13 du code de la construction et de l'habitation. Norme NF C16-600 de juillet 2017.

1 Désignation et description du local d'habitation et de ses dépendances

Localisation du ou des immeubles bâti(s)			
Département :	GARD	Type d'immeuble :	Maison individuelle
Lieu-dit / immeuble :		Date de construction :	1900
Adresse :	15 rue du Satou	Année de l'installation :	> à 15 ans
Commune :	SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS 30380	Rapport n° :	6216 SORTAIS ELEC
Réf. Cadastre :	BT - 45-51-52-53-54	Distributeur d'électricité :	Enedis
Désignation et situation du lot de (co)propriété :			
N° de Lot :	Sans objet	Identifiant fiscal :	
Etage :	Rez-de-chaussée	Escalier :	Sans objet
Bâtiment :	Sans objet	Porte :	Sans objet
La liste des parties du bien n'ayant pu être visitées et leurs justifications se trouvent au paragraphe 9			

2 Identification du donneur d'ordre

Identité du donneur d'ordre

Nom/Prénom : **PELERIAUX E., GISCLARD A., BADAROUX-PELERIAUX O.**

Coordonnées : **Tel : 04.66.21.88.94**

Adresse : **1 rue Saint Marc 30000 NÎMES**

Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :

Propriétaire de l'appartement ou de la maison individuelle :

Autre le cas échéant (préciser) **Cabinet d'huissiers**

Identité du propriétaire du local d'habitation et de ses dépendances :

M. SORTAIS Christian 15 rue du Satou 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS

3 Identification de l'opérateur ayant réalisé l'intervention et signe le rapport

Nom/prénom : **BONNET Laurent**

Société : **LOGIServices - 1 place du Visago 30980 Langlade**

N° Siret : **44329185100022**

Compagnie RCP : **HDI GLOBAL SE** Police n° : **01012582-14002/358**

Date de validité : **31/01/2022**

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :

Bureau Véritas Certification , le 30/12/2018 , jusqu'au 29/12/2023

N° de certificat : **2532584**

Etat de l'installation intérieure d'électricité



4 Rappel des limites du champ de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité

L'état de l'installation intérieure d'électricité porte sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection.

Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure. Il ne concerne pas non plus les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc. lorsqu'ils sont alimentés en régime permanent sous une tension inférieure ou égale à 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu.

L'intervention de l'opérateur réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité ne porte que sur les constituants visibles, visitables, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles.

Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

- les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros oeuvre ou le second oeuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement) ;
- les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
- inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits.

5 Conclusions relatives à l'évaluation des risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes

Anomalies avérées selon les domaines suivants :

1. L'appareil général de commande et de protection et son accessibilité.

Néant

2. Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)	N° article (2)	Libellé des mesures compensatoires correctement mises en œuvre (3)	Observation
B.3.3.6 a1)	Au moins un socle de prise de courant ne comporte pas de broche de terre.		B.3.3.6.1	Alors que des socles de prise de courant ou des CIRCUITS de l'installation ne sont pas reliés à la terre (B.3.3.6 a1), a2 et a3), la MESURE COMPENSATOIRE suivante est correctement mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none">• protection du (des) CIRCUIT (s) concerné (s) ou de l'ensemble de l'installation électrique par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité ≤ 30 mA.	Mise en œuvre de socle(s) de prise de courant muni(s) de broche(s) de terre et le/les relié(s) à un/des conducteur(s) de protection. L'opération devra être réalisée par un technicien qualifié. (Anomalie compensée par le point de contrôle B.3.3.6.1)
B.3.3.6 a3)	Au moins un CIRCUIT		B.3.3.6.1	Alors que des socles de prise de courant ou des	Prévoir le raccordement de la

Etat de l'installation intérieure d'électricité



N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)	N° article (2)	Libellé des mesures compensatoires correctement mises en œuvre (3)	Observation
	(n'alimentant pas des socles de prises de courant) n'est pas relié à la terre.			<p>CIRCUITS de l'installation ne sont pas reliés à la terre (B.3.3.6 a1), a2 et a3), la MESURE COMPENSATOIRE suivante est correctement mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> protection du (des) CIRCUIT (s) concerné (s) ou de l'ensemble de l'installation électrique par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité ≤ 30 mA. 	totalité des circuits à la terre. L'opération devra être réalisée par un technicien qualifié. (Anomalie compensée par le point de contrôle B.3.3.6.1)

3. Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs, sur chaque circuit.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)	Observation
B.4.3 e)	Le courant assigné (calibre) de la protection contre les surcharges et courts-circuits d'au moins un CIRCUIT n'est pas adapté à la section des CONDUCTEURS correspondants.		Mise en adéquation entre le courant assigné des protections contre les surintensités et la section des conducteurs. L'opération devra être réalisée par un technicien qualifié.
B.4.3 f1)	La section des CONDUCTEURS de la CANALISATION alimentant le seul tableau n'est pas adaptée au courant de réglage du DISJONCTEUR de branchement.		Remplacement des conducteurs alimentant le seul tableau par des conducteurs de sections conformes. L'opération devra être réalisée par un technicien qualifié.
B.4.3 f2)	La section des CONDUCTEURS de la CANALISATION d'alimentation d'au moins un tableau n'est pas en adéquation avec le courant assigné du dispositif de protection placé immédiatement en amont ou avec le courant de réglage du DISJONCTEUR de branchement placé immédiatement en amont.		Prévoir l'intervention d'un technicien qualifié .
B.4.3 f3)	A l'intérieur du tableau, la section d'au moins un conducteur alimentant les dispositifs de protection n'est pas adaptée au courant de réglage du disjoncteur de branchement.		Prévoir l'intervention d'un technicien qualifié .
B.4.3 j1)	Le courant assigné de l'INTERRUPTEUR différentiel placé en aval du DISJONCTEUR de branchement n'est pas adapté.		Prévoir l'intervention d'un technicien qualifié .

4. La liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)	Observation
B.5.3 a)	Locaux contenant une baignoire ou une douche : la continuité électrique de la LIAISON EQUIPOTENTIELLE	Salle de bain/WC, Salle d'eau n°1, Salle	Prévoir la mise en conformité de la liaison équipotentielle supplémentaire. L'opération devra



N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)	Observation
	supplémentaire, reliant les ELEMENTS CONDUCTEURS et les MASSES des MATERIELS ELECTRIQUES, n'est pas satisfaisante (résistance > 2 ohms).	d'eau/WC	être réalisée par un technicien qualifié.
B.6.3.1 a)	Local contenant une baignoire ou une douche : l'installation électrique ne répond pas aux prescriptions particulières appliquées à ce local (adéquation entre l'emplacement où est installé le MATERIEL ELECTRIQUE et les caractéristiques de ce dernier – respect des règles de protection contre les chocs électriques liées aux zones).	Salle d'eau n° 1	Prévoir l'intervention d'un technicien qualifié .

5. Matériels électriques présentant des risques de contact direct avec des éléments sous tension – Protection mécanique des conducteurs.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)	Observation
B.7.3 a)	L'ENVELOPPE d'au moins un matériel est manquante ou détériorée.	Cage d'escalier n°2	Prévoir la mise en place d'opercule(s) sur couvercle du tableau de répartition.
B.7.3 d)	L'installation électrique comporte au moins une CONNEXION avec une partie active nue sous tension accessible.	Chambre n°9, Cellier n° 1, Cellier n°2	Prévoir la mise en oeuvre de boîtier(s) de connexion avec couvercle(s).
B.7.3 e)	L'installation électrique comporte au moins un dispositif de protection avec une partie active nue sous tension accessible.		Remplacement des dispositifs de protection non autorisés. L'opération devra être réalisée par un technicien qualifié.

6. Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage.

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation(*)	Observation
B.8.3 a)	L'installation comporte au moins un MATERIEL ELECTRIQUE vétuste.	Salle d'eau n°1, Chambre n°3, ...	Remplacer le matériel électrique vétuste. L'opération devra être réalisée par un technicien qualifié.
B.8.3 e)	Au moins un CONDUCTEUR isolé n'est pas placé sur toute sa longueur dans un conduit, une goulotte, une plinthe ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu'à sa pénétration dans le MATERIEL ELECTRIQUE qu'il alimente.	Salle d'eau n° 1	Prévoir la mise en place de protection(s) mécanique(s) sur le/les conducteur(s) non protégé(s).

Installations particulières :

P1, P2. Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis la partie privative ou inversement.

Néant

P3. La piscine privée ou le bassin de fontaine

Néant



- (1) Référence des anomalies selon la norme NF C16-600.
- (2) Référence des mesures compensatoires selon la norme NF C16-600.
- (3) Une mesure compensatoire est une mesure qui permet de limiter un risque de choc électrique lorsque les règles fondamentales de sécurité ne peuvent s'appliquer pleinement pour des raisons soit économiques, soit techniques, soit administratives. Le n° d'article et le libellé de la mesure compensatoire sont indiqués en regard de l'anomalie concernée
- (*) **Avertissement:** la localisation des anomalies n'est pas exhaustive. Il est admis que l'opérateur de diagnostic ne procède à la localisation que d'une anomalie par point de contrôle. Toutefois, cet avertissement ne concerne pas le test de déclenchement des dispositifs différentiels.

Informations complémentaires :

N° article (1)	Libellé des informations
B.11 a2)	Une partie seulement de l'installation électrique est protégée par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité ≤ 30 mA.
B.11 b2)	Au moins un socle de prise de courant n'est pas de type à obturateur.
B.11 c2)	Au moins un socle de prise de courant ne possède pas un puits de 15mm.

(1) Référence des informations complémentaires selon la norme NF C16-600

6 Avertissement particulier

Points de contrôle du diagnostic n'ayant pu être vérifiés

N° article (1)	Libellé des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés selon la norme NF C16-600 - Annexe C	Motifs (2)
B.3.3.1 b)	Élément constituant la PRISE DE TERRE approprié.	Prise de terre non visible (enterrée).
B.3.3.1 c)	PRISES DE TERRE multiples interconnectées pour un même bâtiment.	Prise de terre non visible (enterrée).
B.3.3.3 a)	Qualité satisfaisante de la CONNEXION DU CONDUCTEUR DE TERRE, de la LIAISON EQUIPOTENTIELLE principale, du CONDUCTEUR PRINCIPAL DE PROTECTION, sur la borne ou barrette de terre principale.	Connexions sur la barrette de terre non visibles.
B.3.3.4 b)	Section satisfaisante du CONDUCTEUR de LIAISON EQUIPOTENTIELLE principale.	Conducteur de liaison équipotentielle principale non visible.
B.3.3.4 d)	Qualité satisfaisante des CONNEXIONS visibles du CONDUCTEUR de LIAISON EQUIPOTENTIELLE principale sur ELEMENTS CONDUCTEURS.	Connexion(s) liée(s) à la liaison équipotentielle principale non visible(s).
B.3.3.7 a)	Conduits métalliques en montage apparent ou encastré, contenant des CONDUCTEURS, reliés à la terre.	Impossibilité d'apprécier la nature des conduits noyés.
B.3.3.7 b)	Absence de conduits métalliques en montage apparent ou encastré dans les locaux contenant une baignoire ou une douche.	Impossibilité d'apprécier la nature des conduits noyés.
B.5.3 b)	Section satisfaisante du CONDUCTEUR de LIAISON EQUIPOTENTIELLE supplémentaire.	Conducteur(s) de liaison équipotentielle supplémentaire non visible(s).
B.5.3 d)	Qualité satisfaisante des CONNEXIONS du CONDUCTEUR de la LIAISON EQUIPOTENTIELLE supplémentaire aux ELEMENTS CONDUCTEURS et aux MASSES.	Connexion(s) du/des conducteur(s) de liaison équipotentielle principale non visible(s).

Pour les points de contrôle du DIAGNOSTIC n'ayant pu être vérifiés, il est recommandé de faire contrôler ces points par un installateur électricien qualifié ou par un organisme d'inspection accrédité dans le domaine de l'électricité, ou, si l'installation électrique n'était pas alimentée, par un OPERATEUR DE DIAGNOSTIC certifié lorsque l'installation sera alimentée



(1) Références des numéros d'article selon la norme NF C16-600 – Annexe C

(2) Les motifs peuvent être, si c'est le cas :

- « Le tableau électrique est manifestement ancien : son ENVELOPPE (capot), s'il est démonté, risque de ne pouvoir être remonté sans dommage. » ;
- « Les supports sur lesquels sont fixés directement les dispositifs de protection ne sont pas à démonter dans le cadre du présent DIAGNOSTIC : de ce fait, la section et l'état des CONDUCTEURS n'ont pu être vérifiés. » ;
- « L'installation ou une ou plusieurs parties de celle-ci n'étaient pas alimentée(s) en électricité le jour de la visite. » ;
- « Le(s) courant(s) d'emploi du (des) CIRCUIT(S) protégé(s) par le(s) INTERRUPTEUR(S) différentiel(s) ne peuvent pas être évalué(s). »
- « L'installation est alimentée par un poste à haute tension privé qui est exclu du domaine d'application du présent DIAGNOSTIC et dans lequel peut se trouver la partie de l'installation à vérifier »
- « La nature TBTS de la source n'a pas pu être repérée. »
- « Le calibre du ou des dispositifs de PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES est $> 63 A$ pour un DISJONCTEUR ou $32A$ pour un fusible. »
- « Le courant de réglage du DISJONCTEUR de branchement est $> 90 A$ en monophasé ou $> 60 A$ en triphasé. »
- « La méthode dite « amont-aval » ne permet pas de vérifier le déclenchement du DISJONCTEUR de branchement lors de l'essai de fonctionnement. »
- « Les bornes aval du disjoncteur de branchement et/ou la canalisation d'alimentation du ou des tableaux électriques comportent plusieurs conducteurs en parallèle »
- Toute autre mention, adaptée à l'installation, décrivant la ou les impossibilités de procéder au(x) contrôle(s) concerné(s).

7 Conclusion relative à l'évaluation des risques relevant du devoir de conseil

Il est conseillé d'installer un dispositif différentiel à haute sensibilité protégeant la totalité de l'installation.

L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies. Il est recommandé au propriétaire de les supprimer en consultant dans les meilleurs délais un installateur électricien qualifié afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt).



8 Explications détaillées relatives aux risques encourus

Description des risques encourus en fonction des anomalies identifiées :

<p style="text-align: center;"><u>Appareil général de commande et de protection</u></p> <p>Cet appareil, accessible à l'intérieur du logement, permet d'interrompre, en cas d'urgence, en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique.</p> <p>Son absence, son inaccessibilité ou un appareil inadapté ne permet pas d'assurer cette fonction de coupure en cas de danger (risque d'électrisation, voire d'électrocution), d'incendie ou d'intervention sur l'installation électrique.</p>
<p style="text-align: center;"><u>Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation</u></p> <p>Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique.</p> <p>Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p style="text-align: center;"><u>Prise de terre et installation de mise à la terre :</u></p> <p>Ces éléments permettent, lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte.</p> <p>L'absence de ces éléments ou leur inexistence partielle peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p style="text-align: center;"><u>Dispositif de protection contre les surintensités :</u></p> <p>Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuits à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts circuits.</p> <p>L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre trop élevé peut être à l'origine d'incendies.</p>
<p style="text-align: center;"><u>Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche :</u></p> <p>Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux.</p> <p>Son absence privilégie, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p style="text-align: center;"><u>Conditions particulières les locaux contenant une baignoire ou une douche :</u></p> <p>Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.</p> <p>Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p style="text-align: center;"><u>Matériels électriques présentant des risques de contact direct :</u></p> <p>Les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un couvercle, matériels électriques cassés...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p style="text-align: center;"><u>Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage :</u></p> <p>Ces matériels électriques, lorsqu'ils sont trop anciens, n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage normal du matériel, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p style="text-align: center;"><u>Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives :</u></p> <p>Lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension peut être la cause d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p style="text-align: center;"><u>Piscine privée ou bassin de fontaine :</u></p> <p>Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.</p> <p>Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>




Informations complémentaires :

<p><u>Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant tout ou partie de l'installation électrique :</u> L'objectif est d'assurer rapidement la coupure du courant de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle (telle que l'usure normale ou anormale des matériels, l'imprudence ou le défaut d'entretien, la rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique...) des mesures classiques de protection contre les risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p><u>Socles de prise de courant de type à obturateurs :</u> L'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise de courant sous tension pouvant entraîner des brûlures graves et/ ou l'électrisation, voire l'électrocution.</p>
<p><u>Socles de prise de courant de type à puits (15mm minimum):</u> La présence de puits au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrocution, au moment de l'introduction des fiches mâles non isolées d'un cordon d'alimentation.</p>

9 Identification des parties du bien (pièces et emplacements) n'ayant pu être visitées et justification :

N°	Pièce / Emplacement	Justification
20	Placard n°2	Porte obstruée par présence de livres et matériel de gymnastique.

Cachet, date et signature	
<p>Cachet de l'entreprise</p>  <p>Sarl au capital de 8000€ S. social: 1 place du Visago 30980 LANGLADE RCS Nimes 443 291 851</p>	<p>Visite effectuée le : 29/07/2021</p> <p>Date de fin de validité : 12/08/2024</p> <p>Etat rédigé à : Langlade le 13/08/2021</p> <p>Intervenant : BONNET Laurent</p> <p>Signature de l'opérateur :</p> 



CERTIFICAT DE COMPETENCE(S)

BUREAU VERITAS
Certification



Certificat
Attribué à

Monsieur Laurent BONNET

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271 1 du Code de la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité

DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du certificat
Amiante sans mention	Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification	30/10/2017	28/10/2022
DPE sans mention	Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification	28/11/2017	27/11/2022
DPE avec mention	Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification	10/10/2017	09/10/2022
Electricité	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification	30/12/2018	29/12/2023
Gaz	Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification	19/03/2018	18/03/2023
Plomb sans mention	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constatés de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification	26/11/2019	25/11/2024
Termites métropole	Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification	30/10/2017	29/10/2022

Date : 24/10/2019

Numéro de certificat : 8053777

Jean-Michel Audrain , Directeur Général



* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.

Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur www.bureauveritas.fr/certification-dba

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
60, avenue du Général de Gaulle - Immeuble Le Guillaumet - 92046 Paris La Défense

cofrac



CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION N° 4-0087
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

Etat de l'installation intérieure d'électricité

Etat des Risques et Pollutions

En application des articles L125-5 à 7 et R125-26 du code de l'environnement.

Référence : 6216 SORTAIS

Date de réalisation : 26 août 2021 (Valable 6 mois)

Selon les informations mises à disposition par arrêté préfectoral :

N° 2011326-0259 du 22 novembre 2011.

REFERENCES DU BIEN

Adresse du bien
15 rue du Satou
30380 Saint-Christol-lès-Alès

Vendeur
SORTAIS Christian



SYNTHESE

A ce jour, la commune est soumise à l'obligation d'Information Acquéreur Locataire (IAL). Une déclaration de sinistre indemnisé est nécessaire.

Votre commune				Votre immeuble		
Type	Nature du risque	Etat de la procédure	Date	Concerné	Travaux	Réf.
PPRn	Inondation	révisé	13/05/2015	non	non	p.4
PPRt	Effet thermique Nitro-Bickford	approuvé	18/04/2012	non	non	p.5
PPRt	Effet de surpression Nitro-Bickford	approuvé	18/04/2012	non	non	p.5
PPRt	Effet toxique Nitro-Bickford	approuvé	18/04/2012	non	non	p.5
Zonage de sismicité : 2 - Faible*				oui	-	-
Zonage du potentiel radon : 2 - Faible avec facteur de transfert**				non	-	-

* Zonage sismique de la France d'après l'annexe des articles R563-1 à 8 du Code de l'Environnement modifiés par les Décrets n°2010-1254 et n°2010-1255 du 22 octobre 2010 ainsi que par l'Arrêté du 22 octobre 2010 (nouvelles règles de construction parasismique - EUROCODE 8).

** Situation de l'immeuble au regard des zones à potentiel radon du territoire français définies à l'article R. 1333-29 du code de la santé publique modifié par le Décret n°2018-434 du 4 juin 2018, délimitées par l'Arrêté interministériel du 27 juin 2018.

Informations complémentaires	Zone
Zonage du retrait-gonflement des argiles	Aléa Fort (3)
Plan d'Exposition au Bruit*	Non concerné

* Information cartographique consultable en mairie et en ligne à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/plan-dexposition-au-bruit-peb>

SOMMAIRE

Synthèse.....	1
Imprimé officiel.....	3
Localisation sur cartographie des risques.....	4
Procédures ne concernant pas l'immeuble.....	5
Déclaration de sinistres indemnisés.....	6
Prescriptions de travaux, Documents de référence, Conclusions.....	7
Annexes.....	8

Etat des Risques et Pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols

en application des articles L.125-5 à 7, R.125-26, R.563-4 et D.563-8-1 du Code de l'environnement et de l'article L.174-5 du nouveau Code minier

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° 2011326-0259 du 22/11/2011

Situation du bien Immobilier (bâti ou non bâti)

Document réalisé le : 26/08/2021

2. Adresse

15 rue du Satou
30380 Saint-Christol-lès-Alès

3. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques naturels [PPRn]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **prescrit** oui non
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **appliqué par anticipation** oui non
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **approuvé** oui non
Les risques naturels pris en compte sont liés à : *(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)*

Inondation *(Crue torrentielle)* **Remoitié de rive** **Submersion marine** **Avallanche**
Mouvement de terrain *Myl littoral-Sécheresse* *Séisme* *Cyclone* *Eruption volcanique*
Tou de forêt *Autre*

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPRn : oui non
si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR naturel ont été réalisés : oui non

4. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques miniers [PPRm]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm **prescrit** oui non
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm **appliqué par anticipation** oui non
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm **approuvé** oui non
Les risques miniers pris en compte sont liés à : *(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)*

Risques miniers **Affaissement** **Etaouement** **Tassement** **Emission de gaz**
Pollution des sols *Régulation des eaux* *Autre*

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPRm : oui non
si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR miniers ont été réalisés : oui non

5. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques technologiques [PPRT]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRT **approuvé** oui non
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRT **prescrit** oui non
Les risques technologiques pris en compte sont liés à : *(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)*

Risques industriels **Effet thermique** **Effet de surpression** **Effet toxique** **Projection**

L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement : oui non

L'immeuble est situé en zone de prescription : oui non

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés : oui non
Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location : oui non

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R.563-4 et D.563-8-1 du code de l'environnement modifiés par l'Arrêté et les Décrets n°2010-1264 / 2010-1265 du 22 octobre 2010.

L'immeuble est situé dans une commune de sismicité : Forte zone 5 Moyenne zone 4 Modérée zone 3 **Faible zone 2** Très faible zone 1

7. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte du potentiel radon

en application des articles R.125-23 du code de l'environnement et R.1333-29 du code de la santé publique, modifiés par le Décret n°2018-434 du 4 juin 2018

L'immeuble se situe dans une Zone à Potentiel Radon : Significatif zone 3 **Faible avec facteur de transfert zone 2** Faible zone 1

8. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle

L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente : oui non

9. Situation de l'immeuble au regard de la pollution des sols

L'immeuble est situé dans un Secteur d'Information sur les Sols (SIS) : oui non
Aucun SIS ne concerne cette commune à ce jour

Parties concernées

Vendeur SORTAIS Christian à le
Acquéreur à le

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Inondation

PPRn Inondation, révisé le 13/05/2015

Non concerné*

* L'immeuble n'est pas situé dans le périmètre d'une zone à risques

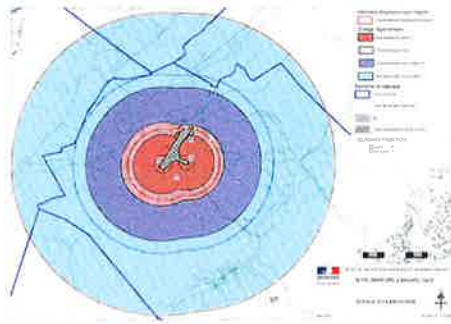


Cartographies ne concernant pas l'immeuble

Au regard de sa position géographique, l'immeuble n'est pas concerné par :

Le PPRt multirisque, approuvé le 18/04/2012

Pris en considération : Effet thermique, Effet de surpression, Effet toxique



Déclaration de sinistres indemnisés

en application des articles L 125-5 et R125-26 du Code de l'environnement

Si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à des événements ayant eu pour conséquence la publication d'un arrêté de catastrophe naturelle, cochez ci-dessous la case correspondante dans la colonne "Indemnisé".

Arrêtés CATNAT sur la commune

Risque	Début	Fin	JO	Indemnisé
Sécheresse et réhydratation - Tassements différentiels	01/07/2019	30/09/2019	10/07/2020	<input type="checkbox"/>
Sécheresse et réhydratation - Tassements différentiels	01/01/2018	31/03/2018	26/10/2019	<input type="checkbox"/>
Sécheresse et réhydratation - Tassements différentiels	01/07/2017	30/09/2017	05/07/2018	<input type="checkbox"/>
Sécheresse et réhydratation - Tassements différentiels	01/07/2016	30/09/2016	01/09/2017	<input type="checkbox"/>
Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	17/09/2014	20/09/2014	27/09/2014	<input type="checkbox"/>
Sécheresse et réhydratation - Tassements différentiels	01/01/2012	31/12/2012	02/08/2013	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	07/09/2010	07/09/2010	05/12/2010	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	08/09/2002	10/09/2002	20/09/2002	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	06/10/2001	07/10/2001	09/02/2002	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	06/10/1997	07/10/1997	16/11/1997	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	03/10/1995	06/10/1995	07/01/1996	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	22/09/1993	25/09/1993	12/10/1993	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	21/09/1992	23/09/1992	18/11/1992	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	11/10/1988	11/10/1988	15/12/1988	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	29/10/1987	29/10/1987	20/02/1988	<input type="checkbox"/>
Tempête (vent)	06/11/1982	10/11/1982	19/11/1982	<input type="checkbox"/>

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net

Préfecture : Nîmes - Gard
Commune : Saint-Christol-lès-Alès

Adresse de l'immeuble :
15 rue du Satou
30380 Saint-Christol-lès-Alès
France

Etabli le : _____

Vendeur : _____

Acquéreur : _____

SORTAIS Christian

Prescriptions de travaux

Aucune

Documents de référence

Aucun

Conclusions

L'Etat des Risques délivré par LOGIServices en date du 26/08/2021 fait apparaître que la commune dans laquelle se trouve le bien fait l'objet d'un arrêté préfectoral n°2011326-0259 en date du 22/11/2011 en matière d'obligation d'Information Acquéreur Locataire sur les Risques Naturels, Miniers et Technologiques.

Selon les informations mises à disposition dans le Dossier Communal d'Information, le BIEN est ainsi concerné par :

- Le risque sismique (niveau 2, sismicité Faible) et par la réglementation de construction parasismique EUROCODE 8

Le BIEN est également concerné par :

- L'aléa retrait-gonflement des argiles (aléa Fort)

Sommaire des annexes

> Arrêté Préfectoral n° 2011326-0259 du 22 novembre 2011

> Cartographies :

- Cartographie réglementaire du PPRn Inondation, révisé le 13/05/2015
- Cartographie réglementaire de la sismicité

A titre indicatif, ces pièces sont jointes au présent rapport.

PRÉFET DU GARD

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer du Gard

Service Observation Territorial Urbanisme et Risques
Cellule Culture du Risque

Réf. :

Affaire suivie par : Hervé Favier

☎ 04 66 62.62.24

Mél herve.favier@gard.gouv.fr

ARRETE N° 2011326-0259

relatif à l'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs de la commune de **SAINT-CHRISTOL-LES-ALES**

Le Préfet du Gard

Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L 125-5 et R 125-23 à R 125-27 ;

Vu les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 du 22 octobre 2010 relatifs à la prévention du risque sismique à la délimitation des zones de sismicité du territoire français ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2011285-0019 du 12 octobre 2011 relatif à la liste des communes du Gard où s'applique l'article L125-5 du code de l'environnement ;

Considérant, notamment l'évolution de la réglementation relative à la prévention du risque sismique ;

Sur proposition de madame la Secrétaire Générale de la Préfecture du Gard

ARRETE

Article 1 :

Les éléments nécessaires à l'élaboration de l'état des risques pour l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers situés sur le territoire de la commune de SAINT-CHRISTOL-LES-ALES sont consignés dans le dossier communal d'informations annexé au présent arrêté.

Ce dossier comprend :

- 1°- les risques naturels et des risques technologiques auxquels la commune est exposée,
- 2°- les documents auxquels le vendeur ou le bailleur peut se référer, comprenant le cas échéant la cartographie des zones couvertes par un PPR prescrit ou approuvé, le niveau de sismicité réglementaire attaché à la commune et la liste des arrêtés de catastrophe naturelle ou technologique actualisée au 20/08/2011.

Ce dossier communal d'informations et les documents de référence sont librement consultables en préfecture, sous-préfectures et mairie.

Article 2 :

Ces informations seront mises à jour selon les modalités prévues par l'article R125-25.III du code de l'environnement.

La liste des arrêtés de catastrophe naturelle et technologique est actualisée annuellement sur le site : <http://www.prim.net>

Article 3 :

Le présent arrêté abroge tout arrêté antérieur traitant du même objet.

Article 4 :

Un exemplaire du présent arrêté et du dossier communal d'informations est adressé au maire et à la chambre départementale des notaires.

Le présent arrêté sera affiché en mairie et publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département.

Un avis sera inséré dans le journal Midi Libre

Article 5 :

Mesdames et Messieurs la Secrétaire Générale de la Préfecture, le Directeur de Cabinet, les Sous-Préfets d'arrondissements, le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer et le Maire de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nîmes, le 22 novembre 2011

Pour Le Préfet,
la secrétaire générale
Martine LAQUIEZE

Zonage réglementaire

Zones de sismicité

○ Très faible

● Faible

● Modérée

● Moyenne

● Forte

□ Limites communales

Contour commune IGN 2018

Fond de carte mapteller

Données sismiques MRES 2010

m 5000 10000 15000



Eurl au capital de 8000€
 1 place du Visago
 30980 Langlade
 Tél. : 04 66 81 00 81
 Fax : 04 86 55 60 53
 Mail : contact@logiservices.net

FACTURE

SCP PELERIAUX E., GISCLARD A., BADAROUX-PELERIAUX O.

**1 rue Saint Marc
 30000 NÎMES**

Date	Numéro	Code Client	Echéance
26/08/2021	FA210826 2309	PEL00001	26/08/2021

Facture correspondant au(x) dossier(s) :

Num. dossier	Réf. Dossier	Réf. ext.	Effectuée le	Adresse Bien	Propriétaire
6216	6216 SORTAIS	102894	29/07/2021	15 rue du Satou 30380 SAINT-CHRISTOL-LÈS-ALÈS	SORTAIS Christian (M.)

Num. dossier	Réf. article	Désignation	Qté.	PU TTC (€)	Rem (%)	Remise (€)	Montant TTC (€)	TVA (%)
6216	P5	Pack de prestations: Maison/villa/commerce/bureaux 250 à 350m ² <i>Métrage (Loi Carrez, Surface Habitable, Loi Boutin):</i> <i>Constat Amiante:</i> <i>Etat Termite:</i> <i>Diagnostic de Performance Energétique Vente:</i> <i>Etat des Risques et Pollutions:</i>	1,00	562,00	0,00	0,00	562,00	20,00
			1,00					
			1,00					
			1,00					
			1,00					
			1,00					
6216	PLOMB VENTE PACK	Constat des Risques d'Exposition au Plomb (pack): Maison/villa/commerce/bureaux 250 à 350m ²	1,00	250,00	0,00	0,00	250,00	20,00
6216	ELEC PACK	Contrôle installation électricité (pack): Maison/villa/commerce/bureaux 250 à 350m ²	1,00	150,00	0,00	0,00	150,00	20,00
6216	MET	Prélèvement d'échantillon de matériaux et analyse en laboratoire agréé par le COFRAC - méthode MET: Microscopie Électronique à Transmission conformément à la partie identification de la norme NFX 43050.	1,00	50,00	0,00	0,00	50,00	20,00
6216	DEPL	Déplacement de 50 à 100 kms A-R	1,00	47,84	0,00	0,00	47,84	20,00

Montant HT (€)	TVA (%)	Montant TVA (€)
883,20	20,00	176,64

Total TTC	1059,84 €	
Remise globale	0,00 %	0,00 €
Total TTC net	1059,84 €	
Total TVA	176,64 €	
Total HT net	883,20 €	
Total déjà réglé	0,00 €	

Net à payer
1059,84 €



Paiement à réception de la facture

(Coupon à retourner avec votre règlement, merci)

N° de Facture	Montant TTC	Code client	Dossier(s) lié(s)
FA210826 2309	1059,84	PEL00001	6216